

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. ... ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 27 JANVIER 1961 PRIX: 10c



L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba réclame des subsides pour les écoles privées et paroissiales

Plus de 400 personnes prirent part au 24e congrès de l'A.E.C.F.M. qui eut lieu à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface le samedi 21 janvier. Un grand nombre de personnes étant présentes dès le commencement des délibérations, d'autres arrivèrent au banquet et pour la session de l'après-midi. Quoique dédié au thème "Notre Belle Langue", le congrès fut remarquable par la variété des interventions et le sujet principal fut à l'honneur surtout en autant que chacun s'efforça tout au long des discussions de s'exprimer correctement et avec élégance.

Dans ce sens le ton fut donné par le rapport du président général, M. Léo Rémillard, qui prit la parole après que S. H. le maire J.-P. Guay eût exprimé brièvement et fièrement la bienvenue de la ville. M. Rémillard a peint un tableau détaillé des multiples activités de l'Association depuis le dernier congrès, dans un discours où la clarté se liait harmonieusement avec un enthousiasme de bon aloi. (Voir texte (en deuxième page.)

Rapport financier

M. Henri d'Eschambault, trésorier, a proposé l'adoption du rapport financier dont les détails se trouvaient entre les mains des congressistes, grâce à un cahier de textes qui avait été préparé par le secrétariat. L'exercice pour l'année 1960 qui accusait des recettes de $16,906 et des déboursés de $23,569 laissait un déficit de $6,663, mais cela est attribuable au retard de la perception qui devait avoir lieu au mois d'octobre 1960 et qui a été remise au mois de janvier 1961. L'actif de l'Association se chiffrait le 31 décembre 1960 à $25,418 dont $5,000 disponible, $15,000 en placements divers et $5,000 immobilisé. Le tout a été vérifié par la Compagnie Forest et Guénette, comptables agréés.

"O Canada" en anglais?

Les rapports de MM. Rémillard et d'Eschambault n'ont suscité que des applaudissements, mais ceux des visiteurs d'école ont donné lieu à un débat mouvementé. Les textes qui ont été publiés la semaine précédente dans **La Liberté et le Patriote soulignèrent plusieurs faiblesses et laissèrent l'impression générale** que la place du français dans les écoles des centres à majorité française tend à se définir en dedans des dimensions d'un sujet quelconque, tandis qu'autrefois l'éducateur faisait entrer l'influence française tout au long de la journée. L'on se demandait aussi pourquoi le chant "O Canada" se fait en anglais parfois. M. l'abbé Pierre Raymond s'est départi de son texte en y ajoutant une nouvelle section au sujet du rôle du Collège d'Otterburne qui, avec l'appui des commissions de division, pourrait dispenser à un plus grand nombre de garçons les bienfaits de cours spécialisés.

M. Léo Landry présenta le rapport du Comité de construction.

La session prépandiale fut ajournée après la présentation d'une liste de candidats comme membres de l'exécutif par le comité des nominations, sous la présidence de M. Hervé Sala.

Le banquet

A l'occasion du congrès, la vaste salle avait été divisée en deux sections, celle de l'est servant aux réunions et celle de l'ouest, devant le théâtre ayant été aménagé pour le banquet. Les invités se rendirent derrière le rideau et firent leur entrée du côté sud. Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, qui assistait au congrès du matin au soir, bénit la table. L'on remarquait à la table principale, outre l'archevêque, M. Léo Rémillard et son épouse, M. Alfred Rouleau, conférencier, M. le maire Guay, M. Damien Giordani, consul de France, S. H. le juge A.-M. Monnin et son épouse, M. Edmond Préfontaine, M.A.L., M. Laurent Desjardins, M.A.L., et son épouse, M. Raymond Marcotte, de la Saskatchewan, M. le Dr P.-E. LaFlèche, du Conseil de la Vie française, M. Roland Trudeau, président de CKSB, et son épouse, M. Gérard Lagacé, président des Associations de Parents et Maitres, et son épouse, M. Brunelle Léveillé, ancien président de l'Association des Commissaires, M. Robert Bockstael, le R. P. R. Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, et M. René Préfontaine, secrétaire général, et son épouse.

Chant exquis

La Société Lyrique, sous la direction de M. Marius Benoist, chanta trois morceaux, avec précision et équilibre et surtout un brio enlevant.

Institutrices méritantes

Ensuite, neuf institutrices, ayant à leur crédit un total de 237 ans d'enseignement dans les écoles françaises du Manitoba, reçurent des mains de Son Excellence le diplôme et l'insigne du Mérite Scolaire. Voici la liste des heureuses gagnantes dont une, Mme Marie-Antoinette Lemaire, avait la double joie de se voir suivre par sa propre fille, religieuse enseignante elle aussi:

Ordre du mérite scolaire 1960

Medaille d'or

(30 ans d'enseignement dans les écoles françaises du Manitoba)

Soeur Marie-St-Edmond, M.O. (31 ans): Académie Provencher, 1 an; St-Claude, 2 ans; Fannystelle, 5 ans; St-Charles, 6 ans; Transcona, 9 ans; Dunrea, 2 ans; Ste-Amélie, 2 ans; Cayer, 3 ans; Ecole Ste-Marie, 1 an.

Soeur St-Emile, S.J.S.H. (33 ans): Lorette, 4 ans; St-Georges 11 ans; Richer, 7 ans; Ste-Geneviève, 6 ans; St-Labre, 5 ans.

Soeur St-Honoré, S.J.S.H. (30 ans): Lorette, 5 ans; Mariapolis, 5 ans; Lorette, 4 ans; Richer, 9 ans; Powerview, 6 ans; Vassar, 1 an.

Soeur Marie-du-Bon-Secours, M.O. (31 ans): St-Charles, 9 ans; Transcona, 8 ans; Ste-Amélie, 7 ans; Fannystelle, 3 ans; Otterburne, 3 ans; Ile-de-Chênes, 1 an.

Mme Marie-Antoinette Lemaire (31 ans): Ecole Reine Elisabeth, 5 ans; Ecole Laramée, 7 ans; St-Claude, 1 an; Aubigny, 5 ans; St-Norbert, 4 ans; Précieux-Sang, 8 ans.

Mme Alexina Manaigre (35 ans): Ecole La Coulée, Ste-Anne, 1 an; Ecole St-Jean, Haywood, 6 mois; Ecole Lafortune, Woodridge, 8 ans; Ecole Lorette Est, 1 an et 9 mois; Ecole Navin, 3 ans; Ecole St-Cuthbert, Lorette, 12 ans et 6 mois; Ecole Riel, Grande Pointe, 2 ans; Ecole Lorette Centre, 4 ans; Ecole Ste-Rita, Craig Siding, 2 ans.

Médaille de bronze

(15 ans d'enseignement dans les écoles françaises du Manitoba)

Soeur Marie-Paul-de-la-Croix, S.N.J.M. (16 ans): La Salle, 2 ans; Aubigny, 2 ans; Ste-Agathe, 4 ans; St-Boniface, 2 ans; St-Pierre, 6 ans.

Soeur St-Eméric, S.J.S.H. (15 ans): South Junction, 2 ans; Ste-Geneviève, 2 ans; Richer, 1 an; Mariapolis, 2 ans; St-Ambroise, 3 ans; Powerview, 4 ans; Lorette, 1 an.

Soeur Thérèse-du-Rédempteur, S.J.S.H. (15 ans): Lorette, 4 ans; Woodridge, 1 an; St-Labre, 6 ans; St-Georges, 1 an; Ste-Geneviève, 3 ans.

Mgr l'archevêque ne put cacher ses sentiments d'admiration envers ses âmes vaillantes dont il a pu observer personnellement la carrière depuis le temps de ses propres études. L'émotion s'est communiquée à la foule qui manifesta sa joie par des applaudissements particulièrement nourris.

(Voir résumé de la conférence de M. Rouleau à la page 3)

Cinq numéros figurèrent au programme de l'après-midi, le tout destiné à être couronné par l'allocution de Mgr Baudoux.

Le Sou de l'Ecolier

Les deux premières cérémonies rendirent hommage à la jeunesse et à la vieillesse, à tour de rôle. En effet, les élèves de quatre écoles attendaient sagement la remise des trophées du Sou de l'Ecolier. Et la famille de feu Mgr Antoine d'Eschambault recevait ensuite les insignes de l'Ordre de Fidélité.

Les trophées de "La Liberté et le Patriote", dont le R. P. Roméo Bédard fit la présentation, furent gagnés par l'école Lévis de Ste-Elisabeth, plus haute moyenne par élève, Mlle Stella Dumontier, institutrice; l'école élémentaire consolidée de Ste-Anne-des-Chênes, grade VII (20 élèves ou plus), la Rév. Sr Thérèse Vachon, S.G.M., institutrice; l'école Lorette Centre, grade XI (10 à 19 élèves), la Rév. Sr St-Patrice, S.J.S.H., institutrice; le couvent de St-Charles, grades XI et XII (moins de 10 élèves), la Rév. Sr M.-St-Félix, M.O., institutrice.

Le Père Bédard fit décrire par les enfants les moyens ingénieux par lesquels ils ont recueilli leurs contributions. Les élèves du couvent ont répondu en donnant chacune une ligne de la réponse. On a fait remarquer en outre que cet argent sert principalement à enrichir les bibliothèques scolaires.

La fidélité

Dans une cérémonie simple et impressionnante, M. le Dr P.-E. LaFlèche, représentant du Conseil de la Vie française, a remis l'insigne de la Fidélité Française que M. Henri d'Eschambault accepta au nom de la famille de feu Mgr d'Eschambault. (Voir les textes de ces deux allocutions à la page3.)

Salutations

MM. R. Deleurme, G. Lagacé, B. Léveillé et R. Marcotte apportèrent les saluts des instituteurs, des Associations de Parents et Maitres, des commissaires et des confrères de la Saskatchewan, respectivement. M. Deleurme en profita pour souligner la baisse de la fierté française parmi les élèves et au foyer. M. Lagacé a exprimé la gratitude des APM à la société "mère" et il a expliqué comment à la suite de délibérations et en parfaite harmonie avec les avis d'aumôniers officiels, la Fédération joua son rôle auprès de ses membres et comme Section Française auprès de la Home and School and Parent-Teachers Federation of Manitoba. M. Léveillé, avec son humour habituel, parla au nom de M. le Dr H. Delaquis, président des Commissaires de langue française. M. Marcotte salua l'association "soeur" et prit part aussi aux délibérations ultérieures.

Le rapport du Comité d'enquête fut donné en trois phrases par le R. P. R. Durocher, président. "Ce qui a été fait est relaté, dit-il, dans le rapport qui se trouve dans le cahier du congressiste. (Voir texte ailleurs dans ce numéro.) Ce qu'il faut faire se trouvera dans les consignes que Mgr l'archevêque donnera, tout à l'heure. Merci". (Applaudissements)

(Suite à la troisième page)





AVIS

A cause des rapports du congrès de l'AECFM, il a fallu remettre à la semaine prochaine la publication de plusieurs nouvelles et articles habituels.

Cette année, plusieurs rapports ont été condensés dans le discours présidentiel qui se trouve à la deuxième page. La rédaction s'est permise d'y retrancher deux ou trois phrases, aux endroits indiqués ainsi: "Omission".

Les rapports des visiteurs ont été publiés la semaine précédente.

Les discours de M. Rouleau et de Mgr Baudoux ne sont pas textuels.

L'AECFM publiera incessamment un compte rendu du congrès.

VIGNETTES

Les photographies du congrès ont été prises par M. Napoléon Milesjzo.

En haut, M. Alfred Rouleau, orateur au banquet.

Plus bas, M. Marius Benoist dirige la Société Lyrique.

A droite, les quatre groupes d'étudiants qui ont gagné les trophées de "La Liberté et le Patriote" par leurs contributions au Sou de l'Ecolier:

1) Grades IX-X, couvent de St-Charles: première rangée, Claudette Giroux, Jeannette Gaudry et Julie Couture; deuxième rangée, Lorraine Robert, Sr M.-St-Félix, M.O., institutrice, et Anne St-Onge;

2) Ecole Lévis de Ste-Elisabeth: première rangée, Louise Alarie, Mlle Stella Dumontier, institutrice, et Annette Alarie; deuxième rangée, Diane Lussier, Monique Alarie et Marlene Alarie. (Louise, Annette, Monique et Marlene Alarie sont soeurs.)

3) Grade XI, école Lorette Centre: première rangée, Laurence Raynaud, Philippe Bourbonniere, Angèla Marcoux, Philippe Gélinas et Monique Desmarais; deuxième rangée, Eveline Desmarais, Soeur St-Patrice, S.J.S.H., institutrice, et Patricia Gauthier;

4) Grade VII, école élémentaire consolidée Ste-Anne: première rangée, Cécile Lajoie, Gabrielle Jubinville, M. Jos. Desrosiers, instituteur, Noëline Arbez et Jeannette Perlane; deuxième rangée, Lionel Brazeau, Raymond Lavack, Donald Demers, Maurice Fiola, Normand Lavack et Gilles Massicotte;

La SSJB satisfaite

Voici le texte d'une déclaration que la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec a rendu publique:

"Les dirigeants de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec ont manifesté leur satisfaction en apprenant la décision du Cabinet fédéral, transmise par M. George Hees, ministre du Commerce, de biffer la mention canadienne et américaine comme réponses possibles à la question sur l'origine ethnique du prochain recensement et d'apporter d'autres corrections au questionnaire.





L'organisme principal d'expression française des Manitobains a pris position en fin de semaine en faveur des octrois du gouvernement aux écoles privées et paroissiales. Une résolution à cet effet a été approuvée à l'unanimité au congrès annuel de l'AECFM samedi après-midi. L'Association d'Education engage ainsi tous ses membres, partout dans la province, à l'appui de la lutte que mènent depuis un an les associations de commissaires, d'instituteurs et de parents, au sein d'organisations neutres, et elle seconde puissamment au moment opportun les mémoires de ses associations subsidiaires.

La résolution avait été préparée soigneusement par l'exécutif de l'Association et elle sera portée à la connaissance du gouvernement avec commentaire.

Elle a vivement ému Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui, à la fin du congrès, a tiré les conclusions de la journée. Après avoir exprimé des considérations générales, Mgr Baudoux a abordé les considérations d'ordre religieux en demandant une "poussée d'expression d'opinions sur la nécessité de subventions aux écoles paroissiales".

Son Excellence a rappelé que dans les débuts de l'activité catholique l'Association a accepté de se retenir sur la question religieuse, mais que le temps est venu d'intervenir avec tout le poids que possède cette association, habituée à la lutte depuis quarante ans et plus en faveur de causes nobles et minoritaires. Cela est d'autant plus urgent que les autorités semblent vouloir profiter de la discrétion des Canadiens français pour faire croire qu'ils sont contents de leur sort comme catholiques et aussi qu'ils ont un devoir de reconnaissance à décharger à cause de traitements favorables.

Poussez!

L'archevêque encourageait donc tous les congressistes et tous ceux auxquels ils emporteront les mots d'ordre, d'écrire et de faire écrire "en arrivant à la maison". Grand promoteur de la prière pour cette cause, Son Excellence se permet de s'écrier "Ne faites pas que prier". "Il faut que la situation s'améliore. Poussez, poussez, poussez".

Au début de son allocution, Mgr Baudoux se plaint doucement de devoir parler en dernier lieu, quand le temps et l'attention commencent à faire défaut. Il félicite les prêtres de leur présence, l'oeuvre étant primordialement l'affaire des laïques, mais digne de la collaboration entière du clergé. Il donne trois congés aux religieuses qui ont sacrifié leur samedi pour y assister et il félicite le secrétariat pour un congrès bien préparé, surtout par la publication d'un cahier de rapports.

Vétéran de la cause française, Mgr Baudoux avoue avoir entendu les mêmes doléances depuis une quarantaine d'années et il fait remarquer qu'il faut un dosage de pessimisme et d'optimisme. Il faut que sans cesse nous soyons en éveil, jamais nous pouvons nous asseoir et dire: "C'est fait". C'est pourquoi les témoignages des faiblesses sont utiles autant que les témoignages des forces.

Son Excellence appuie une politique énergique: "La peur de la loi n'existait pas en 1916, dit-elle. Une maitresse de classe doit s'efforcer de parler le français le plus parfait possible. Ce qui fait le plus de mal, c'est de mal parler".

Enfin, Son Excellence félicite le président de son magnifique discours, qui s'adressait non seulement à la raison mais aussi au coeur. "N'asséchons pas le sentiment patriotique". Si la St-Jean-Baptiste ne peut pas être célébrée à cause du programme scolaire, il y a encore le Dollard. A la demande de Son Excellence, on terminait les délibérations par le chant de "Notre-Dame du Canada".

☆ ☆ ☆

Texte de la résolution

ATTENDU QUE la Commission Royale MacFarlane a recommandé des octrois en faveur des écoles privées et paroissiales au Manitoba; et

ATTENDU QUE ces écoles expriment d'une façon concrète les droits des parents en matière scolaire; et

ATTENDU QUE parmi ces écoles il y en a au moins six qui donnent une formation non seulement catholique mais aussi canadienne-française; et

ATTENDU QUE la justice demande le respect des droits des minorités, surtout en matière de foi et de langue, en autant que le permet le bien commun;

QU'IL SOIT RESOLU que l'AECFM demande au Gouvernement manitobain de venir en aide aux écoles privées et paroissiales dans l'esprit des recommandations de la Commission Royale.

(Proposée par MM. Hervé Sala et Gérard Gagné. Adoptée par acclamation.)

☆ ☆ ☆

BULLETIN

(Nous obtenons en dernière heure le texte anglais de la lettre ouverte adressée par l'AECFM aux membres de l'Assemblée législative à la suite de la résolution no 1 du congrès. Voir à la page 12.)

L'origine ethnique reconnue par Ottawa

OTTAWA — Le gouvernement Diefenbaker a honorablement et courageusement modifié son attitude à propos du recensement canadien, en acceptant la "suggestion" d'amender les questions no 7 et no 10 au chapitre démographique, pour qu'il n'y ait "plus de confusion" entre le domaine de la citoyenneté et celui de l'origine raciale.

C'est l'hon. George Hees, ministre du Commerce, qui a annoncé la nouvelle à l'ouverture de la Chambre, révélant que les nouvelles questions seront ainsi rédigées:

7—Etes-vous un Canadien? Sinon, de quel pays êtes-vous citoyen ou ressortissant?

10—A quel groupe culturel ou ethnique vous ou votre ancêtre du côté de votre père apparteniez-vous avant de venir sur ce continent?

La déclaration de M. Hees a été saluée de vigoureux applaudissements chez les députés conservateurs, particulièrement ceux du Québec.

L'hon. Lionel Chevrier, chef de file des députés libéraux québécois, a déclaré qu'il voulait étudier la déclaration de M. Hees, avant de se prononcer définitivement, ajoutant qu'il est évident, toutefois, que le "gouvernement a reculé dans cette affaire" et qu'il n'aurait pas été obligé de le faire s'il avait laissé les choses comme elles étaient en 1951 ou encore s'il avait d'abord consulté les experts du Bureau fédéral de la statistique, comme il vient de le faire, en acceptant ensuite les suggestions.

M. H. Argue, leader du CCF, a dit accueillir avec plaisir la décision du gouvernement.

A Ottawa, les observateurs estiment que voilà une affaire qui risquait de prendre des proportions malheureuses et qui se termine de façon satisfaisante.

Formules à imprimer: $120,000

M. W. E. Duffett, directeur général du Bureau fédéral de la statistique, a déclaré à "La Presse" que ces changements ne forceront pas le gouvernement à faire imprimer de nouveau "toutes" les formules du recensement, mais uniquement la feuille concernant les statistiques démographiques. On a dit n'être pas au courant du coût de cette nouvelle impression, mais des journaux ont déjà parlé de plus de $120,000. Il s'agit de feuilles spéciales (7,000,000 environ) ensuite utilisées dans des appareils électroniques.





"Nous sommes les fils d'une race qui ne meurt pas" — Rapport du président général de l'A.E.C.F.M. —

Si nous voulons du français c'est à nous d'en mettre! Cri de guerre pour ennemis, cri d'espoir pour les nôtres! Mot d'ordre de 1916. Vieille formule toujours nouvelle semblable à une prière quotidienne si souvent répétée mais qui inspire et qui fortifie, consigne transmise sans interruption depuis 45 ans cette année.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, toujours fidèle à sa devise, a suivi une marche ascendante qui étonne et qui est presque miraculeuse. Remercions-en la Providence et saluons nos devanciers, patriotes éclairés, qui, depuis presqu'un demi-siècle, ont tenu allumé le flambeau de la vie et de la culture française dans cette province. Puisse-t-il ne jamais s'éteindre!

Il serait trop long de résumer tout ce qui a été accompli depuis la fondation de notre Association, qu'il nous suffise de dire que dans plusieurs milieux, parlementaires et autres, particulièrement quand il s'agit de questions scolaires, on s'inquiète et on s'enquiert de son attitude. Sa parole est considérée comme le reflet de la pensée des Canadiens français du Manitoba.

L'un des buts de cette réunion est de vous donner un aperçu des activités de l'Exécutif élu en octobre 1959. Ceci vous permettra de juger s'il a été fidèle à la consigne à laquelle je viens de faire allusion.

REUNIONS

Votre Exécutif a tenu 15 réunions régulières et dûment convoquées. Une moyenne de 21 membres y assistèrent. Le comité d'administration a eu 14 réunions et les dix autres comités se sont réunis de 4 à 5 fois. Ce qui donne un total d'environ 70 assemblées.

CONGRES

Au lieu d'organiser un congrès en octobre comme d'habitude, nous avons cru qu'il serait préférable de le faire en janvier afin de permettre aux gens des paroisses rurales d'y assister sans danger de conflit à cause des travaux des champs et aussi afin qu'il coïncide avec l'année fiscale, pour que les délégués puissent discuter du rapport financier et du budget soumis. Il fut également décidé qu'une journée suffirait parce que cela n'occasionne qu'un seul déplacement.

PERCEPTION

La perception a été fixée à la fin de janvier pour qu'elle coïncide, elle aussi, avec l'année fiscale. Auparavant elle était organisée en octobre parce que les cultivateurs vendaient leurs récoltes à ce moment-là. De nos jours, ce problème n'existe pas. Ils ont autant d'argent en janvier qu'en octobre, paraît-il.

Notons, en passant, que les communautés enseignantes contribuent généreusement à l'Association d'Education. J'en profite pour leur offrir nos plus sincères remerciements. En reconnaissance de ce qu'elles font, il fut suggéré que chaque religieuse enseignante retienne $5.00 de sa contribution pour sa carte de membre à l'Association des Instituteurs et pour un abonnement au Bulletin.

Soulignons qu'à la suite d'un appel fait par M. Lucien Guénette pendant le congrès des commissaires d'écoles de langue française, les commissions scolaires ont commencé à envoyer leur contribution de $25.00 au club des 200.

FONCTIONNEMENT INTERNE

L'an dernier votre président, M. Hervé Sala, disait que toute association qui progresse devrait constamment apporter à sa constitution les adaptations qui s'imposent. Tel que recommandé, l'Exécutif a été divisé en comités et la distribution du travail à chacun a donné de bons résultats. Chaque comité étudie les problèmes qui lui sont confiés, transmet ses recommandations à l'Exécutif qui ratifie le tout, avec amendement si nécessaire. Les réunions de l'Exécutif sont donc plus courtes. Il n'y a pas de longues discussions puisque l'essentiel des problèmes est ressassé par les comités responsables.

Il serait mieux s'ils se réunissaient plus souvent mais nous ne pouvons pas exiger que notre officier de liaison, qui agit comme secrétaire pour chacun, soit au bureau sept soirs et sept jours par semaine. Plus de réunions voudraient dire plus de suggestions, cela donnerait plus de travail, impliquerait plus de personnel, exigerait plus d'argent et, par conséquent voudrait dire une augmentation sensible de la perception.

CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE

Par l'entremise de notre représentant au Conseil de la Vie Française, M. le docteur P.-E. LaFlèche, nous avons appris que l'Association recevrait $1,000.00 du conseil cette année pour lui aider dans son travail. La somme de $3,000.00 est destinée à quelques écoles nécessiteuses. CKSB recevra $500.00, La Liberté et le Patriote $500.00. Toute notre gratitude au Conseil de la Vie Française.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Approximativement 321 films en dépôt à notre secrétariat ont été vus par 25,000 personnes environ au cours de l'année écoulée. Nous avons signé un contrat avec l'Office National du Film en vertu duquel il nous verse un octroi de $400.00 pour aider à payer le salaire d'une personne préposée à la cinémathèque. M. A. Vielfaure qui est maintenant reconnu comme le représentant officiel de l'Office National du Film au Manitoba travaille en étroite collaboration avec nous.

COURS D'ETE

Les cours d'été destinés à compléter la formation catholique et française de nos instituteurs et de nos institutrices organisés par le R. P. Georges Ramaekers en 1959 ont été reconnus et autorisés par le département de l'Instruction Publique du Manitoba en 1960. Malheureusement l'approbation officielle prit plus de temps que prévu et notre requête pour des professeurs de l'Université Laval fut faite trop tard. Il nous a donc été impossible d'en obtenir.

FINANCES

Notre trésorier M. d'Eschambault se charge de vous mettre au courant de l'état financier. Va sans dire qu'il faudrait augmenter nos revenus si nous voulons continuer le travail de l'Association d'une manière efficace. Par exemple, notre officier de liaison devrait pouvoir se libérer du travail de bureau afin de se mettre davantage en rapport avec notre population, de se rendre plus souvent dans nos centres pour accomplir son travail de liaison, de relation publique, qui est de toute première nécessité. Si nous lui demandions de s'absenter plus souvent du bureau il serait nécessaire qu'une autre personne vienne prêter main-forte au secrétariat. La renaissance, et là où il n'y en a jamais eue, la création de cercles locaux aiderait certainement à ramasser plus d'argent, qui est, comme vous le savez, le nerf de la guerre.

DECES

C'est au printemps de 1960 que disparaissait l'un des grands apôtres de l'Ouest, Mgr Antoine d'Eschambault. Dans un sermon qu'il prononçait à l'occasion de l'ouverture du congrès de 1956, Mgr d'Eschambault disait: "Nous avons été conduits par l'Esprit à travers les récifs et les éléments menaçants", mais pour lui il restait encore beaucoup à faire. Comme il avait raison!

Il était un de ceux qui ont travaillé le plus à la survivance de la langue française dans l'ouest du Canada. Mentionnons qu'il fut l'un des pionniers de la radio-française dans l'Ouest. Il fut visiteur d'écoles pendant 10 ans. Je laisse à celui qui présentera à sa famille cet après-midi l'insigne de la Fidélité Française, le soin de faire son éloge.

Une autre belle figure disparaissait en décembre 1960. Je veux parler de M. Pierre Raimbault, travailleur infatigable et patriote convaincu. Toujours prêt à servir, il avait été membre de l'Exécutif pendant plusieurs années. Il laisse un souvenir inoubliable.

DEPART

Le Président du comité des résolutions, M. Léo Dufault, nous quittait l'été dernier pour Edmonton, où la Librairie Fides lui confiait la tâche d'ouvrir une succursale. Le Supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, M. Edouard Gagnon, se voyait confier un poste au Grand Séminaire de Manizales, en Colombie, Amérique du Sud, et le Dr Dupont acceptait la direction de l'Hôpital des Soeurs Grises à Régina. Nous sommes certains que leurs talents seront très appréciés là où ils sont, comme ils l'ont été ici d'ailleurs.

ECOLE NORMALE

Le printemps dernier notre Association a lancé une campagne dans les écoles, par circulaires et par l'intermédiaire des visiteurs, pour recruter des instituteurs et des institutrices. Cette année, il y a presque 50 étudiants et étudiantes au "Teachers' College".

Nous sommes heureux de vous dire que M. Marcel Bonneau, qui est très sympathique, a été nommé directeur de français. On se rappelle qu'à la suite de démarches faites auprès du Ministre de l'Education, le comité d'enquête présidé par le R. P. R. Durocher avait obtenu l'assurance qu'on emploierait une personne pour enseigner le français en 1960. M. Arthur Corriveau, qui est maintenant inspecteur pour la division de la Rivière Seine, n'avait pas été remplacé en 1959.

Ajoutons que nous défrayons le coût de transport par autobus, de St-Boniface à l'école, pour les normaliennes qui logent au foyer de la Présentation.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Nous déplorons le fait que trop des nôtres enseignent dans des centres anglais. Nous aurions besoin de beaucoup plus d'instituteurs et d'institutrices compétents de langue française que nous en avons. Nous faisons de nombreuses demandes pour trouver des professeurs aux écoles qui en désirent, mais le secrétaire-gérant a dû demander beaucoup trop de "permis" au département de l'Education. La valeur de nos écoles en souffre.

LE SECRETARIAT

Le Ciel nous a favorisés d'un officier de liaison sans pareil qui est en même temps secrétaire-gérant. Il est au courant de tous les problèmes scolaires et il s'acquitte avec savoir-faire et diplomatie des tâches qui lui sont assignées ou qu'il a entreprises de sa propre initiative pour le plus grand bien de l'Association. J'ai déjà dit et je le répète, pour être secrétaire d'une Association comme la nôtre, il faut une vocation spéciale qui est ordinairement celle d'un célibataire dans le ministère. Mes chers amis, au nom de l'Exécutif, je remercie M. René Préfontaine du beau travail qu'il fait. Souhaitons qu'il demeure à son poste encore très longtemps.

(Omission)

Dans les cadres actuels, l'Association d'Education ne peut pas faire plus, mais si certains projets à l'étude se réalisent, il se peut que nous pourrions en élargir ses cadres. Un comité a été nommé pour étudier la possibilité de construire un grand centre franco-manitobain qui comprendrait bureaux pour toutes nos associations nationales, salles de réunions et de spectacles et même un restaurant français.

Conduit à bonne fin financièrement et aussi en comptant sur certains octrois possibles qui nous viendraient de la Province de Québec, nous trouverions peut-être là les revenus nécessaires à la réalisation d'autres projets essentiels.

C'est peut-être une idée utopique mais qui mérite tout de même considération. Je vous fais grâce des autres détails. M. Léo Landry, président de ce comité, vous donnera plus d'informations au cours de ce congrès.

ETAT DU FRANÇAIS

73% des enfants de nos écoles, de la quatrième à la douzième année, ont pris part au concours de français. La Moyenne provinciale fut de 64%.

SITUATION DANS LES ECOLES

Dans une certaine mesure, la centralisation scolaire . . . consolidations, grandes divisions, n'est pas trop favorable au français. Si un élève ne parle pas français dans une classe, presqu'invariablement tous les élèves oublient de parler français. Dans les circonstances, il faut en tirer le meilleur parti possible, mais il est nécessaire de toujours être sur le qui-vive pour ne pas perdre de terrain.

TELEVISION ET RADIO FRANÇAISES, JOURNAL

C'est le 24 avril 1960 que Radio-Canada inaugurait CBWFT, le poste de télévision française. On ne présente pas de programmes locaux car ils nous viennent tous de Montréal sur film, kinéscope ou ruban magnétoscopique. Selon les rapports, les téléspectateurs qui se trouvent dans le rayonnement du Canal 6 sont satisfaits des émissions en général.

CKSB qui célèbre cette année son 15e anniversaire est toujours populaire auprès des nôtres. Nous devons signaler une série de programmes en particulier et destinés aux jeunes de nos écoles. C'est l'émission "Retour à nos belles chansons" faite en collaboration avec l'Association d'Education des Instituteurs de langue française et le poste CKSB. Un recueil de 60 chansons mis en brochure par notre secrétariat est vendu dans les écoles afin que tous puissent suivre le programme. M. l'abbé P. Raymond et M. Antoine Gaborieau en ont été les organisateurs.

Notre journal La Liberté et le Patriote continue son magnifique travail. Ses éditoriaux sont toujours des plus appréciés et servent à éclairer notre population sur nos problèmes nationaux et autres. Le secrétariat apprécie vivement la collaboration de CKSB et du journal, qui peuvent d'une façon directe atteindre les Canadiens français. Tous ces médiums sont essentiels au rayonnement de "Notre belle langue" française, thème de ce congrès. Puissent-ils vivre longtemps!

FESTIVAL

Grâce au dévouement inlassable de M. l'abbé Pierre Raymond, le festival de la bonne chanson a été un grand succès l'an dernier. L'auditorium Notre-Dame était rempli à capacité. On se propose de répéter l'exploit cette année en ayant en tête un local plus grand, tel que le théâtre Playhouse.

MANUEL SCOLAIRE

Le Révérend Père Georges Ramaekers a écrit un volume qui servira dans nos écoles sans aucun doute. Il est même question qu'il soit approuvé par le Gouvernement de la Province de Québec pour ses écoles. Il s'intitule: "A l'aventure". C'est un volume qui promet d'être "toute une aventure", et très profitable à tous points de vue.

(Omission)

FEDERATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'OUEST

Une fédération canadienne-française pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie a été approuvée en principe à Saskatoon le 13 novembre. Le résolution favorable au projet doit être soumise en temps et lieu aux associations provinciales. Les participants ont insisté sur l'importance de la coordination des efforts. La refrancisation semble être l'entreprise la plus urgente. Les congressistes ont discuté longuement (et je cite le communiqué de presse émis par M. René Préfontaine) de l'établissement, par la Province de Québec, d'un Ministère des Affaires Culturelles et des moyens qui permettraient à un tel bureau de venir efficacement en aide à l'Ouest. La note dominante de l'assemblée fut cependant celle d'une entraide dans l'Ouest, quitte à proposer un programme bien concret et réaliste aux compatriotes de l'Est quand le moment opportun sera venu.

ACTIVITES POLITIQUES DE L'AECFM

Votre association a étudié les questions d'amalgamation de St-Boniface au plan Métropolitain (Metro). Elle a fait des représentations sous forme de lettres au gouvernement provincial lui exprimant nos craintes.

Nous avons exprimé par écrit au député fédéral de St-Boniface et au Ministre en cause nos inquiétudes de ne pas exiger que tout le courrier de St-Boniface soit adressé à St-Boniface "6" plutôt que de laisser le choix entre St-Boniface "6" et Winnipeg "6". Il arrivera un jour que les compagnies de Winnipeg ignoreront St-Boniface "6" et qu'elles adressent toutes leurs communications à Winnipeg "6".

Nous avons également exprimé au Député de St-Boniface, Me Laurier Régnier, nos craintes au sujet des formules du recensement fédéral qui seront utilisées en juin prochain. A notre avis, elles sont rédigées au détriment des Canadiens français et spécialement de la minorité canadienne-française de l'Ouest.

(Omission)

FONCTIONNEMENT SCOLAIRE

Le fonctionnement scolaire qui fait du travail très efficace a obtenu de M. Davies, directeur du curriculum au Département, que le cours de l'Association d'Education "French Option" soit mis sur le même pied que les autres programmes. Le concours de français, l'une de ses responsabilités, fut une réussite encore cette année. M. Lancelot, président, mérite nos félicitations. Mlle Comte, très active au sein de ce comité, est allée suivre des cours de méthodologie de l'enseignement du français à Ottawa. Nous sommes certains que ses directives aideront grandement le comité dans son travail.

NOUVELLES ECOLES FRANÇAISES

C'est avec joie que nous avons appris la construction de deux nouvelles écoles paroissiales, celle de St-Emile, érigée par M. l'abbé L. Bouvier et celle de l'Assomption à Transcona, confiée à M. l'abbé H. Perron.

VOYAGES ET REPRESENTATIONS

M. Préfontaine, au cours de l'année, a participé au congrès de l'ACFC à Gravelbourg en octobre 1959, à celui de l'ACELF en août 1960 et à la conférence sur l'enfance à Ste-Adèle en octobre 1960. Il m'accompagnait à la réunion de Saskatoon en novembre 1960, où il fut question de former une Fédération des Associations canadiennes-françaises de l'Ouest. Votre président a représenté le Manitoba au congrès de l'ACFA à Edmonton en novembre 1960.

Je remercie tous les membres de l'Exécutif qui nous ont donné leur entière collaboration et en particulier les présidents de chaque comité. Si, au cours de ce rapport, j'ai souligné des points dont certains comités étaient responsables, et que je ne l'ai pas fait pour d'autres, cela ne veut pas dire qu'il y en a qui ne se sont pas bien acquittés de leur tâche, non, c'est tout simplement parce que certaines choses devraient être apportées à votre attention. Tous les comités ont fait du beau et bon travail.

Notre gratitude aux visiteurs d'écoles qui sont constamment sur le champ de bataille, au personnel du secrétariat, M. René Préfontaine, déjà mentionné, à Mme J.-R. Cabana, secrétaire, Mme B. Léveillé et Mlle Parent qui viennent souvent nous prêter main-forte, ainsi qu'à nos vérificateurs, MM. Forest et Guénette, enfin à toutes les personnes qui, directement ou indirectement, ont contribué à la bonne marche de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

AIDE AUX ECOLES SEPAREES

L'AECFM a nommé un comité qui préparera un mémoire ou une lettre officielle au gouvernement provincial à être ratifié par ce congrès appuyant l'aide aux écoles séparées.

SOU DE L'ECOLIER

Grâce aux remises du sou de l'écolier, des livres français pour une valeur de $2,000.00 ont été ajoutés aux bibliothèques de nos écoles.

IMPOT SUR LE REVENU

Et pour finir sur une bonne note, disons qu'Ottawa a reconnu officiellement cette année que l'Association d'Education était une oeuvre charitable et conséquemment tous les dons qu'on lui fait peuvent être déduits de votre impôt sur le revenu. Nos remerciements à Me Laurier Regnier, M.P., pour ses démarches fructueuses en notre faveur auprès du ministère de l'Impôt sur le revenu.

Mes chers amis, en suivant les traces de nos ancêtres qui ont posé des gestes de foi patriotique, nous vivons, nous survivons, nous rayonnons, mais rappelons-nous que les premiers chaînons de notre survivance sont les parents et les éducateurs. L'Association peut faire sa part, mais sans eux, il est impossible d'obtenir les résultats voulus. D'ailleurs, personne ne doit fléchir.

Nous n'avons aucune crainte. Certains prophètes de malheur prédisent périodiquement que dans vingt-cinq ans il n'y aura plus de français dans l'Ouest. On a dit ça il y a 10, 30 et 45 ans. On le dit encore mais le français est plus fort que jamais! Certainement, il y aura des difficultés comme il y en a eues dans la passé mais, à l'exemple de nos ancêtres, nous devons aller de l'avant. Nous y allons!

Le français et la religion s'épanouissent et fleurissent dans nos belles plaines du Manitoba pour une raison qu'il me plaît de répéter à qui veut l'entendre, c'est parce que nous sommes les fils d'une race qui ne meurt pas!

LEO REMILLARD,
président général.

Au congrès de l'AECFM

Vie économique et vie culturelle

Le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote,** a fait en termes éloquents la présentation du conférencier, M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins. M. Rouleau était déjà avantageusement connu des coopérateurs franco-manitobains, à cause de ses visites et à cause de sa participation à des congrès de ce mouvement. Il a aussi été l'architecte principal du nouveau système de financement des mouvements patriotiques de l'Alberta et il a organisé le placement en Saskatchewan de chefs coopérateurs entraînés à Lévis, P.Q.

Homme à la fois convaincu et pratique, l'orateur avait choisi comme sujet: l'économie, une des conditions essentielles à la vitalité de la langue et de la culture françaises.

Après avoir félicité les compatriotes de leur persévérance et souligner que la langue doit devenir la forme même des intelligences et des coeurs, M. Rouleau a déclaré qu'il est impossible de maintenir la langue et la culture sans que nous nous occupions de l'argent.

Exemples concrets

Au cours de son exposé, le conférencier a cité les déclarations pertinentes, du chanoine Groulx, du R. P. Adélard Dugré, de MM. Jean Lanctot et Esdras Minville, du R. P. Richard Arès, etc., mais il impressionna l'auditoire surtout par le récit des expériences qui ont marqué la lutte pour la libération économique de Québec. "L'ACELF, se plaît-il à rappeler, a formé une commission d'éducation économique dans ce but".

M. Rouleau a cité l'exemple des progrès réalisés par les Caisses populaires, les banques à contrôle canadien-français et les compagnies d'assurance. Dans le champ de l'assurance-vie, la progression a été dans les proportions de 14 pour cent à 25 pour cent du marché québecois. Dans les trois champs mentionnés la proportion nationale est maintenant $2.500,000,000 sur un total de $26,000,000,000, soit un treizième des capitaux.

Réalisations

Parmi les conséquences de ces efforts, M. Rouleau mentionne les suivantes:

1) Plusieurs nouveaux emplois ont été créés pour la population canadienne-française, parmi lesquels les postes d'administrateurs, d'actuaires, d'architectes, d'ingénieurs;

2) Les salaires payés ont contribué à rehausser la prospérité;

3) La concentration des capitaux a permis la création de trois oeuvres influentes: un fonds mutuel, les Placements collectifs, lancé par 60 personnes avec capital de $60.000, contrôle maintenant $4,000,000 de valeurs. Une Banque d'affaires, pour aider l'expansion financière de nos entreprises, a atteint les $500.000 et une Compagnie Nationale de Gestion, pour acheter les entreprises canadiennes-françaises à vendre, dispose d'un million de dollars. M. Rouleau a cité cinq entreprises qui ont été relancées par la Banque d'affaires, un moulin à scie, une conserverie, une manufacture de meubles, etc.;

4) L'Assurance-Vie Desjardins, qui réserve ses placements pour les oeuvres non seulement sûres, mais aussi ayant une portée sociale et morale, a réussi à mettre sur pieds l'industrie de pêche de la Gaspésie, en collaboration avec les coopératives que de grosses entreprises anonymes menaçaient d'extinction. De même la construction de logements pour les gens de moyens modestes a été rendue possible par les coopératives d'habitation de Montréal dont il a fallu financer l'achat de terrains évalués à un million de dollars;

5) Plusieurs bénéfices découlent indirectement du pouvoir économique. Les compagnies telles que l'I.B.M. finissent par fournir des machines et des manuels en français. On demande et on obtient que tous les matériaux de construction d'un siège social portent une étiquette française, et il en résulte que tous en bénéficient;

6) Le programme "Joindre les deux bouts" commandité par l'Assurance-Vie fait pénétrer le français dans les endroits qui étaient impénétrables: North Bay, Sudbury, Toronto et bientôt Windsor. Dans ce dernier cas il a fallu menacer d'embaucher les postes de Detroit pour faire accepter un programme en français. "Ce langage, tout le monde comprend ça", d'insister l'orateur.

Le pouvoir d'achat

En plus de l'influence des entreprises économiques, il y aura avantage à cultiver la puissance du pouvoir d'achat, dit-il. C'est la seule dont nous disposons librement comme peuple. On estime qu'en 1959 l'élément canadien-français a dépensé $7,000,000,000, voilà un atout principal. Comment utiliser ce pouvoir? Par la solidarité économique, avec nos banques, nos compagnies d'assurance, les fournisseurs qui offrent des produits avec étiquette bilingue, les Caisses populaires, "épine dorsale de la liberté économique". D'ailleurs, "L'achat chez nous" est devenu le credo de M. Coyne aussi.

M. Rouleau, après avoir tracé ce tableau sommaire des progrès dans la vie économique de la population québecoise, a souligné comment cette préoccupation peut hâter la solution de plusieurs autres problèmes, l'exode de jeunes ruraux vers les villes, les mariages mixtes, les difficultés scolaires, le manque de compétence, l'extension de la télévision française.

Exemples frappants

Par exemple, dit-il, il y a le dialogue entre Québec et les minorités, tel que cela a été pratiqué l'an dernier par M. Roland Couture qui a traité du marché franco-manitobain devant les hommes d'affaires de la vieille province, ce qui fut pour eux une véritable révélation. (Et la conférence de M. Rouleau chez nous!)

Le Québec pourrait envoyer des professionnels et autres pour combler les vides dans l'Ouest. Récemment à titre d'expérience, M. Rouleau a placé une annonce une fois dans deux quotidiens de Québec pour demander des personnes compétentes en vue d'accepter des responsabilités dans la Saskatchewan. Il a posé des conditions très dures, mais il a eu 62 demandes. L'an dernier, une expérience a été tentée en sens inverse. Un jeune de la Saskatchewan, habitué au milieu anglais, a passé plusieurs semaines à Lévis et en est revenu marqué pour la vie et cent fois plus conscient des richesses humaines de son héritage national.

A Calgary, les coopératives de logement encouragent les nouveaux arrivés en ville à se placer à proximité de la paroisse nationale. Enfin, les institutions de Québec s'intéressent de plus en plus à rayonner dans l'Ouest et dans les Maritimes. Et les contribuables de Québec paieront les taxes qui rendent possible le nouveau ministère de Québec en faveur des minorités "Outre frontière".

Réforme des structures

Il restera quand même la réforme des structures à opérer. Sans nier le travail énorme qui a été accompli dans le passé, le temps semble venu de faire un gros effort, au moyen d'un parlement du Canada français, qui aura à son service une équipe de personnes spécialisées et à plein temps.

Autrement on marche au gré des événements, on improvise, on manque d'orientation, on manque de méthode, on manque les données qui sont le fruit de recherches, on ne tire pas le plus grand profit possible des institutions et des ressources que nous possédons.

Tout cela sera possible en misant sur l'économie afin de s'en servir pour le bien de la langue et de la culture.

M. Joseph Chabalier remercia l'orateur dont la lucidité et l'ardeur ont soulevé des applaudissements prolongés.

☆ ☆ ☆

Rapport du comité d'enquête

Il arrive parfois à la télévision que le son fait défaut tandis que l'image ne cesse de s'agiter. Le rapport du Comité d'Enquête est un peu dans ce ton. Nous ne publions pas tout ce qui s'est passé. L'image est là mais le son manque. Pour capter le son, en effet, il faut assister au congrès.

Que trouve-t-on dans l'image? Des rencontres, des conversations intimes, des appels interurbains, des réunions, des sessions d'étude. Le tout en collaboration avec le secrétaire général.

L'enseignement du français à l'école normale est maintenant organisé sur une base solide qui fait prévoir des progrès constants; le directeur du curriculum provincial se tient en rapport étroit avec notre comité de fonctionnement scolaire pour l'organisation des cours du français et nous prévoyons que l'étreinte officielle qui confère le prestige de la légalité à notre travail, nous amène en même temps une mesure de contrôle officiel. L'enseignement du français à partir de la première année semble maintenant une question réglée.

Nos divisions ont subi le contre-coup des diversités d'opinions au sujet des sites scolaires. Jusqu'ici il n'y a pas de problèmes insolubles pour nos écoles en dehors des divisions.

Le Comité a été très actif dans le champ de la collaboration avec nos associations de commissaires, d'instituteurs, de parents et maitres, par rapport à la question des écoles paroissiales. Les nôtres dans ces groupes ont été vraiment des troupes de choc.

Les question de Winnipeg 6 est revenue sur le tapis, ainsi que le problème d'une question qui fait partie du recensement pour l'année 1961. Dans les deux cas l'opposition se réfugie dans l'équivoque et la lutte est compliquée. De plus en plus l'Association multiplie ses relations avec les autres associations, soit provinciales, soit nationales.

Pour cette raison et pour d'autres, d'ordre pratique, il est **suggéré que le titre du Comité soit modifié pour se lire ainsi: Comité de Liaison.**

Il semble possible qu'à l'avenir, au Manitoba, un effort sera déployé pour nous faire choisir entre les exigences de la foi et celles de la langue. Il faut être convaincu que les deux se complètent comme l'âme et le corps et que les forces hostiles à l'une, finissent toujours par frapper les deux.

Un merci sincère aux membres du comité, aux présidents et vice-présidents actuels, aux anciens présidents du comité et de l'Association qui individuellement ou en groupes plus ou moins nombreux ont abattu la besogne. Un merci spécial à mon collaborateur, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., dont le travail supplémentaire compense souvent l'absence de son confrère. Et enfin merci à notre secrétaire général, infatigable et habile.

☆ ☆ ☆

Rapport du trésorier

Etat de recettes et déboursés pour l'année 1960

RECETTES —		
Contributions — annexe "2"	$14,463.25	
Sou de l'écolier — net	808.55	
Dons reçus	307.25	
Intérêts, prêts, banque, placements	730.03	
Chansonnier	93.06	
Cinémathèque	215.64	
Festival	175.00	
Divers	113.53	$16,906.31
DEBOURSES —		
Salaires	$12,321.81	
Ordre du mérite	5.22	
Frais de voyage — visiteurs	2.409.00	
Frais de voyage — officier de liaison	845.02	
Papeterie et impression	846.27	
Timbres	268.22	
Chauffage et éclairage	193.57	
Eau et taxes	230.66	
Annonces et abonnements	81.55	
Téléphone	251.16	
Articles de bureau	114.96	
Frais de perception	268.60	
Concours de langue française	2.267.12	
Entretien de bureau	180.00	
Transport des normaliens	178.66	
Dons faits	807.00	
Cours aux normaliens	171.00	
Dépenses d'assurance	296.26	
Charges de banque	4.73	
Dépenses diverses	147.50	
Cotisations	41.00	
Remise de contributions — instituteurs	65.00	
Dépréciation — automobiles	1,575.46	23.569.77
Excédent des déboursés sur les recettes		$6,663.46

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Etranger: 6 mois, $2.50; 1 an, $4.00; 2 ans, $7.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa



CONGRÈS . . .

(Suite de la première page)

Résolutions

La plus grande partie de l'après-midi fut consacrée à l'étude des résolutions, dont une liste avait été remise aux participants.

En tête venait une résolution demandant la mise en vigueur du plan d'aide aux écoles privées et paroissiales dans l'esprit du rapport de la Commission MacFarlane. Elle fut votée par acclamation.

Plusieurs propositions suscitèrent un débat animé, car il s'agissait d'élargir ou d'accélérer l'activité de l'Association. (La liste des textes se trouve ailleurs dans le journal, avec indications pertinentes.) Le secrétaire général, M. Préfontaine, présidait cette partie du programme avec compétence et dignité.

Voici les membres de l'Exécutif élus au 24e congrès de l'AECFM, le 21 janvier: M. Denis Belair, Me Paul Bétournay, Mlle Elise Comte, M. Auguste Dansereau, M. Henri d'Eschambault, M. Antoine Gaborieau, M. Lucien Guénette, M. Léo Rémillard et M. Antonio Vielfaure, de St-Boniface, M. Georges Forest, M. Léo Landry, M. le Dr Georges Sabourin et M. Hervé Sala, du Précieux-Sang, M. Gérard Gagné, de St-Pierre, M. le Dr André Lachance, de Ste-Marie, M. le Dr G.-M. LaFlèche, du Sacré-Coeur de Winnipeg, M. Robert Roy, de Winnipeg, et Me Robert Trudel, du Sacré-Coeur.



Un des gestes les plus impressionnants du congrès de l'AECFM fut la remise de l'Ordre du Mérite Scolaire à neuf institutrices. On les voit en personne ou par délégation sur la photo, avec Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et M. Marcel Lancelot, président du Comité de fonctionnement scolaire: première rangée, Soeur St-Honoré et Soeur St-Emile, S.J.S.H., Mme Marie-Antoinette Lemaire, Mgr Baudoux, Mme Alexina Manaigre et Soeur Marie-du-Bon-Secours, M.O.; deuxième rangée, Soeur Marie-Paul-de-la-Croix, S.N.J.M., Soeur St-Eméric, S.J.S.H., M. Lancelot, Soeur Thérèse-du-Rédempteur, S.J.S.H., et Soeur Marie-St-Edmond, M.O.

Remise posthume des insignes de l'O.F.F. à Mgr d'Eschambault

L'Ordre de la Fidélité française en Amérique fut institué en 1947 par le Conseil de la Vie française comme haut échelon où sont enregistrés les mérites des artisans de marque de la culture française en notre pays.

Aujourd'hui, je me fais le porte-parole du Chancelier de l'Ordre pour faire l'éloge de celui qui nous quittait prématurément le 18 mai dernier au Manitoba, à l'âge de 64 ans, Mgr Antoine d'Eschambault, P.D.

Etant donné la part active qu'il prit à l'oeuvre de l'Association d'Education, j'ai cru bon de me saisir de cette occasion pour faire l'éloge du disparu et remettre à sa famille les insignes qu'il avait si bien mérités.

Je ne veux point répeter les éloges les plus légitimes qui furent dits de lui par le Chancelier de l'Ordre de la Fidélité en septembre dernier; tous ont pu lire dans **La Liberté et le Patriote** le compte rendu des louanges qui lui étaient adressées à ce moment-là. Le Chancelier aurait tant souhaité la présence du distingué récipiendaire en cette occasion, mais la divine Providence en avait décidé autrement.

Je voudrais cependant lui rendre un témoignage personnel devant notre population, elle qui l'a si bien connu et qui a su l'apprécier.

Dans un pays, il y a de ces personnalités qui contribuent grandement au développement soit spirituel ou matériel, soit intellectuel ou artistique de celui-ci, et qui se placent au premier plan. Mgr d'Eschambault était une de ces personnalités. Dans notre histoire manitobaine plus spécifiquement, il était une cheville ouvrière de première importance parmi les nôtres.

Dès le collège, il montrait déjà de véritables talents pour les études. Les doctorats obtenus par la suite en font foi; mais il y avait aussi, chez lui, de grandes qualités de chef.

On le compte parmi les ouvriers de l'Association d'Education comme visiteur d'école, on le retrouve dans le domaine de l'enseignement comme conférencier en nombre d'occasions même au palier universitaire. L'Union Canadienne, l'Union Métisse, le musée historique, l'enseignement postscolaire et la radio surtout sont des oeuvres qu'il n'a cessé de seconder de ses efforts constants et qui témoignent de son zèle ardent.

On se doit de signaler l'intérêt à la culture française et en particulier à notre histoire de l'Ouest; cette histoire lui était très chère. Il l'a étudiée dans ses détails, l'a fait connaitre en maintes occasions au point qu'il en était réputé maitre. Ses connaissances lui valurent d'être membre de la Commission des sites et monuments historiques pendant nombre d'années, fonctions et responsabilités qu'il sut exercer avec dignité, tact et efficacité. Il en fut même président en 1958.

Il était estimé des siens et de ses compatriotes d'autres langues; il était l'ami de tous.

C'est un honneur pour moi de remettre les insignes si distinguées de la Fidélité à sa famille. J'inviterais donc M. Henri d'Eschambault à vouloir les recevoir au nom de la famille.

P.-E. LaFlèche, D.C.D.

☆ ☆ ☆

La famille d'Eschambault exprime sa gratitude

M. Henri d'Eschambault, qui a accepté, au nom de la famille, les insignes de l'Ordre de la Fidélité française qui avait été accordé à feu Mgr Antoine d'Eschambault, s'est exprimé en ces termes:

J'ai l'honneur et le plaisir de présenter les hommages et l'expression de la gratitude de ma famille aux membres du Conseil de la Vie française pour leur générosité à l'égard de notre cher disparu, Mgr Antoine d'Eschambault. L'allocution, prononcée par le grand Canadien qu'est M. l'abbé A. Verrette à l'issue d'un diner offert par le Conseil de la Vie française au Cercle universitaire de Québec en septembre dernier, nous a touchés profondément.

Il convenait que cela fut dit en la vieille ville de Québec; ville pour laquelle notre frère, Antoine, avait tant d'affection; ville où il fut choyé par des professeurs et des collègues qui savaient bien ouvrir leur coeur à celui qui était de leur race, mais cependant dans une certaine mesure, étranger.

Cette compréhension et l'encouragement accordés aux membres lointains de la famille canadienne-française par le vieux Québec a toujours laissé dans l'âme d'Antoine une impression très vivace et c'est pourquoi durant sa vie entière, il a maintes fois sollicité pour un grand nombre de jeunes Manitobains les faveurs dont il avait été le bénéficiaire.

Notre frère, Antoine, a joui de l'amitié d'un grand nombre de personnalités de notre famille canadienne-française. Il comptait aussi beaucoup d'amis canadiens tout court qui jouissaient de son estime et de son affection. Sa loyauté envers ses collègues membres du clergé et les égards qu'il avait pour eux marquait le grand intérêt qu'il leur portait.

Passionné pour l'histoire, il avait une affection particulière pour la Société Historique et tous ses membres, mais, de plus, l'histoire du pays avait accentué en lui un fort penchant pour la race métisse. Les Métis n'eurent jamais d'ami plus sincère et plus dévoué.

Son Alma Mater, le Collège de St-Boniface, tenait aussi une grande place dans son coeur. Il avait beaucoup contribué à la fondation de l'Oeuvre des Bourses et en avait été le président jusqu'à sa mort.

Il a aussi fait sa part de sacrifices pour que notre Association d'Education soit placée au premier plan dans notre vie nationale et croyait que l'Association devrait être celle qui occupe le premier plan parmi nos organismes manitobains.

En ce qui concerne notre famille, il faut dire que nous avons été très attachés les uns aux autres. Antoine s'intéressait à tous les membres de sa famille et leur prodiguait son affection tout naturellement. Les enfants de ses neveux lui étaient tout particulièrement chers.

En conclusion, je veux remercier tout particulièrement mon bon ami, M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, pour qui il avait une affection toute particulière. L'allocution que nous venons d'entendre fait preuve des qualités que possède notre éminent représentant Manitobain au sein du Conseil de la Vie française.

Je remercie M. le Dr LaFlèche et le prie de présenter nos hommages, ainsi que l'expression de nos sentiments de gratitude à M. l'abbé Verrette et aux membres du Conseil pour l'honneur qui est accordé à Mgr d'Eschambault à titre posthume en le nommant officier de l'Ordre.

Je veux vous assurer que cet insigne deviendra pour notre famille un précieux souvenir qui servira d'inspiration à tous ceux qui se glorifient d'être apparentés à Mgr Antoine d'Eschambault.

H. D'ESCHAMBAULT.

☆ ☆ ☆



La remise posthume à Mgr A. d'Eschambault des insignes de l'Ordre de la Fidélité fut accomplie au nom du Conseil de la Vie française, à l'occasion du congrès de l'AECFM, par M. le Dr P.-E. LaFlèche. L'on voit sur la photo M. H. d'Eschambault recevant les insignes au nom de la famille.

Une journée d'hommages à Marie de l'Incarnation

Un important comité, dont le chanoine Lionel Groulx est le président et le R. P. Emile Gervais, S.J., le zélé secrétaire, travaille activement à faire mieux connaitre les vertus des fondateurs de l'Eglise canadienne avec l'espoir que l'Eglise reconnaitra leurs mérites et leur rendra les honneurs dus à ses insignes serviteurs.

C'est à Marie de l'Incarnation que sera dédiée, cette année, le 24 février, "La journée de l'Eglise canadienne". Une campagne active se fait pour que dans tout le Canada, et surtout dans les écoles, cette vénérable religieuse soit mieux connue, qu'on la prie davantage et qu'on s'efforce d'imiter ses vertus.

Le Comité des fondateurs a son siège à la Maison Bellarmin, 25 ouest, rue Jarry, Montréal-11.

RÉSOLUTIONS ET VOEUX

1. Re — **Ecoles privées et paroissiales**

(Voir texte en première page)

2. Re — **Enseignement du français**

ATTENDU QUE la Commission Royale MacFarlane a recommandé que l'enseignement du français soit autorisé à partir de la première année scolaire au Manitoba; et

ATTENDU QUE tous les mémoires qui ont été présentés devant la Commission au sujet du français en favorisait l'enseignement plus hâtif; et

ATTENDU QUE la psychologie moderne confirme la possibilité d'un tel enseignement au plus bas âge; et

ATTENDU QUE les enfants dont la langue maternelle est le français en retireraient d'énormes bienfaits, sans nuire à leur progrès dans l'apprentissage de l'autre langue officielle du pays; et

ATTENDU QUE dans les centres franco-manitobains il y a un nombre suffisant d'éducateurs qualifiés pour donner cet enseignement;

QU'IL SOIT RESOLU que l'AECFM demande au Département d'Education d'autoriser immédiatement l'enseignement du français à partir de la première année scolaire; et

QU'IL SOIT RESOLU que l'AECFM offre ses services à qui de droit pour l'élaboration d'un programme d'études dans ce sens.

(Proposée par M. Aurèle Desaulniers et Mme M. Morier. Adoptée à l'unanimité.)

3. Re — **Recensement décennal** — Présentée par la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, les jeunes Franco-Manitobains, M. Georges Forest et l'Exécutif de l'AECFM.

(Proposée par le Comité des résolutions, secondée par M. le Dr André Lachance, amendée par motion de M. Georges Forest et renvoyée au Comité responsable pour formulation plus explicite, sur motion du R. P. R. Durocher, secondée par M. l'abbé Paul Deschênes, avec appui majoritaire. Discussion animée.)

4. Re — **Centre culturel français**

ATTENDU QUE la nécessité d'un grand centre franco-manitobain est reconnue de tous;

QU'IL SOIT RESOLU que l'Association d'Education poursuive plus avant l'étude déjà commencée de ce projet.

(Proposée par M. Léo Landry, secondée par M. Georges Laberge. Adoptée.)

5. Re — **Reprises d'examens** — Présentée par le R. P. J.-B. Méthé, O.M.I.

ATTENDU QUE bien des jeunes dans nos écoles qui faillissent aux examens (sciences et mathématiques en particulier) de fin d'année n'ont pas la facilité de suivre des cours d'été qui leur permettraient de subir avec succès les examens de reprises; et

ATTENDU QU'il est important qu'un plus grand nombre de nos jeunes terminent leur High School avec honneur;

QU'IL SOIT RESOLU que l'AECFM se saisisse du problème en organisant elle-même de tels cours si possible ou en encourageant nos Divisions françaises d'y pourvoir.

(Proposée par le R. P. J.-B. Méthé, secondée par M. l'inspecteur A. Duhamel et adoptée avec l'appui de plusieurs instituteurs.)

6. Re — **Comité d'enquête**

QU'IL SOIT RESOLU que le titre du Comité d'enquête soit modifié pour se lire ainsi: Comité de liaison.

(Proposée par le président du Comité, secondée par M. Léo Remillard. Adoptée.)

7. Re — **Exécutif: Comité de fonctionnement scolaire**

ATTENDU QUE le Comité de fonctionnement scolaire, de par ses fonctions, exige que les membres en soient des éducateurs de profession; et

ATTENDU QUE le terme d'office du président de ce Comité doit coïncider avec l'année scolaire;

QU'IL SOIT RESOLU que le président du Comité de fonctionnement scolaire soit nommé par l'Exécutif à sa première réunion de septembre; et

QU'IL SOIT RESOLU, en plus, que la section 18B de la constitution soit amendée en y ajoutant "le président du Comité de fonctionnement scolaire".

(Proposée par le Comité des résolutions, secondée par M. R. Deleurme. Adoptée.)

8. Re — **Nouveau membre à l'Exécutif**

ATTENDU QUE la section manitobaine du Conseil Canadien de la Coopération est un organisme collectif exclusivement de langue française; et

ATTENDU QUE le Conseil constitue notre plus grande force économique; et

ATTENDU QUE notre survivance et le rayonnement français doivent s'intégrer au domaine économique aussi bien qu'à celui de l'éducation et de la culture;

QU'IL SOIT RESOLU que les membres de l'Association d'Education réunis en congrès ratifient la décision de l'Exécutif à l'effet d'amender l'article 18C de la Constitution, en ajoutant à la liste des institutions ayant un représentant à l'Exécutif le nom de la "Section manitobaine du Conseil Canadien de la Coopération".

(Proposée par le Comité des résolutions, secondée par le R. P. L. Guy, S.J. Adoptée.)

9. Re — **Congrès annuel**

ATTENDU QUE l'Association d'Education a, pendant 40 ans, tenu son congrès à tous les deux ans; et

ATTENDU QUE cette formule a porté de bons fruits; et

ATTENDU QU'un congrès annuel impose double frais à l'AECFM, double dérangement aux délégués, double travail au personnel du secrétariat;

QU'IL SOIT RESOLU que l'article 9 de la constitution soit amendé en ajoutant "deux" entre "les" et "ans" pour se lire comme suit: "Il y aura un congrès tous les deux ans".

(Proposée par le Comité des résolutions, secondée par M. l'abbé R. Bélanger, amendée en ajoutant les mots "et au moins un congrès régional durant l'année d'intervalle" et chaudement discutée. Adoptée avec amendement.)

10. Re — **Rôle de l'AECFM** — Présentée par M. Georges Forest.

QU'IL SOIT RESOLU qu'on ajoute à l'article 21, en ce qui concerne la direction de l'AECFM. "Elle se chargera d'accomplir son rôle de chef de la vie française à tout niveau au Manitoba en posant des gestes positifs".

(Proposée par M. G. Forest, secondée par M. l'abbé J. Hacault. Adoptée.)

11. Re — **Semaine française** — Présentée par M. Georges Forest.

QU'IL SOIT RESOLU que l'Exécutif de l'AECFM fasse étude immédiatement de la possibilité d'avoir une semaine française au Manitoba durant laquelle toutes nos organisations canadiennes-françaises qui le peuvent tiendraient leur congrès.

(Proposée par M. G. Forest, secondée par M. Roger Levasseur. Adoptée.)

12. Re — **Cercles paroissiaux** — Présentée par M. Georges Forest.

CONSIDERANT QUE le groupement des Canadiens français de nos paroisses peut faire énormément pour seconder les décisions de l'Exécutif de l'AECFM; et

CONSIDERANT Qu'en 1966 nous fêterons le cinquantenaire de l'AECFM et que cet événement doit être marqué comme il le mérite dans notre histoire, et que cette occasion doit être préparée d'avance;

QU'IL SOIT RESOLU que les Cercles paroissiaux soient réorganisés immédiatement.

(Proposée par M. G. Forest, secondée par le R. P. G. Jolicoeur, S.J., chaudement discutée avec interventions de M. Marcotte, du juge A. Monnin et des proposeurs et renvoyée pour plus ample étude sur motion de M. Rémillard, secondée par Me Louis Denset.)

13. Re — **Remerciements et voeux**

QU'IL SOIT RESOLU que les Franco-Manitobains réunis à St-Boniface pour leur 24e congrès général désirent exprimer leur entier et respectueux dévouement à NN. SS. LL. EE. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, et Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

(Adoptée par acclamation.)

(Son. Hon. le juge A. Monnin, nommé membre honoraire de l'executif par acclamation.)

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le 23 janvier qu'avait lieu la réunion régulière du Conseil de la Ville de St-Boniface.

La nouvelle association des Maires et Préfets Métropolitains demande un octroi à la Ville pour faire partie de cette association; ceci s'élèverait à environ $119.00. Ce qui fut accordé.

La municipalité de Transcona voudrait des informations sur la manière dont est opéré notre champ de déchets; invitation leur sera faite de nous visiter.

Un résidant de la rue La Vérendrye demande qu'un trottoir soit construit le long de la rue Archibald près de la rue La Vérendrye; il explique comment il est difficile de traverser la rue Archibald depuis la construction du passage souterrain. Ceci fut remis au comité des travaux publics pour étude.

Un résidant de Cypress Bay, dans le parc Windsor, se plaint de l'égout qui refoule à peu près toutes les semaines; il prétend qu'il y a un défaut de construction en dehors de son terrain et Ladco refuse de s'en occuper, alléguant que la garantie est maintenant expirée. Ceci fut remis à l'ingénieur pour rapport et recommandation.

Comme la cour de révision du Métro n'aura pas lieu avant le mois de juin ou juillet, le département d'évaluation demande que la Ville tienne sa cour de révision au mois de février; ceci amena l'échevin Turner à soumettre une motion demandant que l'avocat de la Ville tire au clair la situation présente où la Ville se trouve puisque nous n'avons plus de commissaire-évaluateur, et il voudrait savoir quelle serait la position de la Ville devant une cour de révision.

L'échevin D. Parent a été nommé président et M. V. L. Dutton vice-président de la commission d'urbanisme de la Ville; l'échevin Lonergan, président de la commission des bibliothèques, et M. G. Winter, vice-président. M. Maurice Prud'homme demeure le secrétaire de cette commission.

Résolutions

Quatre-vingt-huit résolutions des comités étaient proposées pour adoption; l'une d'elle suscita une longue discussion: à savoir que la Ville se trouvait incapable d'accéder à une requête des commissaires scolaires pour un paiement sur leur budget de 1961. L'échevin Softley, qui est aussi surintendant des écoles du Norwood, s'appuyant sur une ordonnance du "Municipal Board", pour l'année 1960, qui enjoignait à la Ville de faire des paiements mensuels équivalents à 1/12 du montant total, demande que la Ville s'en tienne à cette directive, et déplore le fait que ces discussions et refus ne fassent une mauvaise publicité à la Ville et laissent croire qu'il y a friction entre la Ville et les commissions scolaires. Si la commission scolaire est obligée d'emprunter pour voir à ses dépenses, la Ville aura à payer les intérêts et c'est le contribuable en dernier lieu qui sera affecté.

L'échevin McKall dit que ce problème revient chaque année et que les commissions scolaires devraient avoir recours au département d'Education ou au gouvernement provincial et que le Conseil de Ville, qui n'a pas même le privilège d'examiner le budget des commissions scolaires, devrait être le dernier en cause; et si les commissions scolaires empruntent, ceci reflétera dans leur budget et non pas dans celui de la Ville; et puisque la Ville n'a aucun contrôle sur leur budget, il propose que la résolution du comité des finances soit adoptée; ce qui fut fait, les échevins Softley et Huppé votant contre la résolution.

Permission fut accordée au chef des pompiers de demander des soumissions pour les uniformes de son département et qu'annonce en soit faite dans les hebdomadaires locaux ainsi que dans les quotidiens.

La température étant environ 25° sous zéro avec un vent de 45 milles à l'heure, il fut décidé de mettre en fiche le rapport du comité exécutif pour le contrôle des maringouins dans le Grand Winnipeg!

Un communiqué de la Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg avise que par proclamation royale en date du 5 janvier, l'évaluation, le système de transport en commun, le système d'aqueduc et de traitement des égouts sont les responsabilités du gouvernement métropolitain depuis le 1er janvier 1961.

D'après un rapport de l'avocat de la Ville, l'hôpital Concordia refuse l'offre de $8,750 faite par la Ville pour une lisière de terrain pour la construction du passage souterrain, rue Archibald, et en demande $15,000; il fut décidé que l'avocat de la Ville s'occupe de soumettre cette demande à la cour d'arbitrage.

Que la question d'ériger un nouveau poste d'incendie dans le parc Windsor soit remise à l'étude en attendant un autre rapport du chef des pompiers à propos du site envisagé.

Que la section de la voirie du département des Travaux Publics de la province voit à remplacer les affiches "30 milles à l'heure" par d'autres de "45 milles à l'heure" sur le chemin 59 entre le Trans-Canada et le chemin Elisabeth et que des affiches de "30 milles à l'heure" soit placées à l'intersection du chemin Elisabeth et du 59.

La question que les rues Aulneau, Masson et St-Joseph soient à sens unique le dimanche, afin d'aider au stationnement aux environs de la basilique, sera remise à l'étude par le comité de la circulation et on demande un rapport du chef de police à ce propos.

M. le Maire dit qu'il est bien peiné de n'avoir pu se rendre à temps pour la course de traine à chiens au parc Assiniboine samedi dernier; il était retenu au banquet de l'Association d'Education; Mme Ouellette, championne de ces courses, est certaine que M. le Maire aurait gagné la course; toutefois le maire dit qu'il est toujours prêt à affronter le maire Juba ou d'autres dans n'importe quel tournoi excepté la boxe.

La commission de police avise que quatre membres du corps policier prendront part au cours d'endoctrinement et défense civile qui se donnera prochainement à Winnipeg.

Sur motion de l'échevin Turner, des félicitations seront envoyées à M. et Mme Raphaël Arpin qui célébreront leur cinquantième anniversaire de mariage.

Comme il n'y aura pas de réunion la semaine prochaine, lundi étant le cinquième lundi du mois, nous vous donnons rendez-vous pour le lundi 6 février.

Tout simplement

Le train s'arrête brusquement. Une vieille dame pâlit, s'agite et, à deux doigts de la crise de nerfs, supplie que l'on s'informe pour savoir ce qui se passe. Un voyageur quitte le compartiment et revient annoncer:

— Ce n'est rien. Nous avons écrasé une vache.

— Ho! fait la vieille dame. Elle était donc sur la voie?

— Non. C'est le train qui a fait un petit crochet pour entrer dans l'étable!



Son Honneur le juge Alfred Monnin, ancien président, a été élu samedi dernier membre honoraire à vie de l'exécutif de l'AECFM.

Binage quotidien pour favoriser l'envoi de prêtres en Amérique latine

OTTAWA — Un Indult extraordinaire a été accordé récemment par le Saint-Siège au diocèse d'Amos, en vue de favoriser sa participation active au programme de la Coopération Religieuse avec l'Amérique Latine. Concédé le 19 octobre 1960, pour 5 ans, il accorde à l'Ordinaire le privilège de permettre à ses prêtres le binage quotidien, chaque jour de l'année si nécessaire, dans les cas où une communauté religieuse se trouverait autrement privée de la sainte messe.

En vertu de l'Indult, un même prêtre pourrait desservir commodément deux villages limitrophes, disant la messe le matin dans une paroisse et l'après-midi dans l'autre. De cette manière, et sans inconvénient sérieux pour ces petites paroisses et pour les communautés qui s'y dévouent, plusieurs jeunes prêtres diocésains pourraient être libérés en faveur de l'Amérique Latine. Là-bas de vastes chrétientés, aussi populeuses que certains diocèses canadiens, n'ont pas encore de prêtre résidant.

A la fin de février, six religieuses de l'Union Canadienne des Ursulines partiront de Trois-Rivières en direction d'Aucayo, au Pérou. Elles iront mettre leur riche expérience enseignante et leur dévouement au service des oeuvres de Son Exc. Mgr Damase Laberge, O.F.M., Vicaire Apostolique de St-Joseph de l'Amazone. L'Amazonie péruvienne devra élever un jour un monument au zèle inlassable de ce Prélat canadien, en train de transformer l'Enfer Vert en Oasis d'Espérance.

Ne prenez pas l'envie de manger pour mesure de votre appétit. — FRANKLIN.

TRIBUNE LIBRE

M. le Directeur,

Voici copie d'une lettre qui a été envoyée à M. McLean le lendemain de notre congrès. Je vous l'envoie pour montrer que les congrès portent parfois des fruits.

• • •

Hon. M. le Ministre,

Nous sommes heureux de constater le vif intérêt que vous même et le personnel de votre département portent toujours au domaine scolaire de notre province. Nous savons en particulier, que vous êtes convaincu de la responsabilité primordiale et des droits inaliénables des parents en matière d'éducation de leurs enfants.

Bien au fait de la condition concrète des écoles paroissiales manitobaines, sans doute mesurez-vous l'immense surcroit de fardeau financier que les récentes lois scolaires, indirectement mais non moins brutalement, imposent à tous les parents concernés.

L'ensemble de la population manitobaine, et les membres du Gouvernement aussi je pense, avaient placé leur pleine confiance entre les mains de la Commission Royale d'enquête sur l'Education. Leur attente ne fut pas vaine. L'étude prolongée et très soignée de cette Commission impartiale, libre de toute pression indue, a apporté un Rapport unanime et nuancé. L'unanimité est particulièrement significative en la matière délicate traitée au Chapitre XI de ce Rapport.

La mise en vigueur des recommandations du dit Chapitre XI (Private Schools) exigera courage, habileté et une certaine audace même de la part du Gouvernement et de votre département d'Instruction Publique. Nous vous demandons, Honorable Monsieur le Ministre, et vous prions instamment d'oeuvrer fortement en ce sens, afin de faire adopter à la prochaine Session du Parlement manitobain des lois scolaires conformes aux recommandations du Chapitre XI du Rapport de la Commission Royale d'enquête sur l'Education.

Daignez, Monsieur le Ministre, accepter l'expression de notre espoir et de notre haute considération.

Sincèrement vôtre,

(ANTAO)

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe dominicale
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie, Pères Blancs d'Afrique
11.05—Variétés
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Concert miniature
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro; Juifs
1.30—Nos nations au micro; Italiens
2.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
2.30—Nos nations au micro; Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro; Polonais
3.30—Nos nations au micro; Polonais
3.45—Nos nations au micro; Polonais
4.00—Nos nations au micro; Ukrainiens
4.30—Nos nations au micro; Allemands
6.00—Radio-Marie
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Variétés
7.00—Retour à nos belles chansons
7.30—Match intercités
8.00—Récital
8.30—Nouveautés dramatiques
9.00—Radio-Journal
9.15—Opéra
11.30—Nouvelles
11.35—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Radio-Journal
7.30—Intermède
7.35—Chronique sport.
7.40—Vive la vie, vive la joie
8.00—Nouvelles
8.05—Vive la vie, vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie, vive la joie
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Les visages de l'amour
11.30—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes, Marché aux bestiaux
1.15—Chansons vedettes 1050
1.25—Nouvelles
1.30—Réveil rural
1.45—Balade musicale
2.00—Fémina ou Balade musicale
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Siesta ou Retour à nos belles chansons
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Club des jeunes
5.00—Nouvelles, commentaires, sports
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
5.30—Succès du jour
6.15—Sélections spéciales
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Folklore
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sérénade
9.00—Radio-Journal
9.30—Festivals européens
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MARDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Sous les ponts de Paris
9.00—Radio-Journal
9.30—Duettistes Bouchard et Morisset
10.00—Concert symphonique
11.00—Artistes de renom
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles et fermeture

MERCREDI

7.30—La petite veillée à la chandelle
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Petites symphonies
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Programme allemand
10.30—Tour de valse
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

JEUDI

7.30—Interview
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Jeunesse et loisirs
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme allemand
10.00—Opérette
11.00—Heure exquise
12.00—Nouvelles et fermeture

VENDREDI

7.30—Cabaret latin
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Chantons en choeur
9.00—Radio-Journal
9.30—Programme hongrois
10.00—Musique de ballet
10.30—Orchestre de Vancouver
11.30—Panorama
12.00—Nouvelles et fermeture

SAMEDI

7.00—Nouvelles
7.05—Prière du matin
7.15—Vive la vie
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Vive la vie, vive la joie
8.00—Nouvelles
8.10—Vive la vie, vive la joie
8.30—Nouvelles
8.35—Vive la vie, vive la joie
8.50—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons pour enfants
9.55—Nouvelles, intermède
10.05—Rendez-vous chez Eaton
10.10—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix
11.45—Radio-Sacré-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Chansons vedettes 1050
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps, Condition des routes
1.10—Vers demain
1.25—Nouvelles
1.30—Société d'Etablissement rural
1.40—Chant lyrique
2.00—Caroussel de la chansonnette
3.00—Ranch 1050
4.30—A votre santé
4.40—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles, sports
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, carnet social
7.15—L'abbé Pierre nous parle
7.30—Mélodies d'antan
8.00—Une demi-heure avec . . .
8.30—Voyage musical
9.00—Chronique canadienne
9.30—Musique de chambre
10.30—Revue de la semaine
11.00—Ce soir on danse
12.00—Nouvelles et fermeture



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Commandos du Précieux-Sang

Le dimanche 15 janvier, les commandos du Précieux-Sang se rendaient au Fort Alexandre et à Powerview avec leur bagage de linge usagé. Le R. P. A. Plamondon, O.M.I., de la réserve indienne, et M. l'abbé A. Roy, de Powerview, furent très heureux de voir les résultats de la "petite Guignolée" qu'on avait faite dans la paroisse.

Tout en mangeant du chocolat et buvant des liqueurs douces (il faut tout de même souper un peu), on écouta attentivement le Père Plamondon nous décrire la grande pauvreté des Indiens de sa paroisse. Il nous parla d'une famille de treize — onze enfants et les parents — qui vivent, ou plutôt existent, dans une pauvre cabane de 40 pieds carrés. Même son église, qui se débat avec le vent du lac Manitoba depuis 1890, semble être prête à s'ecrouler d'un moment à l'autre. Ça fait tout de même réfléchir un peu.

A Powerview, M. l'abbé Roy, curé et aumônier de la troupe, nous parla de sa paroisse et de ses scouts. Leur nouveau local est presque terminé et c'est la première fois qu'ils participent au concours des coins. M. l'abbé Roy nous invita alors à revenir prochainement pour donner aux patrouilles un peu de savoir-faire pour la préparation d'un coin. Avant de monter en auto pour le retour, on promet de revenir le plus tôt possible. La route du retour nous semble un peu moins longue. La bonne humeur et le chant l'ont raccourcie. Vers 9 heures, tous sont rendus à la maison. L'année prochaine, on doublera nos efforts. Ça valait vraiment la peine.

COMMANDANT.

Promesses louveteaux

Lundi dernier, cinq garçons ont prononcé leur promesse louveteau à la meute Langevin de St-Boniface. Les cheftaines Dolorès Carrière et Thérèse Fisette, ainsi que M. l'abbé F. Juneau, ont présidé à la promesse. On remarquait que les parents des nouveaux loups étaient aussi présents.

Après la promesse, les nouveaux membres de la meute ont dû subir l'approbation des grands chefs de la Jungle qui leur ont fait passé un mauvais quart d'heure . . . sur le tapis!

Partie de cartes

Le dimanche 29 janvier aura lieu la deuxième partie de cartes d'une série de cinq, pour les scouts de St-Boniface, dans la salle des Canadiens de Naissance. On commencera à l'heure habituelle, soit 8 h. 15.

TOUJOURS PRET.

Tournoi de Bridge au Cercle Ouvrier St-Joseph

Sous la sage et habile direction de son président, M. Solas Fontaine, et des membres de son exécutif, le Cercle Ouvrier St-Joseph continue l'oeuvre assignée à son début: de procurer à la population de St-Boniface un centre de ralliement et de saine récréation, et de veiller sur les intérêts de ses membres. On déplore, un peu partout, l'insuffisance des organisations de loisirs pour jeunes et vieux. Profite-t-on de celles qui existent?

En attendant la réalisation, plus ou moins rapprochée ou éloignée, du projet d'un vaste centre de loisirs, dont le toit pourrait abriter toutes nos organisations et enfin donner à St-Boniface un monument national, avec un restaurant assez spacieux et moderne pour attirer les clients locaux et de l'extérieur, avides de jouir d'une bonne cuisine canadienne-française dans un milieu qui devra conserver nos caractéristiques nationales, nous ferons bien de tirer profit des moelleux avantages que nous offre le Cercle Ouvrier St-Joseph.

Tournoi de Bridge

A cette fin, grâce à la bienveillance de la direction, un comité, formé de MM. A. Boulanger, Ben Cyr, Lionel Dion et Léon Bruyère, vous invite à participer à un tournoi de Bridge, non pas limité aux experts, mais destiné à faire rencontrer les amateurs de ce jeu, à leur procurer une soirée agréable; l'inscription sera de 50 sous; il y aura prix et goûter. Les messieurs et les dames sont bienvenus à y participer; les règlements seront simples afin de préparer d'autres soirées de ce genre. La date: le 27 janvier; le jeu commencera à 8 h. p.m.

Un ouvrier,
amateur de Bridge.

L'Amicale Marie-Rose fêtera 2 anniversaires

Le dimanche 5 février, à l'Institut Collégial St-Joseph, on célèbrera deux fêtes: le 25e anniversaire de la fondation du Collège St-Joseph et le 60e anniversaire de vie religieuse de la Rév. Sr Marie-Diomède, première doyenne du Collège. Toutes les anciennes, et plus particulièrement celles qui ont suivi les cours de Soeur M.-Diomède, voudront venir présenter leurs hommages reconnaissants à cette dévouée religieuse qui enseigne depuis de nombreuses années à St-Boniface.

L'inscription des membres commencera à 2 h. de l'après-midi. Puis on fera la visite de la maison qui sera suivie de la bénédiction du Très St-Sacrement et d'un banquet. Le prix de l'inscription et du souper est de $2.25. On espère qu'un très grand nombre d'anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph assisteront à cette double fête, le dimanche 5 février. Celles qui se proposent de le faire sont priées d'en avertir au plus tôt Mme Jacqueline Bockstael, 467, rue De la Morénie (téléphone: WHitehall 3-5905).

La paroisse Ste-Marie appuie la cause des écoles paroissiales

Le jeudi 19 janvier avait lieu l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maitres de la paroisse Ste-Marie. L'assemblée avait une assistance, telle qu'on en voit rarement avec plus de la moitié des paroissiens présents.

L'invité d'honneur, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de **La Liberté et le Patriote**, fut présenté à l'assistance par M. l'abbé R. Bélanger, curé. Le Père Bédard expliqua la question de l'aide gouvernementale aux écoles paroissiales et séparées. Plusieurs écrivirent sur-le-champ une lettre à leur député. Un grand nombre a, depuis, répondu à l'appel.

Parties de gouret

Les jeunes de l'école, réunis en deux groupes (Junior et Pee-Wees), ont joué quelques parties contre les paroisses environnantes. Le dimanche, après la bénédiction des enfants, la partie annuelle des fils contre les pères eut lieu. Les hommes ont remporté la partie, mais les jeunes promettent de se reprendre le dimanche après-midi 29 janvier. Il est important d'avoir des joueurs, mais il ne faut pas oublier le groupe qui inspire les joueurs, les spectateurs qui s'amusent généralement aussi bien que les participants.

Caisse populaire

Le lundi 23 janvier eut lieu l'assemblée mensuelle des directeurs de la Caisse populaire. Les dépôts se multiplient, les emprunts se font, les paiements rentrent régulièrement, l'intérêt se manifeste de toutes parts. Plus il y aura de membres et d'argent, plus cela permettra de s'entraider tout en faisant un peu de profit pour les dépositaires. Il ne faut donc plus retarder, mais joindre le groupe immédiatement. La gérante est toujours à votre disposition et les bureaux sont ouverts tous les mercredis de 8 à 10 h. p.m.

Naissances

La paroisse fut enrichie par l'arrivée de fils dans les familles Pierre Lemoine, Georges Laberge et Claude Lauzé; tous trois naquirent au cours de la semaine dernière.

Congrès de l'AECFM

M. le curé et les cinq délégués de la paroisse ont beaucoup joui de la journée passée à l'auditorium Notre-Dame de St-Boniface, le samedi 21 janvier. Ste-Marie offre ses félicitations à la Rév. Sr St-Edmond, M.O., qui a reçu son épingle d'or et son certificat de mérite pour son long service dans l'enseignement du français. Soeur St-Edmond enseigna un an à Ste-Marie.

Visiteuse

Mlle Aurise Duguay est venue passer les vacances chez ses parents, M. et Mme Adrien Duguay. Ayant terminé ses études au couvent de Ste-Anne-des-Chênes, Mlle Duguay s'est enrôlée dans l'Aviation canadienne où elle vient d'obtenir avec honneur un brevet en télétype. Elle a repris son poste à Clinton, Ont., le 12 janvier.

Chacun son goût

Un fou de St-Jean-de-Dieu, occupé à couper le gazon près de la rue Notre-Dame voit passer une charrette de fumier conduite par un bon habitant:

— Qu'est-ce que c'est que vous avez là?

— Ben, c'est un voyage de fumier.

— Du fumier? Pourquoi faire?

— Pour mettre sur mes fraises.

— T'es ben chanceux. Icite, c'est du sucre qu'on nous met sur nos fraises!

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Votre ami

De 6 h. 55 a.m. à minuit, CKSB est votre ami de toujours et de partout. Qu'est-ce que vous aimez? Dites-le et CKSB peut vous l'offrir. Vous lever sur le bon pied? Le "Réveil-matin" prend soin de vous jusqu'à 9 h. du lundi au samedi. Une solution à vos problèmes? Le "Téléphone magique" est là pour vous servir suivi de "A vendre à louer", tous les jours de 9 h. à 10 h. Des belles histoires ou romans? Ecoutez tous les jours "Un homme et son péché", "Les visages de l'amour" et "Jeûnesse Dorée". De la musique et quelques chansons? Madame, quoi de mieux pour égayer la matinée que "Chanter en travaillant" de 10 h. 15 à 11 h. a.m. Avez-vous des disques préférés? Ne manquez pas "A votre choix" ni "Sélections spéciales".

Un problème de toujours dans tous les foyers, c'est l'heure des repas. Alors pourquoi ne pas manger au son de la musique et des chansonnettes de "Chansons vedettes 1050", ensuite reposez-vous en écoutant "Balade musicale" et "Siesta". Vous pouvez entendre le tout entre midi et trois heures. Et maintenant, si vous êtes un amateur de musique du bon vieux temps, ou "Western", le "Ranch 1050" vous parvient tous les après-midi à 3 h. 05.

Vous avez de jeunes enfants? Ne les laissez pas s'éloigner du récepteur de radio, lorsque 4 h. 30 approche, car c'est "Le Club des jeunes". Ce n'est là qu'un aperçu d'une journée avec CKSB, pourquoi ne pas l'essayer . . . c'est tout de même tentant.

Concours

Comme toujours, se poursuit le concours "Burns". Du lundi au vendredi à 9 h. 25 a.m., vous pouvez gagner un panier de provisions "Burns". C'est facile d'y participer. Voici ce que vous avez à faire: 1) Placez dans une enveloppe une preuve d'achat de margarine "Delmar" (face bien garnie de l'enveloppe de margarine); 2) Ajoutez vos nom et adresse; 3) Adressez à "Concours Burns", Poste CKSB, St-Boniface.

De plus, depuis lundi dernier, vous êtes invités à écouter tous les jours à 9 h. 30 a.m. "Cuisine et oreille fine", présenté par les meuniers de la farine prétamisée "Robin Hood".

Vous dire comment participer à ce concours, serait assez difficile, car il vous faut absolument écouter le bruit mystérieux que vous devez identifier.

Une suggestion

Tous les lundis soirs, CKSB vous présente "Jeunesse musicale". Au programme lundi prochain "La musique de clavecin", avec Vlado Perlemuter. Le conférencier de cette série d'émissions est M. Norbert Dufourcq. Vous entendrez les oeuvres suivantes: le piano, finale en forme de variations de la sonate en ré majeur (Mozart) et la sonate opus 57 "Appasionnata" (Beethoven).

Donc, lundi de 10 à 11 p.m., immédiatement après ce programme, suit "Musique de Chambre". Au programme: sextuor pour piano et quintette d'instruments à vent, op. 45 (Théodore Blumer); suite pour flûte, clarinette, basson, cor et piano (Jean Papineau-Couture): les oeuvres seront exécutées par l'ensemble d'instruments à vent de Radio-Canada.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Nous venons enfin briser un silence trop long que les circonstances nous avaient obligés de garder. Il ne faut toutefois pas croire que le Conseil Goulet fut inactif durant cette période! Depuis la dernière chronique, le Conseil a poussé de l'avant avec un nouvel exécutif et aussi un groupe de nouveaux membres.

Déjeuner-communion

Tous les frères du Conseil sont invités à venir réconforter leur âme (et leur corps!) le dimanche 29 janvier à la paroisse du Précieux-Sang. La messe aura lieu à 8 h. 45 et sera suivie d'un déjeuner et d'une conférence. Rendons-nous de bonne heure! Amenons-y aussi des amis non-chevaliers! Ils y trouveront certainement un programme intéressant.

Ecoles paroissiales

A la dernière assemblée, les frères approuvaient à l'unanimité une résolution pressant le gouvernement manitobain d'accorder aux écoles paroissiales une aide financière à laquelle elles ont droit et dont elles ont un besoin si urgent.

Ils sont fort conscients de leurs devoirs en ce domaine et sollicitent le support de toute organisation catholique dans cette campagne.

Si nous, les laïcs, voulons des écoles catholiques, nous devons montrer notre conviction à ce sujet. La victoire est à celui qui lutte pour la vérité et la justice.

Diverses choses

Félicitations au frère Robin qui se dévoue avec acharnement en qualité de président du Comité de recrutement. Donnons-lui notre support. Il ne faut pas que son travail soit en vain!

Le frère G.B. répète les voyages au sud des frontières. Il faut croire qu'il porte un très grand intérêt à ses "affaires".

Le frère M.V. est convaincu que le silence est d'or et que la parole est d'argent (pour les autres).

Où sont nos vieux membres? Les jeunes ont besoin de votre expérience!

RIGOLETTO.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le 18 décembre dernier, les Chevaliers de Colomb ont tenu leur arbre de Noël annuel. Les chevaliers sont venus nombreux avec leurs enfants. Les Routiers et les Gais Manitobains étaient chargés de chanter des airs de Noël pendant que deux d'entre eux faisaient les clowns pour aider le père Noël. Félicitations au frère Emile Desrochers qui était en charge de cet après-midi, et au frère John Boily qui s'occupait de la musique entre les divers cantiques.

Avis à tous les membres du Conseil, n'oubliez pas que le Club St-Michel est ouvert les mercredis soirs à 7 h. 30 pour les chevaliers et leurs épouses ou amies. Venez tous jouer au ping-pong, aux cartes, etc.

Initiation prochaine

N'oubliez pas non plus l'initiation au premier degré qui aura lieu le 20 février. Si vous avez des futurs membres en vue, dépêchez-vous de faire parvenir les demandes d'admission.

A l'assemblée du 23 janvier, le Frère Bruns, surintendant des écoles du district scolaire de St-Boniface, est venu nous expliquer le chapitre XI du rapport de la Commission Royale sur l'éducation. L'assemblée, malgré le froid intense, se chiffrait à quelque 40 membres. Après-Tout s'est rendu compte qu'après l'assemblée tous discutaient de nos écoles, et de ce que nous devons faire, avec plus d'à-propos qu'auparavant. Aussi, au nom de tous ceux qui étaient présents, je tiens à remercier le Frère Bruns pour sa causerie intéressante et instructive.

APRES-TOUT.

La Société Historique de St-Boniface fondée en 1902

La prochaine réunion de la Société Historique de St-Boniface aura lieu le lundi 30 janvier à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, à 8 h. du soir.

La série de causeries "Ceux qui sont venus ici il y a 75 ans" se continuera. MM. Valmore Gervais et Henri Létourneau parleront de leur famille.

Déjà la série a produit l'histoire de quelques familles pionnières: les Cyr, Senez, Bétournay, Trudel, Préfontaine, Bernier, Couture, Fortin, Turenne. La Société désire plusieurs autres travaux du genre. N'est-ce pas une marque d'affection pour les ancêtres que de conserver leurs souvenirs, tout modestes qu'ils soient? Il est plus que temps de les questionner, ces ancêtres, avant que ces souvenirs ne s'envolent en fumée.

Voici les questions qui se posent: Comment sont-ils venus? En train, en canot, en charette à boeufs? Sûrement pas en avion? Pourquoi sont-ils venus? Quel métier exerçaient-ils? Où se sont-ils établis? Qui étaient leurs voisins? Quels étaient leurs amusements? Ont-ils fait fortune? Non? Et des anecdotes? Facile, n'est-ce pas?

La Société pourra un jour reconstituer une historique des premiers Canadiens venus dans l'Ouest.

Le Coin du Collège de St-Boniface

Ciné-Club

Le samedi 21 janvier, le Ciné-Club Universitaire présentait "Les 7 Samouraïs", un film japonais qui remporta le Lion d'argent au Festival de Venise 1954. Le lendemain soir, on reprenait le même film pour les anciens de l'Académie St-Joseph et du Collège. Le Consul du Japon à Winnipeg, accompagné de son épouse, a bien voulu se joindre à nous.

Le prochain Ciné-Club aura lieu le samedi 25 février. On présentera alors le film espagnol "La Grand-Rue".

Professeurs

Deux nouveaux professeurs nous sont arrivés depuis le début de janvier 1961. Le Père Jacques Ducharme, qui devient professeur de Syntaxe "A", remplace le Père Emile Lalonde, nommé bibliothécaire à la suite du départ du Père Roland Girard qui est parti poursuivre ses études pour l'obtention d'un doctorat en bibliothéconomie à l'Université Columbia à New York.

Le second professeur est le Père Gilles Chaussé, actuellement aux études pour l'obtention d'un Ph.D. en Histoire à l'Université de Montréal. Il a bien voulu nous sacrifier un mois de son temps précieux pour remplacer le Père Lucien Hardy, actuellement hospitalisé.

Il serait bon de signaler que M. Lionel Fréchette a pris l'enseignement des mathématiques en classe de Versification à la suite du départ de M. Joseph Sherwood, retenu à l'Université de Manitoba par ses travaux.

Théâtre

Deux pièces sont actuellement sur le métier. La première, "L'ours" de Tchékov, sera interprétée par un groupe de philosophes. Ils tenteront de présenter cette pièce au Festival Inter-Facultés de l'Université de Manitoba. On se rappelle que l'an dernier le Collège avait remporté les honneurs de la meilleure pièce du festival avec "Les maris fondus, confondus et refondus" de Chancerel. La Rhétorique, de son côté, prépare "Le médecin volant" de Molière.

Nous vous ferons connaitre plus tard la date où l'on présentera ces pièces.

Congrégation

Le mardi 17 janvier, les membres de la Congrégation mariale avaient l'honneur d'entendre M. l'abbé DeRoo, curé de la paroisse Holy Cross, leur parler de l'"Inquiry Forum". Paul Chaput se chargea de la présentation du conférencier.

L'"Inquiry Forum", comme nous l'a si bien expliqué M. l'abbé DeRoo, est une organisation qui a pour but d'instruire tout protestant à la religion catholique. M. l'abbé DeRoo nous donna l'origine de ce mouvement, ses principaux buts, et l'attitude que prennent envers cette organisation les protestants. M. l'abbé DeRoo semblait heureux de nous dire, et avec raison, que 50 pour cent de ceux qui assistaient régulièrement aux instructions se convertissaient à la religion catholique. On nous a même dit que les gens, qui assistaient avec indifférence aux cours, revenaient souvent après quelque temps demander le baptême. On peut tout de suite se rendre compte de l'influence qu'exerce l'"Inquiry Forum".

M. l'abbé DeRoo exerce son apostolat à l'"Inquiry Forum" depuis 7 ans. Ayons donc une pensée pour la survivance de ce mouvement et encore une fois un grand merci à M. l'abbé DeRoo.

Guy LEMOINE,
Rhétorique.

Conventum 1960-1961

A la suite des examens de Noël, la classe de Rhétorique s'est vue dans l'obligation de combler certains vides dans son conseil de classe. Voici donc quels sont les officiers du Conventum 1960-1961: Aimé Delaquis, de Notre-Dame-de-Lourdes, président; Roméo Thévenot, de Somerset, vice-président; Guy Lemoine, de Ste-Agathe, trésorier; Robert Rey, de St-Claude, secrétaire; Laurent Bisson et Denis Druwé, tous deux de St-Boniface, conseillers.

Festival d'hiver

C'est le dimanche 29 janvier 1961 que se tiendra au Collège le Festival d'hiver. Comme par les années passées, il y aura un programme bien chargé qui s'étendra de 1 h. à 6 h. p.m. Nous invitons tous les parents des élèves et les anciens du Collège à se joindre à nous!

Donc, on vous attend dimanche prochain!

Les Atomes

Dans une partie de hockey, disputée dimanche dernier, les Atomes ont défait une équipe de Norwood au compte de 7 à 2. Le Père Jean-Charles Gagnon pilota son équipe vers la victoire dès la première période en l'assurant d'une avance de 4 points. C'est seulement au cours de la seconde période que les adversaires réussirent à déjouer notre cerbère, Jean-Marie Taillefer, de La Broquerie.

La liste des compteurs se lisait ainsi: Donald Boulet, de St-Boniface, et Félix Lemieux, de Cantal, Sask., 2 points chacun; Denis Pelletier, de St-Boniface, Maurice Ruest, de St-Pierre, et Gérald Brunel, de St-Lupicin, un point chacun. Félicitations à nos Atomes et à leur moniteur.

Soirée de fierté nationale à La Salle le 15 janvier

LA SALLE — La distribution de 12 prix provinciaux, de quatre prix paroissiaux ainsi que la collation de 31 diplômes aux 31 participants lors du dernier concours de français fut le point culminant de la soirée de fierté nationale qui eut lieu le dimanche soir 15 janvier à la salle paroissiale.

La lecture du palmarès par le R. P. Georges Ramaeckers, S.J., visiteur des écoles et représentant de l'AECFM, mit à l'honneur les lauréats dont les noms suivent: grade VII, prix provincial et prix de rédaction, Diane Labelle, prix d'orthographe, Diane Labelle et Roland Lanoie; grade VI, prix provincial, Louise Girardin, prix d'orthographe, Colette Calvez, Patricia Cormier et Louise Girardin; grade V, prix d'orthographe, Ronald Lagacé; grade IV, prix d'orthographe, Lucie Lagacé, Eveline Lagacé et Paul Lapointe.

Aux élèves qui se distinguèrent aussi par leurs brillants succès furent décernés les prix paroissiaux: grade VII, Pauline Vouriot; grade VI, Colette Calvez; grade V, Gérald Vouriot; grade IV, Lucie Lagacé.

Générosité paroissiale

A l'exemple de l'Association d'Education, la générosité des paroissiens de La Salle s'est manifestée par l'attribution de prix en argent pour les étudiants qui subirent l'examen français avec un pourcentage d'au moins 80. Ils furent crédités comme suit: grade VII, Diane Labelle, Pauline Vouriot, Roland Lanoie, Laurette Cormier, Paulette Cormier et Guy Bernuy; grade VI, Louise Girardin, Colette Calvez, Patricia Cormier, Raymond Côté, René Chammartin et Gérard Labelle; grade V, Gérald Vouriot; grade IV, Lucie Lagacé, Raymond Cormier, Paul Lapointe, Lucille Vouriot et Eveline Lagacé.

Les Chevaliers de Colomb de La Salle ainsi que ceux du Conseil Goulet avaient également offert des prix en argent, soit pour le plus haut pourcentage obtenu en français ou catéchisme. Leur geste généreux et courtois mirent à l'honneur: (français) grade VII, Diane Labelle; (catéchisme) grade VII, 1er prix, Pauline Vouriot, 2e, Roland Lanoie; grade VI, Patricia Cormier. La présentation aux gagnants fut faite par M. Charles Cormier, qui agissait comme le délégué de ces deux groupements.

Au son encourageant des applaudissements de l'auditoire, les élèves méritants s'avancèrent donc fièrement pour recevoir soit un prix ou diplôme des mains de leurs parents. La plupart des diplômes furent classés "Grande Distinction" et Distinction" et alloués aux élèves suivants: grade VII, Diane Labelle, Pauline Vouriot, Roland Lanoie, Laurette Cormier, Paulette Cormier, Guy Bernuy, Marie-Reine Lanoie, Jean-Paul Saulnier, Albert Calvez et Gérald Lavallée; grade VI, Louise Girardin, Colette Calvez, Patricia Cormier, Raymond Côté, René Chammartin, Gérard Labelle, Louise Lapointe, Annette Lagacé et Yolande Comeau; grade V, Gérald Vouriot, Ronald Lagacé, Denis Bernuy, Edouard Lapointe et Laurent Chammartin; grade IV, Lucie Lagacé, Raymond Cormier, Paul Lapointe, Lucille Vouriot, Eveline Lagacé, Pierre Lanoie et Liliane Chammartin.

Programme

Au cours de la soirée, un programme organisé par les institutrices fut présenté par la gent écolière. Deux chants, "Ceuillons les lauriers" et "Qu'on le parle bien", donnèrent aux élèves l'occasion de traduire leurs sentiments patriotiques. La narration d'une "Episode de la vie de Mgr Langevin", faite avec clarté et précision par Ronald Lagacé, soutint notre admiration pour le grand blessé de l'Ouest. On ne peut passer sous silence l'interprétation tout à fait charmante et candide de deux chansonnettes par trois petits de langue anglaise du grade I: "Avant d'aller dormir" et "Les petits lapins". Raymond Côté, élève en septième année, s'acquitta avec sûreté de son rôle d'annonceur. Cinq élèves des grades 7 et 8 devaient interpréter un sketch patriotique intitulé "Rédaction en fin de semaine", mais ne purent s'exécuter à cause de l'absence, due à la maladie, de l'une des actrices, Pauline Vouriot. Les quatre autres participants acceptèrent cette déception en affichant un gai sourire.

Des photographies où figurent élèves et institutrices furent prises occasionnellement. Par gracieuseté des autorités du collège et du Petit Séminaire de St-Boniface, trois élèves méritants, fréquentant soit l'un ou l'autre de ces institutions, Guy Bernuy, Roland Lanois et Gérald Lavallée, purent bénéficier d'un petit congé afin d'être présents à cette fête pour reecevoir des prix ou diplômes.

M. l'Inspecteur

A la suite de la distribution des diplômes, M. Arthur Corriveau, inspecteur pour la Division de la Seine, invité à prendre la parole, exprima dans une courte allocution le vif plaisir qu'il avait éprouvé à la nouvelle des brillants succès remportés par les élèves. Il félicita les parents et les enfants, sans oublier les dévouées institutrices, pour l'intérêt apporté à l'épanouissement de la langue française dans leur milieu. "Je voudrais," dit-il, "vous citer un exemple où il y a de l'apathie."

Puis, le sympathique orateur les encouragea à continuer plus que jamais leur merveilleux travail, malgré les forces négatives et hostiles par lesquelles l'îlôt manitobain français est sans cesse menacé.

En recommandant aux jeunes de faire rayonner leur belle foi, il conclut par ces mots célèbres de Mgr Bruchési: "Le français et la foi sont associés intimement dans notre pays." Ils rappelaient aux intéressés, non sans émotion, cette phrase jadis écrite par le sincère patriote que fut Mgr Langevin et qui forme l'un des précieux joyaux puisé dans l'écrin de souvenirs de l'historien: "Le français, chez nous comme ailleurs, est donc toujours avant tout le véhicule de la vraie foi."

Le R. P. Ramaekers

Il appartenait au R. P. G. Ramaeckers, S.J., de tirer les conclusions de cette manifestation patriotique. Il se dit très heureux de constater la magnifique coopération existant entre parents et institutrices, et encouragea le foyer et l'école à continuer à se tendre la main. Grâce à cette collaboration, la tâche des institutrices d'imprimer à l'âme de la jeunesse le sceau des vertus civiques et religieuses sera facilitée et elle se complétera par le maintien des traditions de la race et du doux parler de nos aïeux. Les élèves furent ensuite chaleureusement félicités pour le bon esprit, l'ambition et l'intérêt démontrés à leurs études. "C'est ainsi", d'ajouter le R. P. Ramaeckers en terminant, "que vous vous préparez un beau destin."

M. Georges Bernuy

M. Georges Bernuy se fit ensuite l'interprète de la commission scolaire pour exprimer au nom de ses co-équipiers et de l'auditoire un sincère merci pour les paroles stimulantes des conférenciers et l'encouragement manifesté d'une façon ou d'une autre aux élèves mis à l'honneur.

C'est avec plaisir que l'assistance a remarqué pour rehausser la fête, la présence de la Rév. Mère Julien-St-Jean, provinciale des Filles de la Croix, ainsi que la Rév. Sr Jeanne-St-Vincent, autrefois institutrice à l'école de La Salle, de même que M. Gérard Lagacé, de St-Norbert, membre de la Fédération des Associations de Parents et Maitres de langue française du Manitoba. A l'issue de cette belle soirée patriotique, un délicieux goûter fut servi aux invités, à l'école consolidée St-Hyacinthe.



Les jeunes sont à l'honneur à l'occasion du congrès de l'AECFM. Sur la photo, le R. P. R. Bédard fait ressortir l'ardeur et l'ingénuité des élèves de Ste-Elisabeth, Ste-Anne-des-Chênes, Lorette et St-Charles, qui ont mérité les trophées de "La Liberté et le Patriote" par leurs efforts en faveur du Sou de l'Ecolier. A gauche, l'on voit Mgr Baudoux et M. Damien Giordani, consul de France, qui ajoutent aux trophées le témoignage de leurs sourires bénévoles.

L'enseignement des langues à l'étude, les 9 et 10 février

Lors du congrès des instituteurs et institutrices de Winnipeg, les 9 et 10 février prochains, les instituteurs et institutrices de français à Winnipeg auront l'occasion d'entendre le docteur Donald Lloyd, orateur invité.

Administrateur du projet de recherches audio-visuelles de l'Université Wayne de Detroit, le docteur Lloyd est un spécialiste en linguistique et dans l'utilisation des "laboratoires" d'enseignement.

Le 9 février, à 1 h. 30 p.m., il parlera des Laboratoires de langues, leur place dans l'enseignement d'une langue seconde au niveau des études secondaires et les qualités d'un bon laboratoire". Cette conférence sera suivie d'une période de questions-réponses et d'une démonstration pratique.

Le lendemain matin, à 9 h. 15, le docteur Lloyd traitera de "Langues modernes et enseignement des langues secondes" et, à 10 h. 30, on présentera un film "Enseignement des langues avec textes". M. Lloyd commentera lui-même ce film qui contient une philosophie de l'enseignement des langues modernes.

Comme ces conférences du docteur Lloyd sont de nature à intéresser bon nombre d'instituteurs et d'institutrices qui n'enseignent pas à Winnipeg, une invitation générale leur est adressée par Mme Helen Janus, secrétaire de la Section Française du congrès de février. L'endroit de ces assises: Churchill High School, angle Hay et Arnold, Winnipeg.

St-Georges

Décès

Le dimanche 22 janvier est décédée à l'âge de 65 ans, à l'hôpital St-Boniface, Mme Rose-Anna Bouvier, de St-Georges.

La défunte laisse dans le deuil son mari, Emeric Bouvier, deux fils, cinq filles, un frère et une soeur.

Le service funèbre eut lieu en l'église de St-Georges le jeudi 26 janvier à 10 h. 30 a.m., et l'inhumation se fit au cimetière local.

La maison funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

Grand-Marais

Le dimanche 22 janvier M. Philippe Gentes, âgé de 74 ans, est décédé à sa résidence à Grand Marais.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, deux filles, deux soeurs, un frère et 21 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le jeudi 26 janvier, à 10 h. a.m. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

La maison funéraire Desjardins avait charge des funérailles.

Elie

Çà et là

Bon voyage à MM. et Mmes Adolf Gillis, Alfred Alarie, Adonaï Bernardin et Charles Chabot et MM. Adélard Chabot et Adélard Dufour, tous partis en voyage dans le sud des Etats-Unis.

Prompt rétablissement à M. Robert Allard de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

A M. et Mme Gilbert Désilets est née une fille, Gisèle-Jeannette-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Ménard, oncle et tante de l'enfant.

La commission scolaire de l'école consolidée d'Elie a élu les personnes suivantes comme commissaires: MM. Joseph Legault, président, Georges Désilets, vice-président, Pierre Bouchard, Léo Alarie et Léopold Girard.

N.-D.-de-Lourdes

Hôpital Notre-Dame

La première réunion de l'année du comité de l'hôpital eut lieu le 18 janvier dernier. Un rapport des activités et des recettes fut donné et reçu l'approbation de la réunion avec enthousiasme.

Furent élus membres du comité pour 1961: Marcel Roch, président, Joseph Bazin, secrétaire-trésorier; Cécile Delaquis, surintendante. Membres de l'exécutif: M. le Dr Hubert Delaquis, MM. Léon Fouasse, Antoine Dupasquier, Paul Lesage, Maurice Lafrenière, Louis Delaquis et Bertrand Lafrenière.

L'assemblée exprima des remerciements et félicitations à M. Jean-Baptiste Deroche pour le grand dévouement dont il a fait preuve pendant son long terme comme président.

Il fut décidé que des travaux de réparation seront faits cette année.

Ste-Anne-des-Chênes

Assemblée annuelle

Le jeudi 19 janvier, à 8 h. 30 p.m., en l'auditorium de l'école élémentaire eut lieu l'assemblée annuelle du district de l'école consolidée de Ste-Anne. Plus de 100 personnes étaient présentes. M. Camille Chaput fut nommé président et M. Roger Smith, secrétaire.

Les minutes de la dernière assemblée furent lues et adoptées, puis on procéda à la nomination de candidats pour remplacer les deux commissaires sortant de charge. La nomination resta ouverte durant une heure et il y eut trois candidats sur les rangs. Pendant ce temps on discuta le rapport financier, la transportation et la possibilité d'avoir un trottoir pour la nouvelle route nommée rue Giroux, près de l'école.

On en vint finalement à l'élection. MM. Philias Maurice et Laurent Fillion furent élus commissaires.

Club de grain 4-H

Le club de grain 4-H a tenu sa première réunion de l'année à la salle municipale, sous l'habile direction de M. Bill Reimer. Le club tient ses assemblées le troisième mardi de chaque mois.

Il y eut distribution de prix en argent remportés pendant l'année 1960. Le secrétaire lut le rapport financier et il fut décidé de faire une loterie vers la mi-février, dans le but de recueillir des fonds, et de semer du blé Pembina comme projet de 1961.

Bonne chance les gars!

St-Pierre-Jolys

Remerciements

M. Emile Delorme et la famille désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récent deuil.

La Broquerie

Retraites

Merci à la Maison Villa Maria de Saint-Norbert qui publiait dans La Liberté et le Patriote du 20 janvier le programme des retraites fermées françaises pour le premier semestre. Les intéressés pourront retenir les dates qui les concernent plus particulièrement. Pour les hommes de la paroisse c'est maintenant du passé. Quant aux dames elles ont encore quelques mois pour faire leurs préparatifs. Ces retraites auront lieu du 11 au 13 et du 18 au 20 avril. Voici les noms des personnes à qui on peut s'adresser à l'occasion: Mmes M.-L. Vielfaure, Narcisse Fournier, Gérard Wenden, Georges Gosselin, Louis Laurencelle, Joseph Boily et Mlle M.-L. Boily.

Revue écolière

On se souvient que l'an dernier la revue Echo publiée par les élèves des grades X et XI a su intéresser vivement ses lecteurs. Aussi tous étaient heureux de voir réapparaitre cette année sous une nouvelle toilette la revue écolière "Jeunes Visages", publiée par les élèves du grade X sous l'habile direction de leur instituteur, M. Laurent Gagné. C'est une initiative à encourager et nul doute que les parents et amis des écoliers de même que les gens d'affaires de la localité qui peuvent en tirer bénéfice se feront un devoir de la soutenir de leur mieux.

Le premier numéro publié en décembre dernier était instructif et attrayant. La prochaine édition qui paraitra sous peu promet des surprises. Voyons ce que peuvent ces jeunes qui seront appelés dans un avenir prochain à jouer un rôle important dans la société.

Pour plus de renseignements, prière de s'adresser au comité d'administration composé de Raynald Gamache, Mary-Jane Letkeman, Yvonne Beaupré, Hélène Dubé, Jimmy Barthelet, Margery Semeniuk, Bernard Wenden.

Le 14 janvier, M. et Mme Léon Gauthier partaient pour un voyage de deux mois en Californie où ils visiteront leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Louis Gauthier.

Congrès

Plusieurs paroissiens se rendaient à l'auditorium Notre-Dame à Saint-Boniface pour assister à l'important congrès de l'AECFM. Entre autres, M. l'abbé Ubald Lafond, curé, les Rév. Srs Hermance Lussier, Blanche Brisebois, Aurise Normandeau, S.G.M., MM. Gualbert Nadeau, Albert Laramée, Elas Gauthier, Eloi Gagnon, Victor Gamache, Henri Brémaud, Eugène et Alfred Laurencelle, MM. et Mmes Joseph Tétrault, Louis Laurencelle et Laurent Dubé.

Club sportif

Ligue Senior Taché: Le 17 janvier, La Broquerie — 4, New Bothwell — 6. Classement: La Broquerie — 3 points, New Bothwell — 3 points, Lorette — 2 points, Grunthal — 2 points, East Steinbach — 2 points.

Ligue Juvénile Molloy: Le 19 janvier: La Broquerie — 5, Grunthal — 6. Le 22 janvier: La Broquerie — 6, St-Pierre — 2. Classement: La Broquerie — 8 points, St. Joseph d'Otterburne — 8 points, Grunthal — 7 points, St-Pierre — 6 points, S.C.I. — 4 points, East Steinbach — 3 points.

Ligue Pee-Wee Grant: Le 21 janvier: Steinbach — 7, La Broquerie — 1. Le 22 janvier: Otterburne — 3, La Broquerie — 12. Classement: Steinbach — 6 points, La Broquerie — 4 points, Otterburne — 2 points, St-Pierre — 0 — New Bothwell — 0.

En pays étranger

Un jeune acteur, très fat et très bête, rencontra, un après-midi, Georges Feydeau sur le boulevard.

— Ah! mon cher maitre, s'écria-t-il, vous allez, j'en suis convaincu, me donner un bon conseil.

— Je vous écoute.

— Eh bien! voilà, reprit l'acteur, depuis huit jours, j'ai une idée dans la tête . . .

— Pas possible!

— Si, mon cher maitre . . .

— Comme elle doit s'ennuyer toute seule! . . . dit Feydeau en s'éloignant brusquement.

Ralliement à Lorette en l'honneur de M. A. Rouleau

LORETTE — Le vendredi soir 12 janvier, M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance Vie Desjardins, accompagné du R. P. R. Bédard, O.M.I., eut l'amabilité de se rendre à Lorette pour donner une causerie des plus intéressantes sur l'orientation économique.

Parmi l'assistance on remarquait le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., de Ste-Anne-des-Chênes, et plusieurs membres de la Caisse populaire. Etait aussi présent M. Jos. Demarcke, de l'Ile-de-Chênes.

M. Jean-Baptiste Grégoire présidait l'assemblée et M. Gaston Bohémier présenta l'orateur qu'il avait connu lors du congrès du C.C.C. l'an dernier.

M. Alfred Rouleau remercia M. G. Bohémier de son aimable invitation et se dit fort heureux et fier de se trouver parmi des gens de langue française. Il parla de créer un conseil d'orientation économique qui servirait les intérêts des Canadiens français, serait une aide financière pour toute la population canadienne-française et aiderait les jeunes à se spécialiser dans le commerce et l'industrie. Il ajouta un bon mot en faveur de l'Assurance Vie Desjardins et de l'augmentation du nombre des Caisses populaires, qui plus tard rendront de grands services aux Canadiens français.

Sur l'invitation de M. le président, le R. P. Bédard appuya les paroles de M. A. Rouleau et dit quelques mots sur les cours économique, patriotique et religieux. Il insista sur l'importance de lutter énergiquement afin de conserver la belle langue française et démontra que l'argent produit une influence sur la religion et la culture et nous aide à vivre honorablement.

Ensuite, M. R. Raynaud remercia les conférenciers en termes appropriés pour les paroles si instructives dites au cours de la soirée. Il remercia aussi l'assistance d'être venue écouter des hommes aussi renseignés.

Après un goûter servi par les dames tous se séparèrent enchantés d'avoir passé une si agréable soirée.

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des commissaires de l'école Lorette Centre eut lieu le jeudi 12 janvier. M. Roméo Manaigre a été réélu pour un autre terme de trois ans.

Condoléances

Sincères condoléances à la Rév. Sr St-Emeric, principale de l'école Lorette Centre, à l'occasion du décès de sa mère, Mme Bouvier, de St-Georges, Man.

Laurier

Çà et là

Lors de l'assemblée annuelle des contribuables de l'école du village, furent réélus commissaires, MM. H. Molgat, A. Verley, L. Saquet, Roméo Gamache et Jacques Péloquin.

Le dimanche 22 janvier avait lieu la première partie de cartes au profit de l'église. Les gagnants au bridge furent Mme Ernest Bouchard et M. Roméo Gamache; au whist, Mlle Marie Therrien et M. Clément Bouchard. Le prix d'entrée alla à M. Joseph Bouchard, et la loterie favorisa MM. Elie Duruisseau et Paul Maguet.

M. et Mme Nil Deremiens et leurs fils, Désirée, d'Ottawa, Ont., ainsi que Mme H. Deremiens, Mlles Henriette et Astrid Deremiens et M. F. Arnaud, de St-Boniface, visitaient Mlles Marie et Louise Deremiens, dernièrement.

Au gouret, les jeunes continuent leur marche victorieuse l'emportant sur McCreary 3 à 0, Ste-Rose, 10 à 1, Bernie 14 à 3 et Neepawa 5 à 3.

St-Léon

Décès de M. A. Rondeau

Le samedi 14 janvier est décédé subitement à Lively, Ont., M. Antonin Rondeau, âgé de 42 ans. Il est né à St-Léon, Man., où il fréquenta l'école. Depuis 20 ans il était employé à la mine de nickel de Sudbury, Ont.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Analda Piette; deux fils, Norman et Guy; deux filles, Diane et Claire; sa mère, Mme Georges Rondeau, de St-Léon; quatre frères, Marcel, de Winnipeg, Richard et René, de Dunrea, et Lucien, de St-Léon; deux soeurs, Mmes Gabriel Labossière (Cécile) et Bernard Martel (Odile), de St-Léon.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J. Delaney en l'église St-Pie X de Lively le lundi 17 janvier. Les porteurs étaient MM. Marcel, Richard et René Rondeau, Denis, Raymond et Léonard Piette. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Sudbury.

Les paroissiens de St-Léon offrent leurs vives sympathies à la famille éprouvée.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph



Parade de modes

Le vendredi 13 janvier, à 3 h. p.m., a eu lieu la parade de mode semi-annuelle présentée par les élèves de couture des grades 8, 9 et 10. Cette parade, événement qui permet aux jeunes couturières de mettre leur talent en valeur, fut un succès. Les plus jeunes élèves portaient des jupes et des blouses à la fois pratiques et chics. Les autres présentaient des ensembles, tailleurs, et robes d'hiver très élégantes. Toutes marchaient avec l'assurance des mannequins de haute couture.

Les élèves ont largement profité de l'aide compétente donnée par Soeur Eva-Marie. A en juger par les bons résultats, je crois pouvoir assurer que l'avenir de nos futures ménagères est en bonnes mains.

Madeleine CORBEIL,
grade XI,
cours général, no 23.

Retraite

La fin de semaine du 27 janvier est impatiemment attendue des élèves du grade XI, cours général, car c'est la date de leur première retraite fermée. Pendant deux jours, elles vivront en communauté, et pour ainsi dire séparées du monde extérieur. Libérées de toute distraction, elles pourront dans le calme de la solitude se livrer à la réflexion et à la méditation.

Ce sera un temps propice pour elles de se recueillir, de sonder leur caractère, de demander à l'Esprit-Saint d'éclairer leur conscience. Un prêtre sera présent pour donner les exercices spirituels et répondre à leurs questions. Des livres de méditation seront mis à leur disposition; des heures de silence leur permettront de prolonger leur tête-à-tête avec Notre-Seigneur et de songer sans crainte à leur vocation. Elles pourront profiter de la sainte messe, des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Les élèves feront assurément un succès de cette retraite, car peut-être, leur avenir et leur salut en dépendent.

Madeleine CORBEIL.

Méli-mélo

Le mercredi 11 janvier, Mlle Patenaude, de l'Institut séculier des Auxiliaires Rurales Catholiques (ARC), donna une brève mais intéressante causerie aux élèves des grades IX à XII, leur faisant connaître l'organisation, le genre de vie, le but de ce nouvel Institut qui ne compte qu'une douzaine de membres.

M. l'abbé Bélanger, de Montréal, aumônier de l'Institut, exposa le point doctrinal de cette fondation.

Danielle Blanchet se fit l'interprète de ses compagnes pour remercier les distingués conférenciers, souhaitant à Mlle Patenaude de nombreuses recrues.

Présentement, à notre Institut, Miles Rhind, B.Sc., et Drewrys, B.A., de la Faculté d'Education de l'Université de Manitoba, font un stage d'observation et d'enseignement pratique dans les grades supérieurs.

Trois de leurs professeurs, M. le Dr Boyce, M. Hedley et Mlle Watson, viennent à titre d'inspecteurs. Nous ferons de notre mieux afin d'aider ces deux étudiantes à mériter de bons rapports . . . et nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur profession.

Le jeudi 12 janvier avait lieu une réunion des plus intéressantes du Ciné-Club. Le prochain film, "The Man Who Knew Too Much", d'Alfred Hitchcock, le vendredi 20 janvier, promet de n'être pas moins intéressant. C'est à ne pas manquer!

Les vacances de Noël sont relégués au fond des mémoires des élèves. Toutes travaillent avec ardeur en vue de préparer les examens de Pâques. Parait-il qu'ils sont déjà imprimés! Cela porte à la réflexion et stimule au travail, sans oublier que les bulletins du premier semestre sont aussi un bon stimulant.

Marie-Thérèse BOILY,
11e année,
cours général.

Une fête inoubliable

Quelles joies nous procure le Jour de l'An. De bonne heure le matin, les enfants se souhaitaient la bonne année. J'ai offert à maman et à papa une jolie carte que j'avais fabriquée moi-même. Dès midi, nous nous préparions pour nous rendre à la belle messe du Jour de l'An. Pendant l'après-midi, maman, mes quatre soeurs et moi sommes allées visiter les Soeurs Grises. Là, Soeur Turenne causa avec nous pour une demi-heure. Soeur Provinciale nous fit visiter la chapelle. Mes deux petites soeurs contemplaient avec admiration la crèche de l'Enfant-Jésus. Soeur Marleau, qui aime beaucoup les enfants, donna à chacune un beau cadeau. Nous avons beaucoup joui de cette belle visite.

En revenant, mes grandes soeurs étaient à préparer le substantiel repas. Soudain on entendit sonner à la porte. C'était la visite! Tante Louise, oncle Henri et leurs quatre enfants rentrèrent joyeusement dans la maison. Ensuite tout le monde prit place à la table qui ployait sous l'abondance des mets. La dinde appétissante était des plus succulentes. Quelles délicieuses pâtisseries!

On se réunit au salon où papa nous donna la bénédiction paternelle. Maman organisa des jeux pour les plus petits, tandis que les grandes personnes dansaient des danses carrées. Bientôt les enfants devinrent fatigués, alors ils regardèrent la télévision. Il était tard et il fallait se séparer. Je me souviendrai toujours de cette belle fête du Jour de l'An.

Lise CORBEIL,
7e année, no 12.

Une visite agréable

Depuis longtemps déjà Soeur Directrice avait annoncé sa visite et nous l'attendions avec impatience. Enfin le 9 janvier, notre chère Soeur Directrice, toute souriante, se présenta pour l'inspection de la classe. Elle proposa de commencer par la lecture française. Nous avons lu une gentille légende évangélique "Le voyage du petit Hozaël". C'est à propos d'un garçon de dix ans qui suit Jésus pendant deux semaines. Par le moyen de questions posées par la maitresse nous pouvions montrer à Soeur Directrice que nous comprenions bien l'histoire. Puis nous nous sommes divisées en deux équipes pour un concours de bon langage et de verbes. J'étais bien contente de ne pas manquer, ce qui a aidé mon équipe à gagner. L'étude d'une analyse littéraire suivit: deux jolis paragraphes sur le patinage, par Lamartine. Dring! tout à coup une sonnerie aiguë retentit. Je sursautai et regardai l'heure. Il était déjà midi!

L'après-midi Soeur Directrice eut la bonté de revenir pour la leçon d'arithmétique. Nous apprenions les mesures carrées. Nous avons fait une démonstration d'un pouce carré, d'un pied carré, d'une verge carrée et nous avons même mesuré une perche carrée sur le parquet.

Lorraine Bernier se fit notre porte-parole pour dire un mot de remerciement. Nous avons toutes apprécié la visite de Soeur Directrice et nous espérons qu'elle reviendra malgré ses nombreuses occupations.

Elizabeth KLEINSCHMIT,
7e année, no 12.

Ste-Amélie

Çà et là

Mme Arthur Desjardins, fils, accompagnée de M. et Mme Louis Dupas, de Ste-Rose, est allée passer quelques jours à Winnipeg, la semaine dernière.

M. et Mme Revel Ramsay et leurs fils, Ronnie, de Dryden, Ont., passent quelque temps chez M. et Mme Noël Ramsay.

M. Adélard Denis, qui passa plusieurs semaines avec ses beau-frère et soeur, à Montréal, est revenu chez lui depuis quelque temps.

M. Bernard Durauf est allé passer deux semaines chez ses parents à Lucky Lake, Sask.

MM. Jos.-Raymond Pinette et Arthur Verhaeghe sont partis travailler à Grand Rapids, Man., depuis vendredi dernier.

Prompt rétablissement à M. Denis Meilleur, instituteur à l'école Lecoq, qui doit subir une opération.

La partie de cartes organisée par les dames de la Ligue Féminine Catholique, le dimanche 22 janvier, au profit de la Marche des dix sous, fut assez bien réussie. La somme de $26.50 fut réalisée.

Les gagnants aux cartes furent MM. Louis Soucy, de Portia, Man., L. Archambault et Gustave Verhaeghe; Mmes Louis Soucy et Léopold Roussin et Mlle Yvonne Verhaeghe. Le prix d'entrée fut gagné par M. André Pinette. Plusieurs furent chanceux au bingo.

Merci aux comités de Mme Alice Pinette et Mlle Bertha Langlois, en charge de cette petite soirée.

Dunrea

Assemblées

Le lundi soir 9 janvier, à la salle paroissiale, M. l'abbé Gérard Gervais, curé, avait convoqué les paroissiens afin de donner le compte financier de la paroisse pour l'année écoulée et parler un peu d'organisation de veillées pour fin d'améliorations futures à l'église, à la salle ou au presbytère.

Il fut décidé que les hommes organiseraient la première partie de cartes, ayant à leur tête les syndics, MM. Richard Rondeau et Napoléon Boulet.

Les statistiques pour l'année écoulée donnent 32 baptêmes, 4 mariages et 5 sépultures d'adultes.

Une autre assemblée fut appelée par la Commission scolaire pour le mardi 17 janvier à l'école du village. Il y eut une grande assistance de parents intéressés à l'instruction en même temps qu'à l'éducation de leurs enfants.

M. George MacCauley, secrétaire, lut le compte rendu des dépenses et recettes pour l'arrondissement scolaire. M. Athanase Lavoie, commissaire, fit un exposé très clair et précis sur les conditions actuelles de l'école et sur les moyens à employer afin que la paix et l'harmonie continuent de régner entre les parents, les institutrices et les membres de ladite commission. Puis, comme deux commissaires, MM. Arthur Paradis et J.-S. Boulet, sortaient de charge, il y eut votation par bulletins pour remplir ces deux postes. M. A. Paradis fut réélu et M. Alphée Labossière remplace M. J.-S. Boulet. Actuellement, la Commission scolaire est dirigée par MM. A. Lavoie, J. R. Chambers, Georges Boulet, Arthur Paradis, Alphée Labossière et G. MacCauley, secrétaire.

Va-et-vient

M. l'abbé Gérard Gervais, curé, ayant reçu par message la triste nouvelle du décès subit de son vieux père, est parti aussitôt pour Montréal, le samedi 21 janvier.

M. l'abbé Peter Dunphy, de Winnipeg, est venu prêter son concours à M. l'abbé A. Seaman, vicaire, en officiant à la messe du dimanche 22 janvier. Il fit un éloquent sermon sur la vocation religieuse. Dans l'intervalle, M. l'abbé A. Seaman allait dire la messe à Baldur et, dans l'après-midi, au sanatorium de Ninette.

M. et Mme François Boulet, de Prince-Albert, M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Ste-Agathe, et Mlle M.-Antoinette Boulet, de St-Boniface, étaient en promenade chez M. et Mme Albert Boulet pendant les Fêtes.

M. et Mme Théobald Martin et leurs enfants, de St-Boniface, visitaient MM. et Mmes J.-O. Boulet et Louis Colbe. Mlle Jocelyne Souyri était aussi dans sa famille pour la même occasion.

M. et Mme Lucien Légaré sont de retour au foyer après quelques semaines de promenade à Ste-Rose-du-Lac.

M. et Mme Richard Rondeau se sont rendus à Sudbury, Ont., pour assister aux funérailles d'un frère de M. Rondeau, décédé récemment. Les paroissiens leur offrent leurs sincères condoléances.

Mme Jos. Gagnon est de retour au foyer après avoir séjourné à l'hôpital de Killarney pendant quelques semaines.

St-Eustache

Commissaire élu

A l'occasion de l'assemblée annuelle des commissaires d'école, M. Adrien Guay fut élu pour remplacer M. Clément Lachance. Les commissaires actuels sont MM. Alphonse Houde, Philippe Perron et Adrien Guay.

St-Laurent

Tableau d'honneur à l'école de St-Laurent

Grade I: Catéchisme, Yves Combot; Français, Ronald Desjarlais; Application, Jacqueline Colliou.

Grade II: Cat., Norbert Langelier; Fr., Paul Dumont; Ap., Odile Rainville.

Grade III: Cat., Robert Perrault; Fr., Darlene Boyer; Ap., Shirley Campbell.

Grade IV: cat., Adrien Combot; Fr., Richard Conrad; Ap., Léo Sansregret.

Cours spécial: Cat., Georges Prairie; Ap., François Desjarlais.

Grade V: Cat., Shirley Bruce; Fr., Hector Léost; Ap., Rita Prairie.

Grade VI: Cat., Annabel Perrault; Fr., Andréa; Ap., Linda Chartrand.

Grade VII: Cat., Barbara Ann Conrad; Fr., Agnès Connelly; Ap., Rose-Marie Lavallée.

Grade VIII: Cat., Ida Rainville; Fr., Gisèle Bruce; Ap., Rosalie Sansregret.

Grade IX: Cat., Bernard Ducharme; Fr., Hilda Connelly; Ap., Paulette Lavallée.

Grade X: Cat., Gérald Chartrand; Fr., Laurette Bruce; Ap., Robert Thorvaldson.

Grade XI: Cat., Myrna Bruce; Fr., Elsie Devlin; Ap., Marlene Mason.

Grade XII: Cat., Victor Abgrall; Fr., Paul Chartrand; Ap., Cécilia Lavallée.

Va-et-vient

Mme Charles Cyr et son fils, Louis, se sont rendus à Pine Falls où ils ont assisté aux funérailles de leur neveu et cousin, M. James-P. Cyr, décédé le 3 décembre 1960 à l'âge de 52 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Annette, sa mère, Mme V. Cyr, huit frères et trois soeurs, ainsi qu'une fille et quatre fils. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Napoléon Dumont avaient le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme Eugène Bernier, de Périgord, Sask., leurs anciens voisins.

M. Frank Bruce est revenu de l'hôpital Général de Winnipeg où il a passé une couple de mois. Il est maintenant en convalescence chez lui.

Se sont rendus aux funérailles de Mme Virginie Delorme à St-Adolphe: sa fille, Mme F. Bruce, et ses enfants, M. et Mme Wilmer Bruce, M. et Mme Eddie Bruce et Mme Louis Buors.

Ste-Agathe

Çà et là

Prompt et complet rétablissement à Mme Joséphat Dorge patiente à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg.

Le dimanche 22 janvier eut lieu l'élection d'un syndic. M. François Phaneuf remplaça M. Edmond Guertin sortant de charge.

Aubigny

Malades

Les paroissiens souhaitent un prompt rétablissement à M. Alexis Pelland, qui vient de subir une opération à l'hôpital de St-Pierre, et à M. Touchette, patient à l'hôpital de Morris.

Hockey

La partie du dimanche 22 janvier entre les enfants d'école et les amateurs d'Aubigny fut l'une des plus intéressantes. Les amateurs remportèrent la victoire au compte de 4 à 2.

Partie de cartes

La partie de cartes organisée par les paroissiens du nord aura lieu le 29 janvier, si la température est favorable.

Venez en grand nombre; le programme promet d'être intéressant. De magnifiques prix sont offerts. Un délicieux goûter sera servi. Bienvenue à tous.

Saint-Claude

Çà et là

Le mardi 17 janvier, M. Fletcher, de Carman, et M. Lange, de l'Université de Manitoba, sont venus parler aux élèves des grades supérieurs. Ils leur firent valoir les avantages de continuer leurs études aux universités. En outre, ils parlèrent d'agriculture aux garçons et de l'économie domestique aux filles. En partant, MM. Fletcher et Lange félicitèrent les élèves de leur belle tenue.

Le lundi 16 janvier eut lieu l'assemblée annuelle des contribuables de l'école consolidée de St-Claude. Une centaine de personnes assistèrent à cette assemblée où M. Gérald Bourgoygne fut nommé commissaire pour remplacer M. Armand Jacques.

La division de la Montagne de la M.T.S. fut représentée au "Workshop" du 21 janvier à St. James par les Rév. Srs Marie-Joseph, de Notre-Dame-de-Lourdes, Denis-de-Jésus, de Somerset, Victorine, de Bruxelles, et Marie-Elzéar, de St-Claude. On y a discuté le cours général proposé pour les grades 10, 11 et 12.

Remerciements

La famille Charles Arbez désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son deuil récent, soit par offrandes de messes, visites de sympathie ou assistance aux funérailles.

Noces d'ivoire à Forget, de M. et Mme Louis Richard

FORGET — Le 29 décembre dernier une belle fête de famille réunissait une cinquantaine de personnes autour de M. et Mme Louis Richaud, qui fêtèrent le 40e anniversaire de leur mariage.

A 4 h. p.m., une grand-messe fut célébrée par M. l'abbé H. Poirier, curé, dans la chapelle du couvent. Les jubilaires renouvelèrent leurs promesses avant la messe. A l'Offertoire, M. Léon Richaud et Mme Aline Augey, fils et fille des jubilaires, chantèrent l'"Ave Maria". Le chant du "Te Deum" termina la cérémonie.

Après la messe, les membres des familles Richaud et Neau se rendirent à un délicieux dîner servi par Mmes Marcel Augey, Paul Dechief et Léon Richaud. Un beau gâteau et deux magnifiques bouquets ornaient la table. Aux places d'honneur, près des heureux époux, on remarquait M. l'abbé Poirier, curé, Mme Marie Dechaine (née Neau), fille d'honneur du mariage en 1920, et la nièce-filleule de M. Richaud, Mme Wilfrid Hague, de Deerhorn, Man.

Prenaient part aussi à la fête: les familles Marcel Augey, Lorne Clark, Léon Richaud, Paul Dechief, Antonio Lecomte, Jos. et Raymond Gentes et Mlle Marguerite Neau, de la paroisse Notre-Dame de la Salette; du Manitoba: M. et Mme Hermas Richaud et leur fille, Bonnie, M. et Mme Auguste Richaud et leur fille, Eileen, et Mme Wilfrid Hague et sa fille Thérèse.

M. et Mme Richaud sont des pionniers de Forget. M. Richaud naquit en France en 1894 et vint au Canada à l'âge de 13 ans. Mme Richaud (Berthe Neau) est aussi française. Elle arriva à Stoughton, Sask., avec ses parents à l'âge de 3 ans, en 1898. Le R. P. Sorel, M.S., bénit leur union dans l'église Notre-Dame de la Salette de Forget en 1920. Ils eurent cinq enfants: Léon, Hélène (Mme L. Clark), Yvonne (Mme Paul Dechief), Aline (Mme Marcel Augey), tous de la paroisse, et Louis, de Saskatoon.

Toute la paroisse se joint à la famille pour offrir leurs voeux à M. et Mme Richaud. Puissent-ils célébrer leurs noces d'or.

Saskatoon

Club Alouette

A la dernière soirée récréative organisée dans la salle Coopérative, les directeurs du Club Alouette avaient le sourire aux lèvres, et ils avaient bien des raisons de se montrer souriants: bonne affluence, orchestre entraînant, film intéressant, gaieté contagieuse, discours appropriés et programme de choix.

Le film que M. Champagne projeta contribua grandement à créer cette gaieté qui devait envahir la salle par la suite; ce vieux vigneron français qui, dans le film, inspirait à la fois la confiance et la bonhomie, avait transmis en quelque sorte sa jovialité aux habitués de la salle Coopérative et ce fut dans un bel élan de jeunesse que commença la danse.

Les membres de l'orchestre de Claude Rochon, auxquels Rosaire Turcotte venait souvent prêter main-forte, maniaient leurs instruments magiques avec une dextérité consommée, procurant aux cavaliers et à leurs partenaires une variété insoupçonnée de danses modernes et anciennes. M. Wilfrid Nobert et Mlle Cora Nobert furent quelque peu surpris de se voir déclarer gagnants de la danse-surprise.

Au cours d'une pause bien accueillie, Auguste Bandet qui s'était déjà dépensé comme coordinateur chorégraphique, se mit à "encanter" le bingo; et il est probable qu'il aurait continué pendant longtemps à vendre ses chiffres à la criée s'il n'avait pas entendu les cris de "bingo" échappés des poitrines de M. Lionel Labelle et de Mlle Yvette Bussière.

Puis, Auguste céda le micro au trésorier du club, M. René Sirois; on s'attendait à ce que René parlât finance, c'est ce qu'il fit; mais il ajouta que la prochaine soirée du club aurait lieu le 19 février. Raymond Marcotte fit savoir à l'assemblée que le club avait participé à l'organisation d'une réception préparée pour les commissaires d'école de langue française de l'Ouest canadien.

Pendant l'allocution de M. Marcotte, M. Armand Perreault, président du club, faisait remarquer à d'autres directeurs la présence de nombreux étudiants de l'école normale et de l'Université. Après l'entracte, les danseurs s'en donnèrent à coeur joie pendant un bon moment jusqu'à ce que le chef d'orchestre décida, presqu'à regret, de mettre fin à cette belle soirée.

Les directeurs pensent déjà à la soirée du 19 février et aux activités du mois de mars. Pour eux, c'est la fin de l'année fiscale du Club Alouette, l'élection de nouveaux directeurs, la vente de nouvelles cartes de membres et le début d'une autre année d'activités sociales, qui, si l'on en juge par la dernière soirée, s'annonce pleine de promesses.

Peterson

Décès de M. Paul Tremel

La paroisse Ste-Agnès fut bien attristée d'apprendre le décès d'un de ses paroissiens, M. Paul Tremel, survenu à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt, après plusieurs mois d'une maladie qui ne pardonne pas.

Le R. P. Philippe Loehr, O.S.B., célébra la messe de Requiem, et le choeur de chant de Prud'homme, Sask., sous la direction de Mme Louis Jeanneau, fit les frais du chant. L'église était remplie de parents et amis, plusieurs venus de loin pour rendre leurs derniers hommages au cher disparu.

Les porteurs étaient MM. Allain Tremel, Allain, Henri et Joseph Basset, Laurent Lepage et Emile Detillieux, neveux du défunt. Joseph Dauvin, petit-neveux, portait la croix.

M. Paul-Charles Tremel naquit à Ploquiel, Bretagne, France, le 30 mai 1901. Il arriva au Manitoba avec ses parents en 1904. Ils y demeurèrent jusqu'en 1908 alors qu'ils déménagèrent sur un homestead à Peterson, où se trouve actuellement le village de Peterson. L'emplacement où fut construite l'église Ste-Agnès a été donné par la famille Tremel.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (Emma Engele), un frère, Jean-Baptiste, et un beau-frère, Henri Basset. Il fut précédé dans la tombe par sa mère en 1933, son père en 1945, une soeur, Mme Henri Basset (Marguerite) en 1936, et son frère, Yves, en 1953.

Sincères condoléances à Mme Paul Tremel et à toute la parenté éprouvée.

Remerciements

La famille Tremel remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, fleurs ou par leur dévouement à l'occasion du décès qui vient de la frapper. Elle remercie spécialement M. le Dr Junk, les religieuses et gardes-malades de l'hôpital, ses amis de Humboldt et St. Gregor, le choeur de chant de Prud'homme et le R. P. P. Loehr, O.S.B.

Storthoaks

Çà et là

Mme Luc Beaudoin est partie avec ses deux jeunes enfants rejoindre son époux en Allemagne, où il est stationné pour un terme de trois ans.

M. Jean Carrière, vice-président de l'exécutif de l'A.C.F.C. pour la région du sud-est de la province, s'est rendu à Saskatoon pour le congrès.

Le dimanche de la Sainte Famille eut lieu, à 2 h. 30 p.m., la bénédiction des enfants immédiatement après la récitation du chapelet et la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Environ une douzaine de jeunes suivent les cours préparatoires au mariage qui se tiennent une fois par semaine à Bellegarde.

Réunion de la L.F.C.

Le Conseil des dames de la Ligue Féminine Catholique tenait sa réunion générale le lundi 12 décembre, sous la direction de la présidente, Mme Marie Millette, et son directeur, M. l'abbé M. George. Vingt-cinq dames étaient présentes.

Il y fut proposé qu'une grand-messe serait célébrée le 8 janvier en honneur de la Sainte Famille, et une au mois de février en l'honneur de la sainte Vierge.

Il fut décidé qu'une série de parties de cartes aurait lieu en janvier, février, mars et avril; les paroissiens en seront les organisateurs.

Saint-Hubert

Çà et là

La partie de cartes du 20 janvier fut un vrai succès. Il y eut 19 tables de joueurs. Les prix d'entrée des cinq différents endroits furent gagnés par Mlles Vander Heyden, la petite Bernadette Raiwet, Mme P. Jordens et MM. F. Gray et J. Brûlé. Les premiers prix allèrent à Mme Urbain Brûlé et M. Arsène Smeets; consolation, Mlle Bernice Gray et M. Léon Beaujot.

Mme W. Reichel, hospitalisée à Whitewood depuis une dizaine de jours, se remet d'une opération. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Mme M. Boutin a passé quelques jours à visiter ses filles, à Wolseley, la semaine dernière.

M. Jean Boutin, de Brandon, est revenu chez sa mère, en fin de semaine.

Gravelbourg

Mme Rodrigue Bernard, de St-Hyacinthe, Qué., est en promenade chez des parents et amis.

Mme Rose Blouin est partie pour quelque temps visiter ses filles, aux Etats-Unis et en Ontario.

Mme D. Lamothe, autrefois de Gravelbourg, est décédée à Calgary, Alta, le jeudi 19 janvier.

M. et Mme E. St-Arnaud et leur fille, Lorraine, sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Sylvio Laverdière sont revenus d'un voyage à Winnipeg, Man.

M. Léonard Legault, fils de M. et Mme Donat Legault, a été admis au barreau, à Calgary, Alta.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

Dix-neuf membres ainsi que M. l'abbé Van den Akker, curé, se réunissaient en janvier pour l'assemblée de la Ligue Féminine Catholique, tenue chez Mme Léo Suchan.

Il fut décidé de renouveler la bourse de $25.00 pour l'élève du onzième grade ayant la plus haute moyenne, et d'organiser un souper aux crêpes très bientôt.

La soirée sociale organisée dernièrement par la L.F.C. pour les adolescents fut un grand succès.

Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme L. Hartman.

La réunion se termina par la récitation du chapelet et la bénédiction de M. le Curé. La prochaine réunion aura lieu chez Mme J. Riou.

Radville

Avis aux sportifs

Avis aux amateurs de ski et de toboggan: une piste a été installée sous la direction de MM. Armand Prost et Jay Larsen, à huit milles au sud et un demi mille à l'est de Radville vers la butte Dorithée; un câble, monté sur poulies, de 1,200 pieds de long et tourné par un moteur permet au skieur de remonter la butte sans peine.

Çà et là

MM. Edmond et Gérald Paulhus, l'un étudiant à Saskatoon, l'autre à Calgary, sont venus passer les Fêtes chez leur mère, Mme Paulhus, à Souris Valley.

Dans la rubrique du journal du 15 décembre, il s'agissait de M. et Mme Raymond Paulhus et leurs enfants, au lieu de M. Edmond Paulhus qui est célibataire.

Baptêmes

Le 18 janvier: Agnès-Marie, fille de M. et Mme Roland Bourassa, née le 12 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Debruyne.

Le 22 janvier: Thérèse, fille de M. et Mme Louis Carles, née le 15 janvier. Parrain et marraine, Roland et Lynn Carles, frère et soeur de l'enfant.

Malades

Mmes Louis Carles, René Cherpin et Roland Martin et M. Napoléon Fradette sont hospitalisés.

M. Louis Mazenc, convalescent, est sorti de l'hôpital.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina, Sask.)

Nous voilà rendus au milieu du terme 1960-61. En regardant en arrière sur les premiers six mois, l'on constate que plusieurs membres se sont dévoués sans compter pour remporter d'éclatants succès dans de nombreuses entreprises.

Maintenant que le temps des Fêtes est passé et que le train de vie a repris son cours normal, notre vénérable Grand Chevalier, le frère René Collette, fait appel à tous ceux qui se sont reposés durant les premiers six mois, de bien vouloir donner un coup d'épaule afin que le Conseil conserve encore cette année le trophée d'Etat que nous tenons depuis deux ans.

S'il est impossible de prêter main-forte aux organisateurs, le moins que nous puissions faire sera d'assister régulièrement aux assemblées et surtout payer nos cotisations au secrétaire-financier, car enfin le support moral et financier vaut encore mieux que . . . rien du tout.

Grâce au dévouement du frère Gérald Béliveau, la glissade en traineaux du 15 janvier fut un aussi grand succès que l'arbre de Noël. Pour couronner la journée, le frère Béliveau nous a même enseigné une nouvelle méthode de faire disparaître des tartines au blanc-manger.

N'oublions pas notre communion mensuelle le 29 janvier et tâchons de faire un effort sérieux pour assister à notre prochaine assemblée régulière, le 6 février au soir, alors que le conférencier sera notre vénérable trésorier d'Etat, le frère Aurèle Poirier. Je puis donc vous dire aurevoir, n'est-ce pas!

BATISTE.

La Semaine du Dimanche du 29 janvier au 4 février

MONTREAL — La prochaine Semaine du Dimanche organisée sous le patronage de l'épiscopat aura lieu du 29 janvier au 4 février. Elle rappellera, comme les précédentes, les fondements et l'importance du précepte dominical et s'efforcera d'obtenir qu'il soit mieux observé.

Le sujet de cette nouvelle Semaine tiendra à faire mieux connaître la nature et les obligations du dimanche.

1) **Le dimanche doit être une journée de gloire et de reconnaissance.** Le Christ est ressuscité ce jour-là. Tout chrétien doit être fier de la victoire de son chef et devrait se réjouir avec lui.

2) **Dans quel esprit devons-nous observer le dimanche?** Dans un esprit d'amour et de recueillement. Comment ne pas aimer par-dessus tout l'auteur de tant de bienfaits et nous recueillir pour mieux comprendre ce que nous lui devons.

3) **Que faire le dimanche?** Cette journée doit être un jour de repos et de prière. L'Eglise nous en indique l'acte principal: l'assistance à la sainte messe sur laquelle viennent se greffer la sainte communion et des oeuvres de miséricorde spirituelle et temporelle. La grand-messe paroissiale est particulièrement recommandée.

Ne permettons pas que le commerce ou l'industrie viole ce repos dominical. Joignons-nous à nos chefs religieux et civils pour empêcher cette violation.

Des divertissements honnêtes ne sont pas défendus — Sa Sainteté Jean XXIII vient de le rappeler — mais ils ne doivent pas nuire aux exercices religieux ni troubler la paix de ce grand jour. Heureuses les familles qui peuvent se réunir et passer ensemble cette journée mémorable.

(La Ligue du Dimanche)

Meyronne

Baptême

Le 5 janvier: Russel Arthur, fils de Lloyd Chase et de Marlene Lovely. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Brisebois, de Kincaid.

Soirée surprise

A l'occasion du départ de M. et Mme Edouard Roy, récemment installés à Laflèche, une soirée, organisée par Mme Peter Therens, eut lieu dans la salle municipale. A l'issue d'un programme varié qui enchanta l'auditoire et auquel participaient des talents locaux, M. Peter Therens, maître de cérémonies, se fit l'interprète des amis et voisins de M. et Mme Roy en offrant aux héros de la fête, pionniers de Meyronne, un joli cadeau et l'assurance de l'estime de leurs concitoyens Meyronnais. M. Roy remercia en termes émus. Un délicieux goûter termina cette agréable soirée.

Concours de rédaction

Le concours de rédaction à CFRG, organisé en décembre par Mme Longault, fidèle animatrice du "Coin des tout petits", eut plusieurs participants de l'école de Meyronne. Lorraine Brisebois, grade 7, Paulette Fournier, grade 5, et Judith Fournier, grade 3, furent les joyeuses lauréates et reçurent de jolis prix.

Partie de cartes

Le 15 janvier eut lieu la première partie de cartes de la saison dans la salle paroissiale. Elle fut organisée par les dames du village. Les prix offerts par Mmes Harden, Louis Girardin, François Brière et John Haack furent gagnés par M. et Mme F. Brière, Mme O. Thuot, MM. Lloyd Chase et Louis Girardin. Un délicieux goûter termina la soirée.

Nouveau marguillier

Le 22 janvier, après la messe, M. l'abbé B. Adée, curé, présidait à l'élection d'un marguillier. M. Gérard Brisebois fut choisi pour remplacer M. John Corcoran sortant de charge.

Léoville

Décès

Mme Marie Cleary est décédée le 23 décembre, à l'âge de 56 ans, après plusieurs années de souffrance.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, John, Georges et Bruno; trois soeurs, Bernadette, Agnès et Yvonne.

Va-et-vient

Sont allés en voyage durant les Fêtes, MM. et Mmes Gérard Fréchette et Raymond Laventure, ainsi que Mme A. Couture, à Edmonton, où ils ont assisté au mariage de Mlle Denise Casavant, et chez des parents et amis en Alberta; M. et Mme Gédéon Chalifour et leur fillette, Aline, M. et Mme Edgar Laventure et leur fils, Aimé, Mme Armand Lafond et son fils, Réal, chez des parents et amis en Colombie-Britannique; M. et Mme Lionel Poulin et Mlle Jeannine Poulin chez leur frère et beau-frère, Philippe, à Fort St. John, leur frère et beau-frère, Laurier, et Mmes Léo Bourassa et Herb Assman, et leurs soeurs et belles-soeurs, Alice et Juliette, à Prince George; M. et Mme Paul Michaud et leur fils, Léo, chez leurs fils et bru, M. et Mme Roland Michaud, à Edmonton; M. et Mme Napoléon Laventure chez leur fille, Ida, à Prince-Albert.

Sont retournés à leurs études: Mlle Hélène Crossland, chez les Filles de la Providence, à Prince-Albert; Lionel Fournier, Léo Parent, Maurice Polard, Fernand Laventure et André Crossland, au collège Notre-Dame de Prince-Albert, et Lucille Gaumond et Aline Crossland, au couvent de Spiritwood.

Etaient en visite au temps des Fêtes: M. Armand Denis, de Vancouver; M. et Mme Louis Riel et leur famille, MM. et Mmes Eugène Beauchêne et Léo Poulin et leurs enfants, Mlles Laurette et Lilianne Manègre, tous de Prince-Albert; M. et Mme Norbert Leblanc, de Fort McMurray; Mme Philippe Lepage et sa famille, Mme Berthe Cyr, M. et Mme Jean Bonneau, de Debden; M. et Mme Raymond Parent et M. Paul Fontaine; Mlle Aurore Chalifour, garde-malade à l'hôpital Notre-Dame de Battleford; M. et Mme Maurice Couture et leur famille et M. et Mme Aimé Boire, de Saskatoon.

Çà et là

M. Alphonse Laventure a remplacé M. Adjutor Laventure comme marguillier. En 1960 il y eut dans la paroisse 26 baptêmes, 5 mariages et 7 sépultures.

Les enfants à l'école du village sont au nombre de 264.

New Westminster, C.-B.

(Notre-Dame de la Paix)

Çà et là

La petite église ne se ressemble plus depuis les changements: peinture, nouveaux autels et draperie à l'arrière du maître-autel. M. l'abbé N. Therrien, curé, l'appelle cathédrale. Les autels ont été fabriqués par M. le Curé, aidé de MM. A. Gobeille et Côté; ceux-ci peuvent être fiers de leurs chefs-d'oeuvre.

Les hommes de la Société du St-Nom de Jésus avaient leur communion mensuelle le 8 janvier, et les dames leur ont servi un bon déjeuner.

Pour fêter l'Epiphanie, les Dames Auxiliaires ont servi un bon diner; un Roi et une Reine furent élus. Mme Touquette, de Notre-Dame-de-Lourdes, a été couronnée Reine et M. Boileau, de Fatima, Roi. Tout le monde s'est bien amusé. Un programme, organisé par Mme Roberge, a été très apprécié.

Le dimanche 15 janvier, la chorale de Notre-Dame-de-Lourdes est venu chanter la messe ici. La petite église de Notre-Dame de la Paix n'avait jamais entendu de si beaux chants. Merci à M. Joseph Faucher, maître de chapelle, et à tous les chantres. Après la messe, Mmes Roberge, Allain et Boileau et Mlle Gauthier leur servirent un délicieux diner, ainsi qu'aux chantres de cette paroisse. Merci à toutes ces dames.

Le mercredi 18 janvier, les Dames de Ste-Anne étaient les hôtesses des Dames de Ste-Anne de Lourdes et Fatima. La soirée s'est passée à jouer aux cartes et au bingo; un goûter mit fin à la soirée. Il est bon de se rencontrer ainsi de temps en temps.

M. G. Gobeille se remet lentement d'une opération, à l'hôpital Columbia.

M. D. Levasseur est de retour de l'hôpital Ste-Marie, où il a subi une opération.

M. et Mme E. Cherot ont été passer les Fêtes chez leurs enfants à Edmonton; il y eut fête de famille le jour de Noël, où un diner réunissaient les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, au nombre de 48. Neuf manquaient, n'ayant pu se rendre à cette belle fête dont tous se souviendront longtemps. Ils ont aussi visité M. et Mme Benrion au foyer Youville de St-Albert, ainsi que Mme Lambert, mère de M. C. Lambert, de cette paroisse, et d'autres amis à St-Albert et Edmonton.

M. l'abbé N. Therrien, curé, a donné les comptes de l'année finissante; bon résultat pour une petite paroisse. Il a remercié tout le monde et surtout encouragé ceux qui ne font pas toute leur part à se montrer un peu plus généreux.

35 EVEQUES NOIRS DANS L'EGLISE

ROME (CCC) — L'Eglise catholique compte actuellement 35 évêques de race noire. L'un d'eux est cardinal. Il y a 5 archevêques, 19 évêques résidentiels et 11 évêques titulaires. L'un d'eux reçut la consécration épiscopale en 1939, 27 de 1950 à 1960 et 7 en 1960. Vingt-six sont membres du clergé séculier et 9 du clergé régulier, soit 3 Pères du Saint-Esprit, 2 Pères Blancs, 1 Oblat de Marie Immaculée, 1 Montfortain, 1 Franciscain de saint Joseph et 1 missionnaire du Verbe Divin.

Jackfish

Çà et là

M. Gérald Cadrain a eu la malchance de se fracturer un genou et est hospitalisé depuis plusieurs jours.

Mme Arthur Dubois est entrée à l'hôpital où elle subira une opération.

Le jeune Warren Ross a été hospitalisé une seconde fois.

Prompt rétablissement à tous ces malades.

M. Robert Pollard est à se construire un garage au village.

Une partie de hockey eut lieu dimanche dernier entre les "Aces" de Meota et les "Comets" de Jackfish. Meota remporta la victoire au compte de 5 à 2.

Prince-Albert

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Patricia Vachon, fille de M. et Mme Alfred Vachon, de Wakaw, Sask., à M. Raymond Blanchette, ingénieur provincial au département des routes, fils de M. et Mme Armand Blanchette, de Jackfish Lake, Sask. Le mariage sera célébré dans la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert.

Concert des Jeunesses Musicales

Le samedi 28 janvier aura lieu le troisième concert des J.M.C., à 8 h. 15 p.m., probablement dans l'auditorium de l'Institut Collégial de Prince-Albert.

Le programme comportera deux oeuvres comiques d'un compositeur canadien-français, M. Maurice Blackburn: "Pirouette" et "Mesure de Silence". Les interprètes seront les artistes suivants: Jules Brière, baryton, Jean-Louis Pellerin, ténor, et Joan Patenaude. Mlle Jacqueline Richard accompagnera ces artistes au piano.

"Si l'on en juge par les succès remportés, par la qualité des artistes figurant dans les concerts précédents, par les applaudissements répétés de tous ceux et celles qui eurent le bonheur de les entendre, il y aura tout lieu d'espérer qu'il aura salle comble", a déclaré M. Gérard Pagé, organisateur et président du premier cercle des J.M.C. en cette ville.

Décès

Le lundi 16 janvier après une brève maladie, Mme Marie-Rosa Godin, de Kamloops, C.-B., et autrefois de Prince-Albert, mourait à l'âge de 74 ans. Son mari, Romuald Godin l'avait précédée dans la tombe en 1949.

La défunte laisse dans le deuil sept fils, Gérald, Elphège et Léon, de Prince-Albert, Normand et Charles, de Kamloops, C.-B., Georges, de Beauséjour, Man., et Murray, de Montréal; trois filles, Jeanne (Mme C. Oger), de Port Arthur, Ont., Majella (Mme Mosienko), de Winnipeg, Man., et Imelda (Mme Z. Kopera), de Prince-Albert; trois soeurs, Mmes Jacques (Rita), Sands et Rhéa Dufresne, de Montréal; un frère, M. Emile Désy; 25 petits-enfants et 22 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle fut ramenée à Prince-Albert, où un service funèbre fut chanté par M. l'abbé André Blondeau, dans la cathédrale du Sacré-Coeur, samedi dernier, en présence d'une nombreuse assistance. La défunte repose maintenant à côté de son époux au cimetière Sa-Hill.

Mme Jos. A. Ward touchait l'orgue, et MM. Gérard et Albert Pagé firent les frais du chant.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Brieux

Çà et là

Le dimanche 15 janvier, un souper et une soirée de bingo, organisés par les Dames de Ste-Anne, eurent lieu à la salle paroissiale. L'assistance fut nombreuse. Les gagnants au bingo furent le R. P. J.-A. Rivard, MM. Ferdinand Rouault, Joseph Fagnou, Arsène Gallays, Bernard Tétreault, W. Vandall, George Hodgson, Armand Pinel, Bobbie Zabos, Philip Tinveez, Mmes Alphonse Delorme, Frank Harmon, Célestin L'Hénaff, André Creurer, Maurice Boulanger et Mlle Bernadette Carfantan.

M. Arsène Voz et son fils, Richard, de Sault-Ste-Marie, Ont., étaient chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme François Voz, durant les Fêtes.

M. et Mme François Voz et leurs fils, Arsène, Francis et Laurier, et leurs petits-fils, Léo et Richard, se sont rendus à St-Louis, le 26 décembre, pour visiter leur fille, soeur et cousine, la Rév. Sr Bernadette-Marie, Fille de la Providence, qui se remet d'une crise cardiaque survenue l'automne dernier.

M. Edmond Gallays, de la Marine canadienne, est chez ses parents, M. et Mme Arsène Gallays, pour deux semaines. Son frère, Léo, est entré au collège Notre-Dame, à Prince-Albert, après les Fêtes, pour continuer ses études.

MM. Arsène Gallays, Arvel Rhéaume et Wilfrid Dubé, commissaires d'école, se sont rendus à Prud'homme le 17 janvier pour visiter l'école qui a été construite il y a deux ans. Dolorès et Edmond Gallays les accompagnaient et ont visité leur soeur, Lorraine, qui est pensionnaire au couvent des Filles de la Providence. Deux religieuses les accompagnaient aussi.

Willow-Bunch

Concours oratoires

Les élèves des grades 1 à 8 participèrent à un concours oratoire qui eut lieu à l'école le jeudi 12 janvier.

Se classèrent premiers: grade 1, Angèle Philippon, 2, Claude Sylvestre, 3, Lucie Lemieux, 4, Irène Philippon, 5, Vickie Wiens, 6, Lilianne Giraudier, 7, Irène Dosch, 8, Danny Mondor; deuxièmes: Denis Martin, Paulette Beausoleil, Denise Martin, Paulette Lapaire, Elaine Farwell; Sylvia Sylvestre, James Leary, Marguerite Roy.

Un concours oratoire pour les grades supérieurs (9 à 12) eut lieu le 17 janvier. Les gagnants furent Mlles Thérèse Piché (grade 9 et 10) et Lyns Wiens (11 et 12). Les gagnants des grades 1 à 8 se rendirent à Fife Lake pour le concours éliminatoire le 13 janvier, tandis que ceux des grades supérieurs allèrent le 20 janvier.

Baptême

Le 15 janvier: Aimé-Joseph-Alfred, fils de Léo Lemieux et de Rita Boutin, né le 9 janvier. Premier bébé pour 1961. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Desjardins.

Çà et là

Les Quarante-Heures eurent lieu au couvent les samedi et dimanche 14 et 15 janvier. Plusieurs allèrent devant le St-Sacrement pour obtenir des grâces spéciales.

Les RR. FF. Philip-John et Roger-Francis, E.C., présidents régional et local de l'A.F.C.I.S., prirent part à une réunion de l'Association, tenue à Saskatoon les 14 et 15 janvier.

Le dimanche 15 janvier eut lieu l'élection de deux nouveaux marguilliers. Furent élus: MM. Charles Pelletier et Philippe Cayer (2 ans), remplaçant MM. Albert Lemieux et Charles Mathieu sortant de charge. Merci à ces derniers des services rendus à la paroisse, et bonne chance aux nouveaux élus.

M. Léo Lemieux remplace M. Frédéric Desjardins comme agent de police du village.

Un bingo suivi d'un programme musical, eut lieu à l'auditorium de l'école le mardi soir 10 janvier. Merci à l'assistance nombreuse qui contribua à faire de cette soirée un vrai succès.

Félicitations à Mme Jean Bonneau qui gagna le prix d'entrée ($10.00).

M. et Mme Michel Bonneau sont allés à Ferland visiter leurs beaux-parents, M. et Mme Alex. Laberge, à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Gabriel Mondor et leur fils, Gérard, sont allés à Ponteix, dernièrement, visiter leurs parents, MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor.

Durant ses vacances de Noël, M. Roger Laberge, étudiant au collège de Gravelbourg, alla passer quelques jours chez ses oncle et tante, M. et Mme Jim Forbes, à Moose Jaw.

MM. et Mmes Francis Therrien et Tholl, de Moose Jaw, sont allés passer trois semaines en Californie.

Mlle Thérèse Dufault, garde-malade à l'hôpital Providence de Moose Jaw, est venue visiter des parents et amis, dernièrement.

MM. et Mmes Earl et Léo Fitzpatrick et Albert Roy, ainsi que Mme Bernard Philippon, sont allés à Moose Jaw, dernièrement, visiter leur mère et belle-mère, hospitalisée.

Malades

Sont hospitalisés actuellement: Mme Dora Bellefleur et M. Albert Cayer, à l'hôpital Providence; M. Clovis Beaudry à l'hôpital de Regina, pour traitements aux genoux, ainsi que sa petite fille, pour traitements médicaux; MM. Jos. Duperrault, Gaudry et Fortier, Mmes Michaud, Lucien Lavallée et Orphis Champigny à l'hôpital local.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: M. Louis Lizaire, Mmes Léo Lemieux, Benoit Giraudier, Léon Beaudry et Mlle Anita Beauregard.



On voit dans la photo M. et Mme Louis Pelchat, de Medicine Hat, entourés de leurs 11 enfants, à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage. Assis, de gauche à droite, Gérard, Cécile, M. et Mme Pelchat, Lilliane et Gabrielle; debout, Thérèse, Hervé, Jeannette, Paul, Onil, Emile et Noëlla.

Zenon Park

Sont allés visiter des parents et amis à l'occasion de Noël et du Jour de l'An: M. et Mme Narcisse Vaillancourt et leur famille, chez Mme Rose-Anna Lupien et M. et Mme Donat Plante et leur famille, à Périgord; M. et Mme Edmond Hudon et leurs enfants et Mme Jos. Hudon, chez M. et Mme Gaston Hudon et leur famille, à Prince-Albert; M. et Mme Gérard Leblanc et leurs enfants, chez MM. et Mmes Albert Choquette, Jean et Rolland Bossé, à Périgord; M. et Mme Fred Lalonde et leurs deux enfants chez M. et Mme Arthur Raby, à Marcelin; M. et Mme Kays, à Saskatoon; M. et Mme George Bishop, à Edmonton, Alta; M. et Mme Georges Fortier, à Nampa, Alta; M. et Mme Jos. Bussière et leurs enfants chez M. et Mme André Bussière, à Vonda; M. et Mme Robert Normand et leur famille, à Domremy et St-Louis; M. et Mme Lawrence Wassill et leur bébé, à Saskatoon.

Sont venus dans leurs familles pour les Fêtes: M. l'abbé Henri Renaud, de Prince-Albert, chez ses parents, M. et Mme Louis Renaud, son frère, Laurent, et ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Maurice et Léon Renaud; M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, et M. Luc Marchildon, de Winnipeg, chez leur mère, Mme Anna Marchildon et leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Philippe, Paul, Léon et Martin Marchildon et leurs familles; M. Emile Vaillancourt chez ses parents, M. et Mme Narcisse Vaillancourt, et ses cousines, Mlles Juliette et Louise Plante, de Périgord; M. et Mme Arthur Favreau et leur fils, David, de Cold Lake, Alta, chez leurs parents, M. et Mme Albert Favreau, ses frères, Albert et Louis, ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alfred Lalonde, et leur famille et autres parents; M. et Mme André Bussière, de Vonda, et leur fils, Maurice, de Tisdale, Sask., chez leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Bussière, et leurs enfants; MM. Guy et Léo Sirois, de Drayton Valley, Alta, et de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Jos. Sirois; Mlle Yvette April, de Saskatoon, et son frère, Robert, de Bruno, accompagnés de Mlle Lorraine Pelletier, de Duck Lake, et de M. Armand Bussière, de Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Eugène April; Mlles Hélène et Isabelle Arès, de Montréal, chez leur frère, M. l'abbé Armand Arès, curé; M. Renaud Leblanc chez ses parents, M. et Mme Léon Leblanc; M. et Mme Jos. Déry, de Nobleville, chez MM. et Mmes Charles Roy et Urbain Marceau; M. et Mme Russell Yates et leurs enfants, Diane, Marilyn et Brian, de Storthoaks, chez leurs parents, M. et Mme Arthur St-Amand, et leur fille, Pauline, et chez MM. et Mmes Lucien St-Amand, Henri Poulin et Iberville Chabot; M. Ronald Wassill, de Saskatoon, M. et Mme Bernard Wassill et leur famille, d'Hudson Bay, ainsi que M. et Mme Jos. Keck, chez M. et Mme J.-B. Wassill; M. et Mme Félix Larmand et leurs enfants, Laurence, René, Pauline et Dorothée, et des amis, tous de Blaine Lake, chez Mme Rose Perreault et MM. et Mmes Armand, Aldège, Joseph et Bernard Perreault, Léopold et Lucien Chabot et Léon Renaud; le R. F. Gérald Lalonde, S.C., de Bellegarde, Claude, Julien et André Lalonde, de Saskatoon, et Léonard Lalonde, de Toronto, Ont., et M. et Mme Albert Houle et leurs enfants, Georgette, Gisèle, Geneviève et Robert, de Domremy, chez leurs parents, M. et Mme Théodule Lalonde; le R. F. Félicien, S.C., de Bellegarde, et M. et Mme Marcel Colbert, de South Makwa, chez leur mère, Mme P. Chamberland; M. et Mme Denis Favreau, de Prince-Albert, chez leurs parents, M. et Mme Eugène Favreau, et leur famille; Mme Maurice Bussière et M. et Mme Jos. Baril, de St-Front, chez Mme Adélard Moyen et sa famille, MM. et Mmes Emilien et Lucien Moyen, Jean Courteau et autres parents; Louise et Lucille Turcotte, de Prince-Albert et Saskatoon, et Mlle Shirley et E. Lasiuk, de Blaine Lake, chez M. et Mme Emile Turcotte; M. et Mme Eugène Beauchesne et leurs enfants, Clair et Marie-Thérèse, de Prince-Albert, chez leur mère et grand-mère, Mme Lumina Beauchesne; MM. André, Jean-Louis et Georges Croteau et Mlle Hélène Arès, tous d'Edmonton, Alta, chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Raymond Courteau; M. et Mme Julien Haudegand, de Vonda, M. Raymond Hudon, d'Ottawa, Ont., Roseline Hudon, de North Battleford, et M. Denis Schreiber, de Melfort, chez M. et Mme Marcel Hudon; Mme Laurianne Duperreault, de Tisdale, chez ses parents, M. et Mme L.-Philippe Hudon; Mme Anna Detillieux, de Vonda, chez ses fille et gendre, M. et Mme Réal April, et autres amis; M. et Mme Paul Dansereau et leurs enfants, de Prince-Albert, et M. et Mme André Dansereau, de North Bay, Ont., et M. Clément Dansereau, de St-Boniface, chez M. et Mme Emilien Moyen; Mlle Lilianne Brière, de St-Boniface, Man., chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Bernard Favreau; M. et Mme René Rabut et leur famille et M. Edouard Gaudet, de Domremy, chez MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau; M. Alphée Poulin, de Saskatoon, chez sa mère, Mme Yvonne Poulin et MM. et Mmes Henri et Raymond Poulin, Gérard Chabot, Wilfrid Valois, Laurier McCrea et Jean Lebel; M. et Mme Richard Archer, de Carrot River, chez leurs parents, MM. et Mmes Gustave Archer et C. Rancourt; M. Denis Chabot, de Carrot River, chez ses parents, M. et Mme Léopold Chabot; Mlle Odile Bernard, de Regina, chez M. et Mme Marius Bernard; Mlle Paulette Normand, de Regina, chez M. et Mme Robert Normand; Suzanne Chartier, de Saskatoon, chez M. et Mme Louis Chartier; M. Laurent Courteau, de Prince-Albert, chez M. et Mme Jean Courteau; M. René Moyen et sa soeur, Mariline, de Prince-Albert, chez M. et Mme Lucien Moyen; Mlles Georgette et Delphine Hudon, de l'école ménagère de Prince-Albert, chez M. et Mme Charles Hudon; Mlle Carole Leblanc, chez M. et Mme Gérard Leblanc; Mlle Jacqueline Fortier, chez M. et Mme Jean Fortier; Mlle Suzanne Leblanc, chez M. et Mme Bruno Leblanc et Mlle France Dupperreault, chez ses grands-parents, M. et Mme L.-Philippe Hudon.

MM. et Mmes Lorenzo Hudon et Sylvio April sont revenus d'une belle promenade de sept semaines dans l'Est, où ils ont visité M. et Mme Ernest Raby et leur famille, à Hearst, Ont., M. et Mme Isaac Godin et leurs enfants, ainsi que des amis, M. et Mme Omer Raby et les familles Albert, à Kapuskasing, Ont., des oncles, tantes et cousines, Mmes Annie Hudon, Georgine April et Alice L'Ecuyer, MM. et Mmes Zéphirin Sirois, Victor L'Ecuyer, Albert Valois et leurs familles, M. Aurélien Lalonde et autres parents et amis, à Montréal; M. et Mme Philippe Tanguay, mère et beau-père de Mmes Hudon et April, et leur frère, Denis, leur grand-mère, oncles et tantes et leurs familles, à St-Robert de Bellarmin, P.Q., et les alentours; leurs oncles et tantes et leurs familles, MM. et Mmes Georges et Paul Sirois et Jos. Amiot et les familles Labrie, à Rimouski, P.Q.; leur oncle et tante, M. et Mme Antoine Sirois, à St-Moïse; leur oncle et tante, M. et Mme Arger Proulx et des amis, à Trois Pistoles, P.Q.; leur oncle et tante, M. et Mme Stanislas Sirois, à St-Eloi; leur oncle et tante, M. et Mme Victor Sirois, et leurs enfants, à Drummondville; leur oncle et tantes, Mme Bérénice Amiot et M. et Mme Onésime Desrosiers, et un cousin, le R. F. Cyrille, S.C., (Serge Lalonde), à Cornwall, Ont.; un cousin, Denis April, à Toronto. Ils ont aussi visité Windsor, Ont., Detroit, Chicago et autres villes des Etats-Unis, puis, finalement, St-Jean-Baptiste, Man., où ils avaient visité M. et Mme Léo Poulin, soeur et beau-frère de Mmes Hudon et April.

M. et Mme Jean Courteau sont allés en voyage d'affaires à Saskatoon, dernièrement.

M. Marcel Brisebois, qui était employé à Lynn Lake, Man., est de retour chez ses parents, M. et Mme P. Brisebois.

M. Olivier Tremblay, de Thompson Lake, Man., est venu passer les Fêtes avec sa famille.

Le 2 janvier, M. et Mme Louis Chartier et leurs deux enfants, Bernice et Claude, sont allés conduire leur petite fille, Suzanne, à l'école John Dolan de Saskatoon.

M. l'abbé Van den Akker, curé d'Arborfield, remplace en ce moment M. l'abbé Armand Arès, curé, parti en voyage de repos.

Marcelin

Réunion

Il y eut assemblée de Foyer-Ecole le 5 janvier dernier. Les discussions sur la télévision et l'éducation de la volonté furent fructueuses et enthousiastes.

Va-et-vient

Les jeunes du collège Notre-Dame sont venus pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

Mme Claude Gaudet, de Victoria, C.-B., et Mme Raymond Pouliot, de Port Albernie, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Archille Grenier.

M. Denis Lagimodière, de Lynn Lake, était en visite chez des parents, M. et Mme Alex. Lagimodière, pour la fête de Noël.

Mlle Cécile Gauthier a rendu visite à ses parents, M. et Mme Thomas Gauthier.

M. et Mme Augustin Gauthier et leurs filles, Suzanne et Marie-Rose, visitaient M. et Mme Ernest De Geralamo.

Après deux semaines de vacances, les écoliers sont retournés à leurs études.

M. et Mme Adélard Marion sont de retour d'un court voyage au Manitoba, où ils visitèrent leurs enfants et amis.

M. et Mme Charles Manseau et leurs enfants, de Spiritwood, visitèrent leurs parents à Marcellin.

Mme Charles Ranger visitait des parents à Duck Lake.

M. et Mme Sylva Bisson et leur fille, de Debden, étaient en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Archile Grenier, et Réal Bélair et leurs deux fils.

Mlles Cécile et Claire Neveu étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme Emile Neveu pour les Fêtes.

M. et Mme Willie Duret et leur fils, Philippe, ainsi que M. et Mme Raoul Beaulac et Mme Delvina Beaulac, étaient tous de passage chez M. et Mme Archille Grenier durant la semaine de Noël.

M. Phus Labrosse est en visite chez sa soeur, Mme Valendine Hamel.

Lisieux

Foyer-Ecole

La première réunion de Foyer-Ecole pour l'année 1961 avait lieu le mercredi 18 janvier. Une trentaine de personnes y assistaient. Après la prière d'ouverture par M. l'abbé L. Poulin, curé, et la lecture des minutes de la dernière assemblée par Mme Sylvianne Lamontagne, secrétaire, M. le président, Claude Préfontaine, annonça le sujet du forum, deuxième partie: "L'enfant et l'argent de poche". La formation de la volonté, première partie du forum, est bien mêlée à la deuxième, puisque l'on étudie les agissements de l'enfant respectivement comme voleur, emprunteur, prêteur; l'enfant qui perd ou trouve de l'argent. Les religieuses enseignantes comme les parents ont émis des idées bien lumineuses sur ce sujet de grande importance dans la formation de l'enfant.

Deux pièces de musique, guitare et accordéon, furent interprétées respectivement par M. Jean-Paul Sabourin et sa soeur, Mme Claude Préfontaine. Les Révérendes Soeurs présentèrent des vues fixes sur la vie de sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus: sa vie dans le monde et en communauté.

La Rév. Sr Legal, principale de l'école, avait eu l'idée géniale de trouver et mettre dans une coquille d'oeuf, 50 objets différents mais dont aucun était mangeable. Elle fit deviner aux assistants ce qu'il y avait dans cet oeuf mystérieux qui n'était pas plein malgré tout. Chacun écrivait sur un papier les objets qu'il croyait être inclus, pour vérifier ensuite ces listes, à mesure que les objets étaient montrés. Mme Sylvianne Lamontagne en avait deviné 25, ce qui fut le nombre record.

Il y eut ensuite une histoire sans parole: "Le départ d'un train", interprétée par MM. Arthur Sabourin et Lionel Lamontagne, Mme Laurent Fontaine et son fils, Marcel. Le mutisme a-t-il été cause d'incompréhension? De toute façon le train a été manqué et les voyageurs qui devaient se rendre, d'après l'horaire, de Lisieux à New York dans l'espace d'une heure ont dû s'y rendre on ne sait trop comment.

Après discussion des finances de Foyer-Ecole, on décida d'organiser d'ici trois semaines une soirée de bingo et une loterie, comme par les années passées. Les religieuses y mettront encore largement la main. Tous les amis de l'extérieur sont invités et bienvenus. A moins d'avis contraire, cette soirée aura lieu le vendredi 10 février.

La réunion se termina par un excellent goûter préparé et servi par les Révérendes Soeurs et les familles Olivar Rondeau, Adrien Lamontagne et Paul Sabourin.

Titanic

Çà et là

Le dimanche 8 janvier, après la messe, eut lieu l'élection d'un nouveau marguillier. M. Pierre Fiolleau remplaça M. Arsène Fiolleau. Les autres marguilliers sont MM. Marcel Fiolleau et Armand Rio.

Le samedi 14 février, M. l'abbé G. Aumont, les marguilliers et autres paroissiens se réunissaient pour discuter plusieurs sujets concernant les affaires de la paroisse. Ce même soir et au même endroit les membres du "Club des bons chemins" eurent leur réunion. M. Gustave Mercereau lut le rapport financier, et ensuite les membres décidèrent d'organiser une partie de cartes qui aura lieu à la salle paroissiale le 29 janvier.

Les membres des Dames de l'Autel tinrent leur première assemblée de l'année, le 14 janvier. Le rapport financier fut donné par la secrétaire, Mme Marius Fiolleau. Il fut décidé qu'une partie de cartes aurait lieu le dimanche 5 février, à la salle paroissiale.

A l'issue de la réunion, l'hôtesse fut agréablement surprise de recevoir des mains de la présidente de la société, Mme Laurent Delisle, au nom des Dames de l'Autel, un bouquet de roses artificielles comme cadeaux d'anniversaire de naissance.

M. Laurent Delisle se rendit, par le train, à Chilliwack, C.-B., pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Pierre Leblanc, décédé le 7 janvier.

Sincères condoléances à la famille Delisle.

M. Edouard Watties, de Debden, Sask., était en visite chez sa soeur, Mme Clara Verreault, son neveu, Léo, et autres parents des environs, dernièrement.

Val Marie

Décès

Le lundi 9 janvier la mort a ravi à l'affection des siens Mme Lucien Jacob (née Béatrice Nadeau), âgée de 42 ans.

La dépouille mortelle fut exposée chez son frère, M. Fidèle Nadeau.

Le service funèbre fut chanté le jeudi 12 janvier par M. l'abbé O. Le May, curé, assisté de MM. les abbés P.-A. Boudreau, de Shaunavon, et A. Chabot, de Vanguard, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Fidèle, Noël, Raoul et Marcel Nadeau, frères de la défunte, et ses cousins, MM. Fernand et René Nadeau. Son oncle, M. Ovide Nadeau portait la croix.

La quête fut faite par Mme Cécile Bellefeuille et Mlle A. Gosselin, de la Ligue Féminine Catholique, dont la défunte était membre.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Lucien; une fille, Doreen; sa seconde mère, Mme Jos. Nadeau, de Lethbridge, Alta; deux frères, Fidèle et Noël Nadeau, de Val Marie; deux demi-frères, Raoul Nadeau, de Grassy Lake, Alta, et Marcel Nadeau, de Lethbridge, Alta; deux demi-soeurs, Mlles Lilliane Tardif et Yvonne Nadeau, de Lethbridge, ainsi que plusieurs parents de Val Marie et Ponteix.

L'assistance aux funérailles fut très nombreuse. Plusieurs parents et amis sont venus de l'extérieur.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

M. Lucien Jacob et la famille Nadeau désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil, soit par offrandes de messes, fleurs, aide ou assistance aux funérailles.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

In Memoriam

Au début de la nouvelle année, notre cher Père H. Desrochers avait la douleur de perdre son vénéré père. Le personnel, témoin de son dévouement et de sa charité fraternelle, s'unit aux élèves qui bénéficient de son enseignement pour offrir au Père Desrochers ainsi qu'à toute sa parenté leurs condoléances et l'assurance de leurs prières pour l'âme du cher disparu. Qu'il repose en paix dans le Seigneur.

Académie française

Avec l'arrivée des élèves, les activités académiques ont repris. C'est le 20 janvier que se tenait la première séance de l'année 1961 et la troisième de l'année scolaire.

Jean-Pierre Doutre présidait pour la circonstance. Après la lecture du procès-verbal, nous entendîmes le premier orateur de la soirée, Philippe Gosselin, qui, avec un excellent par coeur et beaucoup de communication avec l'auditoire nous donna des conseils sur l'art de se détendre. Pour compléter se discours, Emmanuel Rainville nous parla de l'art de surmonter l'inquiétude.

La seule déclamation de la soirée fut rendue par Léo Blanchette. Il donna une fable de Lafontaine: la mémoire lui fait un peu défaut, mais le déclamateur fit un réel effort pour affronter son auditoire et s'attira des applaudissements sympathiques.

Doit-on abolir la peine capitale? Tel fut le sujet traité par Henri Giroux: il donna le "pour" et le "contre" de cette question si controversée de nos jours. René Maillard parla du "Monde mirifique de la lutte". Le discours manquait un peu d'originalité mais l'effort oratoire était louable. Enfin, Dumont-Pierre Lepage aborda la question du choix: "Doit-on se munir d'armes nucléaires?" On notait un manque de par coeur mais l'habitude de la scène aidait grandement l'orateur.

La critique de la soirée fut rendue par Robert Boulanger. Brièvement il repassa chacun des orateurs et le déclamateur, distribuant louanges et remarques de façon très délicate.

Le Père Directeur rappela ensuite que les académiciens doivent considérer leur organisation comme un des éléments visant à la formation générale donnée au collège; sans être l'activité la plus importante, l'Académie ne doit pas être négligée d'un élève qui vise un cours supérieur et se prépare à guider ses compatriotes dans quelques années. Il insista sur la bonne préparation des futures académies et félicita les figurants de la soirée pour cette séance, sans conteste la meilleure depuis le début de l'année scolaire.

Comme à l'accoutumée, c'est l'hymne "O Canada" qui termina la soirée.

L'Académie St-Pierre.

Brillants succès au ballon-panier

Sacrifiant les derniers jours de leurs vacances de Noël, un groupe de fervents du ballon-panier se rendait à Shaunavon le 7 janvier pour participer à un tournoi mettant aux prises Eston, Swift-Current, Shaunavon et les Alouettes du collège.

Les collégiens se mesurèrent au club d'Eston: les 35 points comptés par Léo Pinel aidèrent grandement l'équipe à remporter la victoire au compte de 43 à 32. Pendant ce temps Shaunavon retenait les honneurs de la victoire par la faible marge d'un point sur le club de Swift-Current.

La finale mettait donc aux prises le collège contre Shaunavon. Trois joueurs monopolisèrent les points pour les Alouettes, Léo Pinel avec 42, Raymond Marchand avec 33, et Réal Forest avec 13. La victoire resta aux mains de nos porte-couleurs au compte de 88 à 32.

A l'issue du dernier match, on présenta le trophée à l'entraineur, Daniel Couture, et on remit à chacun des joueurs un écusson, symbole de leur victoire.

Nos félicitations à tous les joueurs, à l'entraineur et au gérant du club, le Père Charest.

Fiers de ce triomphe, nos Alouettes reprenaient encore la route le samedi suivant, mais cette fois en direction de Weyburn où se déroulait un autre tournoi.

Les équipes en présence étaient au nombre de huit "St. Louis High School" de Moose Jaw, "Weyburn Collegiate Eagles", les Alouettes du collège, "Western Christian College", "Estevan Collegiate Royals", "Moose Jaw Central Collegiate", "Moose Jaw Technical High School" et "Swift Current Collegiate".

Les collégiens se mesurèrent au St-Louis de Moose Jaw dans la première partie et remportèrent une victoire de 46 à 32; ceci les amenait à affronter le "Western Christian College": les Alouettes se méritèrent une deuxième fois les honneurs au compte de 56 à 46. La finale mettait aux prises Gravelbourg contre "Moose Jaw Tech.", un club qui remportait le trophée pour la sixième année consécutive: malgré la défaite de 65 à 52, nos favoris firent belle figure et doivent être félicités.

Notons ici en passant l'amabilité de M. l'abbé McKenna, curé de Weyburn, qui s'occupa des élèves au cours de la journée; également un groupe de jeunes demoiselles de l'endroit s'offrirent à seconder le courage et l'entrain de l'équipe par leurs cris et leurs bravos. Selon Roger Blais, "c'est ce qu'il y a de mieux dans un tournoi."

Encore une fois toutes nos félicitations à nos Alouettes du ballon-panier, à Daniel Couture, l'entraineur, et au Père Charest, le gérant. Continuez votre bel entrain et votre admirable esprit d'équipe.

La REDACTION.

Saskatoon

Visite du presbytère et de l'église

Tous les paroissiens et amis de la paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens sont invités à venir visiter le presbytère et l'église le dimanche 29 janvier, de 2 h. à 5 h. p.m.

Les dames de la Ligue Féminine Catholique serviront un goûter qui sera suivi du thé. Les fonds recueillis serviront à meubler le presbytère.

L'ouverture officielle aura lieu plus tard.



TOUS MISSIONNAIRES

Chers cousins et cousines,

Les lettres que je reçois de vous semblent indiquer, de façon claire, qu'on aime les concours. Alors . . . allons-y, lançons un autre concours. Et d'un nouveau genre, celui-ci.

En effet, le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., nouveau rédacteur de l'**Ami du Foyer**, une revue familiale et missionnaire publiée par notre oeuvre de presse chaque mois, m'a demandé de vous proposer ceci: il aimerait publier un "numéro des jeunes", si possible en avril prochain; il promet de donner de magnifiques prix aux gagnants, en plus de la gloire de la publication "illustrée" de leurs récits missionnaires.

Comme de coutume, tous les cousins et cousines des grades 4 à 12, au Manitoba et en Saskatchewan, peuvent participer à ce concours. Le sujet général de votre composition doit aborder le problème missionnaire, mais toute liberté vous est laissée quant à la manière d'aborder ce sujet, quant au mode de composition, et aussi quant à la longueur du récit.

Voici tout de même quelques suggestions pratiques . . .

Vous savez tous que l'Eglise catholique, fidèle à sa mission universelle, envoie ses apôtres dans toutes les parties du monde pour faire connaître le message divin de Jésus, Son fondateur. Vous avez certainement entendu parlé, un jour ou l'autre, de l'apostolat missionnaire accompli actuellement dans les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie, etc. Vous savez qu'ici au Canada, même dans nos vastes Prairies, des missionnaires consacrent toutes leurs énergies apostoliques au service des populations indiennes.

Vous vous intéressez donc à ce problème missionnaire universel. Vous connaissez plus particulièrement tel pays de mission, tel missionnaire, tel genre d'apostolat. Peut-être que l'un ou l'autre de vous a entendu au fond de son coeur l'appel missionnaire. Dans l'église paroissiale, le dimanche des missions par exemple (au mois d'octobre) vous avez donné de vos sous à la quête pour les missions. En classe vous contribuez généreusement à l'Oeuvre de la Ste-Enfance. Peut-être même que votre école a adopté son propre séminariste africain.

Donc, vous connaissez les missions, vous faites déjà quelque chose pour les missions et les missionnaires, sans oublier vos prières ferventes à ces intentions.

Venez donc raconter tout cela, simplement, au rédacteur de l'**Ami du Foyer**. Que tel cousin lui décrive ce qu'est pour lui le missionnaire idéal. Que telle cousine lui dise pourquoi elle préfère les missions d'Amérique du Sud à celles d'Afrique.

Ceux qui aiment mieux le concret n'ont qu'à dire qu'ils connaissent tel missionnaire dans tel coin de l'univers et voué à tel genre d'apostolat. D'autres diront qu'ils ont adopté un petit ou un grand séminariste de l'Ouganda ou du Japon. D'autres préciseront qu'ils ont entendu le sermon de tel missionnaire sur la vie dans une réserve indienne du Grand Nord ou dans un igloo esquimau. Tel autre préférera dire que sa paroisse a donné à l'Eglise tant de missionnaires qui appartiennent à telles congrégations et travaillent en tel endroit.

Les sujets ne manquent certainement pas. Votre amour de l'Eglise et de ses apôtres actuels non plus. Je suis donc certain que ce concours attirera au moins autant de concurrents que celui de Noël, soit 450. Et pourquoi pas davantage?

Vous avez jusqu'au 20 février pour faire parvenir votre composition. Cousin José et le Père Labossière liront toutes vos copies, choisiront les meilleures qui paraîtront dans l'**Ami du Foyer** et dans **La Liberté et le Patriote** et annonceront les prix accordés.

Maintenant je dois vous quitter, mais la semaine prochaine je tâcherai d'apporter quelques autres précisions. D'ici là aiguisez votre crayon et commencez à confiez au papier vos idées, vos aspirations missionnaires. Lisez des livres missionnaires. Priez chaque jour pour que le Règne de Jésus arrive partout dans le monde.

Envoyez vos compositions, au plus tard le 20 février, à votre

Cousin JOSE.

En ouvrant mon courrier...

Je désire vous remercier sincèrement pour la récompense que vous m'avez expédiée en décembre dernier. Je vous assure que deux dollars sont vraiment appréciés au temps des Fêtes. Veuillez m'excusez du temps que j'ai pris à vous remercier. Ma joie n'est pas moindre maintenant qu'elle ne l'était lorsque je reçus votre cadeau. Vous m'avez grandement encouragée et je vais certainement participer encore à vos concours. Encore une fois je vous redis merci.

Mariette GAUTHIER,
St-Malo, Man.

J'ai reçu l'argent de vous pour la composition que je vous ai envoyée, et j'étais vraiment surprise mais bien reconnaissante envers vous.

Je vous remercie pour votre générosité en m'envoyant ce dollar. Je suis une Canadienne française et je suis très fière de ma langue française que j'aime beaucoup.

Merci beaucoup et j'espère encore vous envoyer d'autres compositions.

Sincèrement,

Colette MARESCH,
Domremy, Sask.

Je veux m'excuser de ma réponse tardive, malgré ceci ma joie n'est pas moindre et je vous remercie pour les deux dollars que j'ai gagnés lors du concours des contes de Noël. Merci beaucoup.

Bien à vous,

Marie-Anne LAURIER,
Institut collégial St-Malo.

* * *

Je vous écris pour vous remercier pour le dollar que j'ai reçu comme prix de composition. J'étais très contente d'avoir gagné un prix pour un conte de Noël.

Je trouve le "Coin des Jeunes" très intéressant. J'espère que vous continuerez à faire des concours de composition. J'aime beaucoup y participer et surtout gagner un prix.

Une cousine,

Jocelyne LAVERGNE,
St-Louis, Sask.

L'esprit en alerte

La semaine dernière je vous posais trois problèmes. Aujourd'hui je vous en donne les réponses, supposant que vous avez essayé d'abord de trouver personnellement les solutions. Car ces trois problèmes vous permettaient, à des degrés divers, de délier vos intelligences. N'est-ce pas qu'il faut de temps à autre imposer à cette faculté de connaissance des exercices de gymnastique, comme aux divers membres de notre corps? C'est là le secret de la santé physique et . . . intellectuelle. De temps en temps je vous poserai d'autres problèmes. Vous les ferez, avant que je vous donne les réponses.

Donc, voilà les solutions des trois problèmes de la semaine dernière.

* * *

Dormons, mes cousins

"Je me couche à 8 h. p.m. et dispose mon réveille-matin pour qu'il sonne à 9 h. a.m." Certains m'ont déjà répondu qu'alors le dormeur profiterait de treize heures d'un sommeil bienfaisant, mais je sais que vous tous savez mieux et qu'après 60 minutes de court sommeil le fâcheux réveille-matin viendra malencontreusement vous tirer de votre béatitude reposante.

* * *

Achetons des pommes

La fruitière avait 40 pommes à vendre. Le premier acheteur a reçu 10 pommes (la moitié de 40, moins 10); le deuxième, 8 (un tiers de 30 moins 2); le troisième, 10 (la moitié de 22, moins 1). S'il reste douze pommes à la vendeuse, elle en avait donc 40 au début.

* * *

Condamnés à mort

Le 1er condamné à mort répondit sans hésiter: "Le rond que j'ai au dos est blanc." C'est qu'il connaît l'hésitation du 3e et du 2e condamnés à mort.

Le 3e a hésité. Donc les deux mandarins devant lui n'ont pas deux ronds noirs, car il saurait alors que lui-même a un rond blanc dans le dos. Donc devant lui il voit: ou deux ronds blancs, ou un blanc et un noir, ou un noir et un blanc.

Le 2e mandarin sait cela et, de plus, il voit la couleur du rond au dos de celui qui le précède. Si ce 1er devant lui avait un rond noir, il pourrait dire tout de suite: "Moi j'ai un rond blanc." Son hésitation éclaire justement le premier mandarin qui dit, sans crainte de se tromper: "J'ai un rond blanc", et ainsi obtient sa propre libération et celle de ces deux compagnons d'infortune. Car le juge avait dit: "Si l'un de vous peut me dire sans se tromper la couleur exacte du rond qui se trouve au dos de son manteau, il sera sauvé et aussi ses deux compagnons."

Excès d'amour

— Christiane a plus de chance que nous: il paraît que son petit garçon se plaît beaucoup à l'école.

— Il l'adore au point que pour prolonger son plaisir il double toutes les classes!

Cette photo d'un petit groupe d'élèves de Mme Adrien-Y. LeGars fut prise lors d'un enregistrement fait par M. Roger Gauthier, du poste CFNS. Comme l'on voit dans la photo à cette occasion, ces jeunes garçons et fillettes d'origine anglaise prennent comme résolution pour 1961 "Parlons français".

A LA CONQUÊTE DU MONDE

4 - Des choses merveilleuses

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 14



1. Une jeune esclave, en la ville de Philippes, possédée d'un esprit de divination appelé (d'après la "Pythie" de Delphes) esprit "python", procurait de grands profits à ses maîtres en prédisant l'avenir.

Voici un jeune chasseur qui vient lui demander sans doute où il trouvera du gibier; nous pouvons imaginer la scène telle que représentée ci-dessus, d'après une peinture de l'antiquité.



2. Cette fille ayant rencontré Paul et Silas dans la rue se mit à les suivre en criant ce que l'esprit qui la possédait la contraignait à exprimer, et plusieurs jours la même scène se répéta. Cela devenait gênant. Les passants s'attroupaient, et l'attitude de cette fille à la réputation douteuse, suivant comme une hallucinée les apôtres en vociférant et en les montrant du doigt, était un spectacle déplaisant, mais rien ne pouvait la



3. Paul en fut excédé. Un jour, il se retourne brusquement et dit à l'esprit qui possédait cette femme de sortir; à l'instant la femme fut libérée. Elle se tut, et retrouva un comportement normal. Elle ne suivit plus les apôtres et rentra chez elle où elle vaque aux besognes ordinaires.



4. Mais elle perdit tout pouvoir de divination. Inerte et l'oeil atone, elle restait sur la chaise où elle avait fait tant de fructueuses prédictions, sans qu'on pût lui tirer un mot. L'esprit qui parlait par sa bouche avait fui à la parole de Paul. Aussi la coupe où autrefois s'entassaient les dons récompensant ses prédictions restait-elle vide...

Le monde du sport

Quel rôle Gerry James sera-t-il appelé à jouer avec les Warriors?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les Blue Bombers de Winnipeg ont bien failli, paraît-il, perdre leur instructeur! Bud Grant aurait été intéressé, dit-on, à accepter un contrat de travail à Philadelphie, reniant ainsi l'entente qui le lie avec la direction des Blue Bombers. Nous nous réjouissons du fait que Grant ait accepté de demeurer à Winnipeg, mais nous croyons qu'il n'a pas été habile dans cette affaire. Il aurait été mieux avisé de n'en point parler, car ses employeurs connaissent maintenant ses sentiments, et même s'il s'est montré loyaux envers eux, il n'en reste pas moins vrai qu'il a quand même songé à quitter son poste pour aller vers des pâturages qui lui paraissaient plus verts. On ne saurait jeter le blâme à quelqu'un qui cherche à améliorer sa situation, mais à moins d'avoir pris une décision, il nous semble que Grant n'aurait pas dû laisser les journaux sous l'impression que sa loyauté envers son club actuel flanchait à l'idée de pouvoir devenir instructeur dans une ligue des Etats-Unis.

Le football canadien trouve encore le tour de se mériter les gros titres des journaux, ce qui prouve son importance non seulement au Canada, mais aux Etats-Unis. En même temps que les journaux du continent se demandaient ce que Grant ferait, Sam Etcheverry décidait de passer aux Cardinaux! Nous croyons que Sam vient de commettre une erreur grave et qu'il s'en repentira. La direction des Alouettes n'a pas bien agi envers lui, personne n'osera le nier. Mais Sam ne fait guère mieux en menaçant de précipiter une lutte entre les organisations professionnelles du pays et celles des Etats-Unis. Les deux ligues sont dépendantes les unes des autres et les Etats-Unis le savent aussi bien que le Canada. Il faudra étudier avec attention les clauses de l'entente qui liait Sam avec les Alouettes afin de déterminer s'il est véritablement un agent libre. Si tel était le cas, la direction des Alouettes aurait commis une erreur impardonnable en laissant ainsi partir un des joueurs les plus spectaculaires du football canadien. Sam s'est taillé une belle place dans le football en notre pays: en trouvera-t-il une aussi bonne aux Etats-Unis?

Que fera-t-il?

Gerry James, reconnaissons-le, n'a pas fait fureur dans la ligue Nationale de hockey quand il y a joué. Ses tactiques de joueur de football n'ont pas été appréciées de ses adversaires et plusieurs lui ont rudement remis la monnaie de sa pièce. Les Maple Leafs qui voulaient en faire un "homme de police" se sont vite rendus compte que leur gendarme risquait plus de coups qu'il n'en pouvait donner et ils ont sagement demandé à James de jouer au hockey, ce qu'il a fait avec assez de talent, reconnaissons-le. Voilà maintenant que James va revêtir l'uniforme des Warriors de la Ligue professionnelle de l'Ouest. Tentera-t-on de lui faire reprendre son style de jeu rude? Si c'est ce qu'on songe à faire, c'est qu'on a rien appris des leçons du passé. James trouvera dans la ligue de l'Ouest des gars qui savent ce qu'est le hockey rude et qui pourront lui faire la vie dure. Nous songeons à Bill Burega et à Larry Cahan pour ne nommer que ces deux-là.

La direction des Warriors pourra rendre service au hockey en demandant à James de jouer comme il sait le faire, sans songer à devenir un démolisseur. C'est un métier qu'il peut exercer, mais il risque de trouver au hockey des joueurs parlant son langage avec plus d'autorité. Si, au contraire, il s'efforce de demeurer sur la glace, il rendra aux Warriors de très bons services, car il patine assez bien et sait passer chez l'adversaire avec cran. Avec un peu plus de pratique James pourra devenir un bon compteur, ce qui sera de nature à aider une équipe qui ne vogue pas spécialement sur une mer calme depuis que les directions des Leafs et des Canadiens ont décidé de laisser à M. Perrin le plaisir de se débrouiller seul. Remarquons que les Leafs se sont montrés bons princes dans cette affaire, ce qui peut être le début d'une entente qui sera à l'avantage des Warriors. Il y aura sans doute beaucoup de gens pour aller voir James à l'oeuvre. Ces spectateurs reviendront si James s'affirme bon compteur.

Lourde perte

On dit à Montréal que les Canadiens seront privés des services de Doug Harvey pendant un mois. Blessé à quelques reprises au début de la saison, Harvey a commis une erreur commune à tous les athlètes qui vieillissent. Il est revenu trop rapidement au jeu et il vient d'apprendre, aux dépens de son club, qu'il faut toujours tenir compte du facteur âge quand on pratique un sport après 30 ans. La perte de Doug Harvey, avec celle de Geoffrion et de Marcel Bonin, affaiblira les Canadiens, mais nous croyons que le Tricolore possède assez de jeunes joueurs en réserve pour continuer à dominer le classement de la ligue. Bobby Rousseau, les deux Tremblay et Wayne Connolly sont à la veille de porter les couleurs de l'équipe. Backstrom et Hicke s'affirment de plus en plus, ce qui veut dire qu'à moins d'une léthargie difficile à prévoir le club de Montréal va continuer sa course vers le titre.

Une chose nous impressionne vivement au sein de l'équipe, cette année. Quand une joute de grande importance est à l'affiche, les Canadiens sont à leur meilleur. La semaine dernière, les Leafs menaçaient de les rejoindre en première place. Les Canadiens les battaient 6 à 2. Contre Chicago, à Chicago, les Habitants avaient besoin d'une victoire et ils gagnaient 4 à 0. L'instructeur Toe Blake éprouve de la difficulté à réveiller l'enthousiasme de ses joueurs pour certaines joutes, mais quand la position de l'équipe est menacée: "Je n'ai rien à leur dire, affirme Blake. Seulement à leur façon de se vêtir, on sent que les choses vont sauter". Rien n'empêche que la lutte est plus intéressante cette saison, que les Leafs s'affirment de plus en plus comme le club à battre et qu'il y aura encore beaucoup de surprises d'ici la fin de l'hiver, si jamais il prend fin, ce rude hiver!

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.

Coucou

Tous les jours de 4 h. à 7 h., dans une salle de répétitions de Radio-Canada (à Montréal), des enfants jouent pour leur propre plaisir. Sous la direction d'un professeur de rythmique, Suzanne Rivest, ils inventent des formes qui deviendront des rondes, des chansons mimées, des histoires fantastiques. Et le samedi, ils présentent un spectacle au réseau français de télévision. C'est l'émission "Coucou", diffusée à CBWFT à 2 h. p.m.

Lors de l'émission du 28 janvier à CBWFT, le réalisateur, Gilles Sénécal, tentera une expérience. Il a choisi des enfants de 7 à 12 ans qui mimeront la fable de La Fontaine, "La cigale et la fourmi", adaptée pour la circonstance par le scripteur habituel de l'émission Marie Racine.

La semaine suivante, le réalisateur tentera une autre expérience: une petite fille de 4 ans racontera l'histoire de "Blanche-Neige". Evidemment, on lui fera répéter cette histoire, mais lorsqu'elle se retrouvera seule devant la caméra, le réalisateur aura sûrement le trac!

Temps présent

Sous le titre "Le déficient mental", l'Office National du Film vient de produire pour la télévision canadienne un documentaire d'une demi-heure qui retiendra sûrement l'attention du grand public; cependant, il est d'un intérêt bien particulier pour toutes les personnes qui s'occupent d'éducation. Ce film, réalisé avec l'assentiment du Département de l'Instruction publique et la collaboration de la Commission des écoles catholiques de Montréal, passera à l'écran de CBWFT le dimanche 29 janvier, à 10 h., dans la série "Temps présent".

A l'heure actuelle, il y a au Canada quelque 80,000 débiles mentaux. Ceux qui sont ainsi blessés dans leur intelligence et qui sont à la charge des autres de leur naissance à leur mort font partie de notre société au même titre que les plus doués d'entre nous.

Mais le problème ne s'arrête pas là, car on estime qu'au pays 600,000 personnes, à cause de leur faible quotient intellectuel, ne seront jamais aptes qu'à exercer des métiers très simples, et cela seulement après un entraînement approprié. Pour ceux-là qu'on appelle les déficients éducables, il existe dans plusieurs villes du pays et notamment à Montréal, des cours spéciaux qui les préparent à se débrouiller seuls, à gagner leur vie dans des emplois qui leur conviennent, à se sentir utiles et heureux dans la Société.

Alexis Velder

Joséphine Velder est heureuse . . . et, pour cause! Son fils semble être devenu "bon garçon". Avec l'aide financière de M. Dorion, Alexis suit maintenant, trois fois par semaine, des cours du soir en dessin commercial. "La pension Velder", un texte de Robert Choquette, est télévisée tous les lundis soirs à 9 h.

Yerma

Le "Téléthéâtre" de Radio-Canada présentera, le jeudi 2 février, à 9 h. 30, "Yerma", pastorale en trois actes et six tableaux du célèbre poète et dramaturge espagnol Federico Garcia Lorca.

Petites notes

Le mardi 31 janvier, à 7 h. 45, "Par le trou de la serrure" nous permettra de mieux connaître le réputé ténor canadien Raoul Jobin, qui sera interrogé par l'animatrice Nicole Germain.

Le même soir, à 11 h., "Reportage" mettra en vedette le peintre canadien Alfred Pellan.

Le mercredi 1er février, à 8 h. 30, "G.M. vous invite" mettra en vedette les comiques Roger Pierre et Jean-Marc Thibault, ainsi que Fernande Giroux.

Longs métrages

Le lundi 30 janvier: "Le mulâtre", drame de F. de Robertis, interprété par Umberto Spadaro et Renato Baldini. Un homme est mis en présence de son fils, un mulâtre, né pendant son absence.

Le mercredi 1er février: "La danseuse de Marrakech", drame sentimental de Léon Mathot, avec Aimé Clariond, Yves Vincent et Katia Lova. Les amours d'un officier français avec une célèbre danseuse.

Le jeudi 2 février: "Histoires viennoises", comédie de Geza Von Bolvary, avec Marthe Harell et Hanz Mazer. L'histoire et les aventures sentimentales d'un garçon de table amoureux de sa patronne.

Le vendredi 3 février, à 9 h.: "Le triporteur", comédie qui met en vedette Harry Cowl, Beatrice Altariba et Pierre Mondy. Le voyage mouvementé d'un garçon-livreur parti en triporteur pour Nice, afin d'assister à la finale Coupe de France de football.

Le même jour, à 11 h.: "Au fil du rasoir", drame psychologique d'Edmond Goulding, avec Tyrone Power et Gene Tierney. Désorienté après sa démobilisation, un homme se met à voyager dans le but de découvrir le sens de sa vie.

Au poste CBWFT

SAMEDI 28 JANVIER

2.00—Domino
3.00—Fon Fon
4.00—Professeur Calculus
4.30—Coucou
5.00—Walt Disney présente
6.00—Le roman de la science
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Orientation
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Le Club des Autographes
8.15—Arts et lettres
8.45—Où chante l'alouette
9.00—Long métrage "Simplet"
10.30—Le siffleur
11.00—Long métrage "Les trois font la paire"

DIMANCHE 29 JANVIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Signes de vie
3.00—Concert
4.00—L'heure des quilles
5.00—La bonne nouvelle
5.30—Frontières de la science
6.00—Les apprentis
6.30—Robin des bois
7.00—Papa a raison
7.30—Edition spéciale
8.00—Music-Hall
9.00—Passe d'armes
9.30—Au p'tit café
10.00—Temps présent
10.30—Tribune libre
11.00—Courrier du cinéma

LUNDI 30 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Courrier du Roy
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opération mystère
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les uns les autres
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Collégiens Troubadours
8.00—Les belles histoires
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—La pension Velder
9.30—Premier plan
10.00—Histoire d'amour
10.30—Long métrage "Le mulâtre"

MARDI 31 JANVIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—La vie qui bat
5.30—La boîte à surprises
6.00—Ouragan
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Caméra '61
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Par le trou de la serrure
8.00—La côte de sable
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Ici Interpol
10.30—Récital
11.00—Reportage

MERCREDI 1er FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.15—Votre cuisine
4.30—Bobino
5.00—Roquet Belles-Oreilles
5.30—La boîte à surprises
6.00—CF-RCK
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Regards sur la ville
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Du côté de chez Lise
8.00—Le point d'interrogation
8.30—G.M. vous invite
9.00—En haut de la pente douce
9.30—Joindre les deux bouts
10.00—La force de l'âge
10.30—Long métrage "La danseuse de Marrakech"

JEUDI 2 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Le grand duc
5.30—La boîte à surprises
6.00—L'enfant du cirque
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Le monde du sport
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Vu
8.00—Clé de sol
8.30—Filles d'Eve
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Téléthéâtre
11.00—Long métrage "Histoires viennoises"

VENDREDI 3 FEVRIER

4.00—Bonjour Madame
4.30—Bobino
5.00—Sir Lancelot
5.30—La boîte à surprises
6.00—Opinions
6.30—Histoire à suivre
6.45—Nouvelles
7.00—Les idées en marche
7.30—Cinéfeuilleton
7.45—Pour elle
8.00—Sur demande
8.30—Jeunes visages
9.00—Cinéma International "Le triporteur"
10.45—Abat de rigueur
11.00—Cinéma "Le fil du rasoir"

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes

Rédacteur en chef: Gabriel Dufault
Secrétaire de rédaction: Paul Blanchette
Responsables: Grade XII, Richard Muller
Grade XI, Walter Kleinschmit
Grade X, Owen Brophy et Paul Cyr

Neuvaine au Père Chaminade

La neuvaine au Père Chaminade a commencé à l'école le 13 janvier et se termina le samedi 21 janvier. Le Père Chaminade est le fondateur des Frères Marianistes, de la Société de Marie. La neuvaine a pour but d'obtenir la glorification de ce grand religieux et plusieurs miracles par son intercession. Nous disons des prières spéciales chaque matin, midi et soir. Les élèves sont heureux de s'unir aux Frères Marianistes dans cette neuvaine afin que bientôt le Père Chaminade soit béatifié.

René BAZINET.

Nouveau professeur

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue au nouveau professeur du grade IX, M. Cloutier. Il est un ancien du Collège de St-Boniface. Il fut employé durant plusieurs années au poste CKSB comme annonceur. Il enseigna aussi à Ashern, Manitoba, durant un an, à Dominion City et à St-Eustache pour un an également.

Comme passe-temps, M. Cloutier se livre à la musique et aux sports; le théâtre l'occupe aussi beaucoup.

Les élèves de Provencher, ainsi que les maîtres et maîtresses, espèrent que M. Cloutier se plaira à Provencher et que nous saurons le garder longtemps.

C. ARCHAMBAULT, fils.

L'unité chrétienne

D'année en année, les fidèles viennent de plus en plus nombreux assister aux exercices pour l'unité chrétienne. Le but de cette octave, du 18 au 25 janvier, est de demander à Dieu de ramener le monde à "l'unité de la religion chrétienne". En 1901, un ministre protestant introduisit la pratique de l'octave, et le 30 octobre de cette même année, le Révérend Paul Wattson et ses religieux étaient reçus dans l'Eglise catholique. Chaque jour une intention spéciale est recommandée aux prières des prêtres et des fidèles.

A l'approche du Concile oecuménique, plusieurs d'entre nous pourraient faire un examen de conscience sur leurs connaissances religieuses et prier pour l'unité des chrétiens.

Visite d'un supérieur

Les Frères Marianistes et les élèves de l'école Provencher ont eu l'honneur de recevoir, la semaine dernière, la visite du R. P. Glennon McCarthy, supérieur provincial des Marianistes. Nous étions très surpris d'apprendre que le Père McCarthy était un confrère de classes des Frères Laurin et Paul. Nous souhaitons bon voyage au Père McCarthy et nous espérons avoir le bonheur de le recevoir de nouveau l'année prochaine.

Roger PARISEAU.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Laisse parler ton coeur

par M. Beuve-Méry

NUMERO 12

Il lui passa le bras autour de la taille.

— Je ne prendrai qu'un baiser . . . pour attendre, ma poulette. Allons, ne faites pas la timide. Si j'étais Kerlay, vous n'y mettriez pas tant de façons.

Comme s'il eût répondu à l'appel de son nom, Gérard parut au détour de la route, son chien sur ses talons.

Christiane bondit vers lui avec un cri étouffé:

— Oh! que vous arrivez bien! Accompagnez-moi à la maison, je vous en prie.

— Très volontiers . . . J'espère . . ., j'espère que cet individu ne vous a pas ennuyée.

Le ton, plus que les paroles, exaspéra Penru jusqu'à la fureur.

— De quoi vous mêlez-vous? dit-il avec insolence. De quel droit fourrez-vous votre nez là où l'on n'a pas besoin de vous? Par quel hasard vous trouvez-vous toujours sur mon chemin, quand je fais un bout de conversation avec ma fiancée?

— Votre fiancée! Y a-t-il une part de vérité dans cette assertion, Mademoiselle? demanda Kerlay d'un ton froid.

— Oh! non, non! protesta Christiane, indignée. Vous n'avez pas besoin de le demander.

Penru, remonté sur son cheval, se mit en travers du sentier, barrant le passage.

— Poussez-vous de côté, dit Kerlay.

— Que je vous voie d'abord au diable!

Et d'un coup de cravache le vilain personnage cingla le cou de Kerlay.

En une seconde, celui-ci fit tomber l'insolent de sa selle et lui arracha sa cravache.

— Vous cherchez une correction, vous l'aurez! dit-il, les dents serrées. Continuez votre route, je vous prie, Mademoiselle.

Christiane ne fit que quelques pas et s'adossa à un roc. Elle savait que Penru allait sans scrupule se servir de son revolver.

Les chiens, sentant le combat, aboyaient avec une fureur joyeuse.

Kerlay, très pâle, posa son fusil à terre et, saisissant fermement Penru par le col, lui administra une sévère correction.

Quand Kerlay fut hors de souffle, il relâcha son captif, étourdi et gémissant.

— Par Satan! gronda Penru, vous paierez pour ceci, sale chien!

Kerlay haussa les épaules sans répondre.

Penru rejoignit son cheval broutant l'herbe de la route et remonta en selle avec difficulté.

Christiane vint près de Kerlay, suivant des yeux la retraite du vaincu.

— Vous vous êtes fait un ennemi dangereux, dit-elle d'une voix mal assurée.

— C'est possible, dit-il. Un ennemi de plus ou de moins, c'est sans importance.

Christiane restait très émue.

— Vous ne le connaissez pas comme je le connais. Il est dénué de scrupules. Vous courez un grand danger.

Il la regarda avec étonnement.

— Je ne suis pas nerveux, dit-il en souriant. Je me crois de force à me défendre contre le personnage.

— Oui, à ciel ouvert, dit-elle dans un souffle.

— Dans les autres cas, je courrai ma chance, répondit-il avec insouciance.

Ils se dirigeaient lentement vers Roseterre. A l'entrée du chemin bordé de huttes, il s'arrêta et, la saluant:

— Au revoir, Mademoiselle.

Elle frissonna légèrement.

— Monsieur Kerlay . . ., commença-t-elle, je vous suis très reconnaissante. Je ne sais comment . . .

— Ne me remerciez pas. Vous m'avez fourni l'occasion de faire ce que je désirais depuis longtemps: donner une leçon à ce voyou. J'avais à régler avec lui des comptes accumulés depuis plusieurs mois. C'est fait.

Il fit un pas pour s'éloigner. Christiane lui posa la main sur le bras.

— Monsieur Kerlay . . ., commença-t-elle, les joues brûlantes.

— Oui? dit-il avec une courtoisie glaciale.

— Je voudrais vous dire . . . depuis quelque temps, je voulais vous dire que je regrette beaucoup de vous avoir parlé . . . si inconsidérément, un soir.

Elle s'arrêta.

— Si vous l'avez fait, soyez certaine que je l'ai oublié il y a longtemps.

Leurs yeux se rencontrèrent, les siens sérieux, ceux de Christiane presque suppliants.

— C'est absurde, dit-elle avec un rire forcé, que vous et moi, qui sommes pratiquement seuls ici, nous vivions en mauvais termes.

— Je crois vous avoir une fois exprimé la même pensée, dit-il. Mais sommes-nous en mauvais termes? Pour ma part, je serai toujours heureux de faire pour vous tout ce qui sera en mon pouvoir. Et je suis sûr, ajouta-t-il avec un bref sourire, qu'à l'occasion vous agiriez de même pour moi.

Christiane comprit que le soir du clair de lune elle l'avait mortellement blessé, qu'il ne lui avait pas pardonné, qu'il ne lui pardonnerait jamais.

— Vous déplacez la question, dit-elle à voix basse. Je pensais que votre départ prochain . . .

— Mon départ? Je n'ai pas la plus légère intention de partir. Qu'est-ce qui vous le fait penser? Je sais, ajouta-t-il avec un peu d'amertume, que le souhait est père de la pensée.

— Vous vous trompez. Je n'ai aucun désir de votre départ. Au contraire . . .

Ellle s'arrêta un instant avant d'ajouter:

— M. Penru me disait tout à l'heure que quelqu'un d'autre possédant sur Carolay un droit antérieur au vôtre avait résolu de le faire valoir.

— Ah! oui, je sais en effet que le bruit en a couru. Il n'a pas le moindre fondement. Pas plus qu'il n'y avait de vérité dans son outrageante assertion de tout à l'heure.

Christiane rougit violemment.

— Vous ne pouvez avoir cru un moment la chose possible.

— Les femmes ont quelquefois d'étranges caprices. Je ne puis dire que Penru ait rien pour plaire aux femmes. Pourtant, sait-on jamais? . . .

Puis, changeant brusquement de ton:

— Ainsi ma présence à Carolay éveille chez vous moins d'hostilité que le premier jour? Peut-être iriez-vous jusqu'à regretter mon départ?

Il eût été incapable de s'expliquer à lui-même pourquoi il prenait plaisir à jouer avec le feu. Il ne lui avait pas pardonné et s'était juré cent fois de ne lui pardonner jamais.

Et pourtant, comme elle était près de lui, le vent soulevant ses cheveux et collant sa jupe contre lui, son petit visage sérieux gardant une expression douce et timide qui le rendait singulièrement attrayant, il se sentit presque incliné à faire la paix.

Presque seulement. Car certaines choses blessent un homme et s'impriment en lui quelle que soit la force de son amour, et, le soir inoubliable, Christiane lui avait infligé une de ces blessures. Pourtant ses yeux prirent malgré lui une expression plus tendre.

L'indépendante jeune fille ne saisit pas la gravité de l'instant, et à sa question: "Regretteriez-vous mon départ?" répondit d'un ton léger:

— Vous venez de me dire qu'il n'était pas question de votre départ; inutile donc de me demander l'impression qu'il me causerait.

De nouveau endurci, il appela son chien d'un ton auquel le fidèle animal n'était pas habitué et reprit le chemin de son propre domaine.

Cette nuit-là, Christiane ne dormit guère; elle entendit le chant joyeux du coucou de la cuisine annoncer presque toutes les heures.

Gérard Kerlay ne goûta, lui aussi, qu'un sommeil troublé de cauchemars. Il lui semblait gravir sans fin une colline du haut de laquelle un être inconnu laissait tomber des gémissements, des appels à l'aide. Il se réveilla tard et d'humeur maussade.

Pendant le jour, il se répéta plusieurs fois qu'il n'était qu'un sot. Quand la nuit revint, le rêve recommença; cette fois il put atteindre l'être gémissant, et quand il le tint dans ses bras, il vit que c'était un enfant — un enfant avec les yeux de Christiane Saint-Aubin.

Tout le jour, un impérieux désir de la revoir le brûla, un désir absurde qu'il combattit sans pouvoir s'en libérer.

CHAPITRE XV

Au commencement de décembre, la température devint extrêmement rigoureuse. Un après-midi, Christiane s'était rendue à cheval à la ville et revenait dans le brouillard du soir.

La neige tombée les jours précédents avait couvert les prairies d'un manteau blanc glacé, avait festonné les arbres de filigranes d'argent.

A la lisière d'un boqueteau, Christiane remarqua sur le sol des plaques d'un rouge sombre. Dans le jour finissant, elle les distinguait mal, mais leur aspect sinistre amena une horrible conviction: des taches de sang. Le coeur battant, elle sauta à terre. Elle ne s'était pas trompée.

La bride de sa jument attachée à un arbre, Christiane, marchant avec précaution, suivit la trainée rouge.

A cent mètres, une forme humaine gisait, la tête rejetée en arrière, appuyée sur un de ses bras, le visage d'une mortelle pâleur.

Pendant un instant, le coeur de la jeune fille s'arrêta de battre. Gérard Kerlay, ses yeux éteints sous les paupières mi-closes, semblait la regarder. L'instant d'après elle était à genoux près de lui, ouvrant sa veste fourrée pour s'assurer des battements du coeur.

Il lui sembla qu'il était arrêté. Une blessure ouverte dans son flanc avait cessé de saigner.

Assassiné et dépouillé! Sa montre lui avait été enlevée et aussi la chevalière-cachet qu'il portait toujours avait quitté son doigt.

L'horreur, le chagrin bouleversaient Christiane; elle eut peur de défaillir. Le silence l'enveloppait comme un manteau de plomb.

"Il est mort, se répétait-elle, machinalement, il est mort sans savoir que je l'aimais!"

Avec un cri de désespoir, elle posa son visage contre le sien: il était glacé. De ses bras, elle entoura ses membres déjà raidis.

Elle n'osait pas le quitter, car ses agresseurs pourraient avoir la pensée de revenir pour emporter le cadavre ou l'enfouir. S'ils la trouvaient là, ils la tueraient aussi. Eh bien! tant mieux; sa vie était finie.

— Aimé, aimé, murmurait-elle, mon coeur est brisé, mon coeur est brisé!

Elle cacha son visage sur sa poitrine et sanglota.

Le temps passait, les étoiles s'allumaient au firmament une par une, myriades d'yeux brillants insensibles.

Soudain Christiane tressaillit et se redressa sur ses genoux.

Un léger frisson dans les membres du blessé, un faible battement du coeur sous sa main . . . Elle se sentit revivre. Tout, peut-être, n'était pas perdu.

Elle souleva la tête aimée, et avec un intense soulagement, vit ses yeux essayer de s'ouvrir. Sa bouche balbutia:

— Vous? Est-ce vous? . . . Que s'est-il passé? Je me souviens . . . Ces démons . . . Ils m'ont eu, cette fois . . . Ne restez pas ici . . .

Sa voix s'éteignit. Il combattit la mortelle faiblesse qui le gagnait.

— Partez, dit-il dans un souffle, partez, vous n'êtes pas en sécurité . . .

— Je ne vous quitterai pas.

Il fit un effort pour se soulever, le sang jaillit de nouveau de sa blessure.

(à suivre)

— No 285 —

HORIZONTALEMENT

1—Chute naturelle des fleurs.
2—Ote les pierres d'un champs. — Qui a des bones.
3—Vingtièmement.
4—Choisi. — Extirper par énucléation.
5—Genre d'oiseaux grimpeurs. — Roi de Thèbes.
6—Nom des urnes gaéliques. — Période de douze mois.
7—Qui est supposé avoir une existence légale.
8—Affligerai. — Sorte de germandrée.
9—Aventurier anglais. — Accumulation.
10—Actes de bienveillance. — Qui est passionné pour une chose.
11—Lu rapidement. — Femme qui exerce les fonctions d'agent.
12—Arracher les souches. — Terminaison.

VERTICALEMENT

1—Qui peut être expliqué en détail.
2—Conclusion d'un ouvrage littéraire. — Métal (plur).
3—Ensemble de personnes dont le rôle est tout décoratif.
4—Général américain. — Dignité d'iman.
5—Anneau de cordage. — Extrémité d'une maîtresse branche.
6—Liquide excrémentiel. — Colères.
7—Change de place. — Note (plur). — Marque la joie.
8—Préfixe qui signifie huit. — Vieux.
9—Conifère. — Textile (plur). — Pénible.
10—Fils de Jacob. — Ministre de la religion mahométane.
11—Pronom indéfini. — Qui abat les forces.
12—Dire qu'une chose n'est pas. — Intenter en justice.

SOLUTION DU PROBLEME No 284

■ **Horizontalement:** 1. Serpentement; 2. Idéale — Taler; 3. Grise — Parure; 4. Nestor — Fp; 5. Ad — Additif; 6. Los — Dation; 7. Entendement; 8. Endémie — Ai; 9. Ss — Ld; 10. Quatorze — Age; 11. Urgande — Saie; 12. Es — Macérer.

■ **Verticalement:** 1. Signalétique; 2. Edredon — Ur; 3. Reis — Stérage; 4. Pasta — En — Tas; 5. Eléodendron; 6. Né — Rd — Dé — Rdm; 7. Idem — Zéa; 8. Eta — Tamise; 9. Marmitées — Sc; 10. Elu — Fin — Aar; 11. Nerf — Otalgie; 12. Trépan — Idéer.

LA MAUVAISE PRONONCIATION

Comment la corriger?

Babil

Rien de plus charmant que le gazouillis du bébé. Sa façon même de mal prononcer chaque mot nouveau est un plaisir pour les parents, émerveillés des progrès de leur cher petit. Mais c'est un plaisir que, dans l'intérêt de leur enfant, les parents ne doivent pas prolonger outre mesure. Entre deux et quatre ans, tous les enfants prononcent mal, parfois tous les mots, parfois seulement quelques-uns particulièrement difficiles. Mais si la mauvaise prononciation persiste après la quatrième année, les parents doivent s'efforcer de corriger un défaut qui deviendra un désavantage grave pour l'enfant qui a grandi.

Les causes physiques de mauvaise prononciation sont peu fréquentes; dans de rares cas, une légère intervention chirurgicale peut s'imposer, mais la plupart du temps la vieille excuse "Il a le filet" ne tient pas debout. Une cause un peu plus fréquente des défauts de prononciation serait une défectuosité de l'ouïe, empêchant l'enfant de saisir certains sons. Les parents qui soupçonnent une surdité même bénigne doivent conduire leur enfant chez le médecin.

Il n'en reste pas moins vrai que quatre sur cinq des enfants qui prononcent mal le font sans cause physique et peuvent donc être facilement corrigés.

Les défauts les plus communs consistent à substituer certaines consonnes à d'autres: un seval pour un cheval; ze manze pour je mange; la quième ou la clème pour crème; trand pour grand; tant pour quand. On peut et on doit enseigner aux enfants à donner à chaque consonne le son qui lui est propre.

Ne tardez pas trop

Le temps le plus propice à cet enseignement et à cette correction est entre quatre et sept ans. Si vous tardez trop, l'enfant s'apercevra de son défaut et pourra en conséquence réagir d'une façon défavorable au développement de sa personnalité.

Hormis les cas extrêmes qui exigent l'attention d'un spécialiste du langage, vous pouvez vraiment aider votre enfant à améliorer son articulation. La première chose à faire, c'est de lui donner le bon exemple; parlez-lui "franc" comme à une grande personne et ne répétez jamais à sa manière les mots qu'il dit mal. D'autre part, de peur de le décourager et de perdre patience vous-même, n'essayez pas de lui faire répéter correctement fois après fois, le mot récalcitrant . . . c'est ennuyeux quand on a quelque chose d'important à dire (et pour l'enfant tout est important) de se faire reprendre à mi-chemin. Cependant, si vous ne le reprenez pas, il n'aura aucune raison de se corriger. Comment en sortir?

De la méthode

Il vous faudra de la patience et du jugement pour déterminer quand écouter avec intérêt et quand reprendre, mais avec un peu de méthode, vous y parviendrez.

Gardez-vous un court moment dans la journée où vous pourrez être seule avec le petit. Faites la liste de ses défauts et étudiez les mouvements de la langue et des lèvres nécessaires à la bonne articulation de ces sons. Une courte séance devant le miroir vous renseignera à ce sujet d'une façon surprenante.

Si votre petit ne prononce pas le son R, montrez-lui comment on place la langue et faites lui dire rrr, re, ra, ré avant de lui faire articuler des mots plus difficiles comme crème, gros, garage, trou.

Exercice simple

Voici un exercice simple sur le K ou Q. Devant le miroir, voyez d'abord comment ce son est produit. Vous constaterez que les sons K, Q ou C dur sont articulés par un mouvement bref de la langue contre le palais. Faites constater au petit comment le son se prononce et faites-le répéter avec vous, toujours devant un miroir, afin qu'il puisse non seulement vous imiter, mais se rendre compte lui-même des mouvements de sa langue.

Commencez par des exercices simples, ka, ke, ki, ko et ac, ec, ic, oc, uc. Quand il peut articuler clairement le son K à la fin aussi bien qu'au commencement de la syllabe, faites-lui répéter des mots simples: école, canard, clarté; à la mesure de ses progrès, introduisez des mots plus compliqués, puis de simples phrases contenant ces sons: le canard et la cane courent en faisant coin-coin. Laissez courir votre imagination, vous vous amuserez vous-même de vos trouvailles.

Lorsque le petit aura maitrisé son défaut de prononciation et qu'il articulera parfaitement le son qui semblait le plus difficile, vous vous apercevrez qu'il apprendra plus facilement à vaincre ses autres vices de prononciation que vous l'aiderez à corriger par le procédé donné plus haut.

Le zézaiement

Un des défauts les plus fréquents est le zézaiement. Un grand nombre d'enfants donnent le son du z au j et au g doux, par exemple une zerbe pour une gerbe. Ce défaut est presque toujours accompagné par celui qui donne le son S à ch: Ze fait manzer le seval. C'est gentil chez un tout-petit, mais un peu ridicule chez l'enfant plus âgé. Les parents doivent se résigner à n'avoir plus de bébé et à aider leur enfant à grandir.

L'enfant zézaye parce qu'il avance la langue et que ses lèvres molles ne bougent pas. Toujours à l'aide du miroir, montrez-lui à retirer sa langue au fond de la bouche et à avancer les lèvres pour donner le son Je. Ici encore faites-lui faire des exercices simples, puis des mots, puis des phrases. Quand l'enfant articulera les je, entreprenez-le sur le ch. Faites-lui remarquer que les lèvres s'arrondissent comme pour souffler et que la langue se retire légèrement. Si cela peut vous aider, prétendez que vous êtes une locomotive et allez-y d'une suite de choo-choo jusqu'à ce qu'il donne le son correctement.

Sur le bout de la langue

Un autre défaut commun est celui que l'on appelle si justement "parler sur le bout de langue" et qui consiste à mal prononcer les s et les z et à leur donner le son du th anglais: Marthelle pour Marcelle, ithi pour ici, maithon pour maison. Combien d'enfants, meurtris, se sont repliés sous les railleries de leurs compagnons de classe à cause de ce défaut qui aurait pu si facilement se corriger à la maison. Il vous sera facile de constater la position défectueuse de la langue qui résulte en cette prononciation et de la faire comprendre à l'enfant. Faites-lui faire des exercices: Sa, sé, si, so, su, sans desserrer les dents et en appuyant la pointe de la langue sur les dents inférieures. Faites bien remarquer à l'enfant, à l'aide du miroir, qu'il ne faut pas que sa langue passe entre ses dents pour prononcer se et ze. Quand le petit aura compris et réussi à prononcer correctement les deux lettres, faites-lui répéter la vieille phrase: Combien ces cinq saucissons-ci? Ce sera cinq sous ces saucissons-ci, et d'autres où les mots à z foisonnent et que vous inventerez à votre fantaisie: Les gracieuses demoiselles prennent des poses parmi les roses qui fleurissent le gazon. Faites entrer l'enfant dans le jeu de découvrir des mots contenant des z et des s.

Entendre n'est pas suffisant

Nous avons surtout étudié les défauts de prononciation des consonnes. Quant aux voyelles, l'enfant imitera probablement votre façon de les prononcer, mais il est bon de lui faire voir les mouvements des lèvres articulant les voyelles ou les diphtongues an, in, oi, ou, eu, car entendre n'est pas suffisant pour corriger une prononciation défectueuse. En plus des a trop durs, des i prononcés comme é, des u comme eu (mênuit pour minuit), il existe un défaut désagréable qui consiste à donner le son in à an (parint pour parent) et inversement an à in (pan pour pain).

Si on veut corriger un enfant d'un vice de prononciation, il faut bien se rappeler que l'oreille seule est insuffisante pour lui enseigner la façon correcte de dire. Il lui faut entendre le son, il lui faut voir les mouvements de la langue et des lèvres et il faut aussi qu'il se sente le prononcer.

Quand c'est délibéré

Il arrive qu'un enfant s'exprime encore en "langage de bébé" longtemps après avoir appris à bien parler. Parfois, c'est qu'il croit que les grandes personnes préfèrent cette façon "gentille" de parler; souvent c'est que, jaloux du bébé, désireux d'attirer plus d'attention sur lui, il retourne à la façon de parler qu'il avait lorsqu'il était le centre d'attention de la famille.

Pour résoudre ce problème, témoignez plus de tendresse à l'enfant, convainquez-le que vous l'aimez tel qu'il est, sans trucs. Quant à l'enfant qui continue, par simple paresse, à parler comme un bébé, corrigez-le gentiment en lui disant que vous savez bien qu'il peut parler comme un grand garçon, comme une grande fille, et rappelez-lui que les autres enfants le comprendront et l'aimeront mieux s'il s'exprime de façon correcte.

Baguettes de poisson piquantes

- ¼ de tasse de beurre très mou
- ¼ de c. à thé de moutarde en poudre
- 1½ c. à thé de sauce Worcestershire
- ½ c. à thé de jus de citron
- Un soupçon de Tabasco
- 2 c. à thé d'oignon râpé
- ¼ de tasse de persil finement haché (facultatif)
- 2 paquets de baguettes de poisson

Mélanger le beurre avec la moutarde, la sauce Worcestershire, le jus de citron, le Tabasco, l'oignon et le persil. (Le mélange ne sera pas parfaitement homogène.) Placer les baguettes de poisson bien rapprochées dans le plat du grilloir; les recouvrir de la préparation au beurre. Faire griller, à 4 pouces de la source de chaleur, de 7 à 8 minutes environ, ou jusqu'à ce que cuites et dorées. Ou encore, cuire au four à 450°F, de 12 à 15 minutes. Donne 4 à 6 portions.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les experts de "Châtelaine-La Revue Moderne" ont étudié le problème de la croissance des enfants. C'est un merveilleux processus naturel ou les glandes jouent chacune un rôle bien défini, agissant même quelquefois les unes sur les autres, selon un procédé aussi minutieux et délicat que régulier. Certains parents s'inquiètent, bien souvent à tort, de la taille de leur enfant, le comparant à ceux qu'ils connaissent. En fait, chaque individu présente des caractéristiques particulières. Un enfant à ossature mince ne sera jamais aussi lourd qu'un autre dont le squelette est plus fortement constitué. Certains enfants grandissent tôt, d'autres grandissent tard, et deviennent souvent les plus grands. On remarque également une différence appréciable de taille chez les garçons et les filles du même âge à l'époque de la puberté; ces dernières grandissent plus tôt, mais les garçons grandissent davantage par la suite.

✦ ✦ ✦

Les salades doivent figurer chaque jour au menu durant toute l'année. Les modes rapides de transport des fruits et des légumes frais permettent de faire des plats très variés.

✦ ✦ ✦

Un étranger, en tournée dans la perfide Albion, tombe malade. Un ami fait mander le médecin, qui refuse de le soigner craignant de perdre ses frais.

L'ami tire un billet de cinq louis et lui dit:

— Tuez-le ou guérissez-le, n'importe, mais cet argent est à vous.

Le malade meurt quand même et est enterré. Le médecin, ne recevant pas le fameux honoraire promis, va trouver l'ami et le somme de tenir sa parole.

— L'avez-vous guéri? répond celui-ci.

— Non, monsieur.

— L'avez-vous tué?

— Certainement que non.

— Alors, de quel droit venez-vous réclamer des honoraires? Je vous avais dit: tuez-le ou guérissez-le; vous ne l'avez ni tué ni guéri. Je ne vous dois absolument rien. Je vous souhaite bien le bonjour.

✦ ✦ ✦

La croûte d'un pâté qu'on a dans son assiette doit être coupée avec sa fourchette et non avec son couteau. Autant que possible, on se sert d'une fourchette pour tous les mets qui ne sont pas liquides.

✦ ✦ ✦

Saviez-vous que les muscles des yeux sont ceux qui pratiquent le plus "d'exercice" dans un corps humain?

✦ ✦ ✦

Pour empêcher le riz, le spaghetti, le macaroni et les légumes de déborder lorsqu'ils bouillent, frottez simplement le bord de la casserole avec un petit morceau de beurre.

✦ ✦ ✦

— Oscar est mort d'un accident de chasse.

— Un mauvais coup de fusil?

— Non, il a avalé par mégarde le bouchon de la bouteille de Brandy.

✦ ✦ ✦

Servez-vous toujours de jus de citron pour enlever les taches de fruits ou de légumes de vos mains.

✦ ✦ ✦

Quand vous passez les tringles dans les ourlets des rideaux, vous ne ferez pas de déchirures, si vous couvrez le bout de la tringle avec un doigt de vieux gant ou un dé à coudre.

✦ ✦ ✦

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous? N'en dites jamais.

PASCAL.

✦ ✦ ✦

C'est un coin excellent pour la truite, ici, n'est-ce pas?

— Oui, depuis huit jours que je pêche ici, je n'ai pas pu en décider une à le quitter.



Q. — Je désirerais m'abonner aux "Annales" ou au "Petit Journal" de Lourdes, France, mais je ne connais pas les adresses de ces publications. Seriez-vous assez bonne de me les donner dans le courrier? Merci à l'avance. — UNE FUTURE ABONNEE.

R. — Je regrette beaucoup de ne pas connaitre ses adresses, chère Madame, je les demande pour vous aux amis du courrier. Peut-être qu'en demandant ce renseignement à la Librairie Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface, on pourra vous le donner.

* * *

R. — **A INDIGNEE.** Je suis persuadée, chère Madame, que vous éprouvez un sentiment de culpabilité, car vous n'étiez certainement pas visée personnellement dans la réponse que j'ai donnée à une lectrice récemment. D'abord, la lettre en question ne venait pas de votre province; de plus, je l'avais déguisée, si je puis dire, et même ce que j'ai publié était un composé de deux lettres semblables et auxquelles j'ai pu répondre simultanément. Puisque vous l'avez prise au sérieux, c'est que "le bonnet" vous coiffait. Puis-je espérer que vous essaierez de suivre les conseils que j'ai donnés.

* * *

Q. — Je travaille dans une ville éloignée de chez moi, pour un ami de mon père. J'occupe une bonne situation pour mon âge et j'habite dans la famille de mon patron. Tous sont très gentils pour moi et mon travail me plait beaucoup. Cependant, il y a un probleme. Mon patron commence à se montrer trop gentil à mon égard, au point où je me sens fort mal à l'aise et même un peu craintive. Que me conseillez-vous de faire?

JEUNE INQUIETE.

R. — Si j'ai bien lu votre lettre, je vous conseille de vous chercher d'abord un autre logis. Ne dites pas, cependant, à l'épouse de ce monsieur, pourquoi vous désirez partir: prétextez le goût de l'indépendance, le désir d'avoir un petit chez vous, d'éviter qu'ils soient trop à l'étroit, etc. Quand cela sera fait, ou même dès maintenant, cherchez discrètement à vous trouver une autre position et quittez celle que vous occupez maintenant. A moins d'y être absolument obligée, ne donner pas par charité, la raison de votre départ, ni à l'épouse ni à vos parents. Vous êtes dans la vingtaine et me semblez sérieuse, alors je ne crois pas que vos parents posent trop d'objections. S'ils le faisaient, vous devrez leur expliquer les circonstances qui motivent vos actions. Ils vous comprendront sûrement. Ne vous gênez pas pour dire poliment à votre employeur la raison pour laquelle vous quittez les lieux. Cela lui donnera peut-être une leçon qui lui servira à l'avenir.

* * *

Q. — Où pourrais-je me procurer un livre d'étiquette en français et à quel prix?

LECTRICE.

R. — Je crois savoir que la Librairie Fides mentionnée plus haut dans ce courrier a de très bons manuels d'étiquette. Pour en obtenir et pour en apprendre les prix, vous n'avez qu'à écrire à cette maison. On se fera un plaisir de vous renseigner.

* * *

Q. — Je viens d'avoir une querelle sérieuse avec l'ami qui me courtise depuis plus d'un an. J'ai fini par l'envoyer "promener" la semaine dernié. La cause de notre rupture est qu'il me reproche d'être trop volage. Il est vrai, que j'ai manqué à quelques rendez-vous que nous nous étions fixés pour sortir avec d'autres jeunes gens, mais cela n'est pas grave, en somme. Mon ami est très généreux et m'a fait de beaux cadeaux et je crois qu'il espérait me fiancer avant longtemps. Je l'aime bien et il est un excellent parti. Je me demande si je ne regretterai pas de l'avoir quitté. Un conseil, s'il vous plait.

FIDELE.

R. — Vous ne m'en voudrez pas d'avoir ri franchement en lisant votre pseudonyme. Vous êtes très jeune en âge ou de caractère, ma chère amie, et vous n'aimez pas du tout ce jeune homme, car si vous éprouviez pour lui-même le moindre sentiment d'amitié, vous ne lui causeriez pas de chagrin. Vous aimez sans doute les cadeaux qu'il vous offre et les sorties qu'il vous procure et c'est tout. Selon le ton de votre lettre que j'ai abrégée, faute d'espace, vous vous révélez une petite personne très égoïste et même mal élevée. Lorsqu'on prend un rendez-vous avec quelqu'un, on n'y manque pas sans façon comme vous l'avez fait pour en prendre avec d'autres. Mettez-vous à la place de ce jeune homme qui vous aime et à qui vous vous amusez à faire de la peine. On ne joue pas avec le coeur des autres, et pour son bonheur, j'espère sincèrement que ce garçon continuera sa "promenade" et qu'elle le conduira vers une jeune fille sérieuse qui a du coeur et qui saura l'apprécier. J'ai bien peur que, si vous ne vous dépêchez pas de changer votre attitude égoïste et désinvolte, vous ne vous trouveriez, un de ces beaux matins, sans amis d'aucune sorte, sauf votre cher petit "moi" que vous tenez tant à dorloter. Avant de faire le malheur d'un autre et le vôtre, examinez de grâce votre caractère et faites tous les efforts nécessaires pour l'améliorer.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Maurice Richard a bougrement raison

par le Dr Adrien Plouffe

Maurice Richard est un champion célèbre, connu même dans les milieux sportifs internationaux. Tout dernièrement, il a invité les garçonnets de dix à quatorze ans à s'engager dans les clubs de hockey **pour acquérir de l'adresse et de l'endurance.**

Un hygiéniste ne peut qu'approuver entièrement ce judicieux conseil. Les jeunes, à l'heure actuelle, trouvent plus que jamais dans le sport un excellent moyen de développer leur personnalité. Qu'on aime les "hit parade" et le "rock'n'roll", soit, mais, il ne faut pas l'oublier, le sport est la meilleure école de formation du caractère. Il est tout naturel que Maurice Richard pense surtout au hockey, mais si nous sommes de son avis, il partagera, je crois, notre opinion pour les sports en général.

Nos jeunes gens et nos jeunes filles aiment à chanter, à danser, à s'égayer. Cela va de soi, c'est de leur âge. Mais si les garçonnets de onze à douze ans pratiquent un sport comme le hockey, ils font une excellente affaire. Ils acquièrent ainsi de l'endurance et en grandissant, ils pourront, après avoir pratiqué le hockey ou un autre sport, s'amuser en fredonnant les refrains et les airs de danse à la mode.

Certes, il faut que jeunesse se passe, mais elle n'a qu'à y gagner en s'amusant d'une façon compréhensive.

S'il n'y avait que les "hit parade" et le "rock'n'roll", nos jeunes gens se fabriqueraient une personnalité qui n'a rien de catholique, ni rien de réjouissant pour leur avenir.

Le sport est un noble passe-temps. Et nos parents et nos éducateurs doivent tout mettre en oeuvre pour que les hommes de demain s'aguerrissent en jouant au hockey, au baseball, au tennis, au badminton, etc.

L'éducation physique, la culture physique, la gymnastique, ont une grande influence sur la vie des jeunes. La jeunesse a le feu vivant de l'enthousiasme en elle, il faut de toute nécessité que cet enthousiasme serve au développement complet de l'individu. La pratique d'un sport aide à former de vrais hommes.

Nos jeunes vouent une sorte de culte à Maurice Richard, eh bien, qu'ils suivent ses conseils, surtout quand **ses directives autorisées s'harmonisent avec celles des hygiénistes.**

Si vos grands garçons veulent réussir dans la vie, ils savent qu'ils doivent se créer une forte personnalité, or, la pratique d'un sport est de nature à façonner leur caractère et leur volonté.

Le succès, dans la vie âpre d'aujourd'hui, repose sur la ténacité, sur la persévérance, sur le travail bien compris; un sport d'équipe comme le hockey contribue pour une grande part à développer ces qualités, grâce à la formation de leur caractère et de leur volonté.

Maurice Richard a eu bougrement raison de donner ces bons conseils à nos jeunes garçons, mais il faut que la jeunesse suive ces directives.

Tous debout, et Maurice Richard n'aura pas perdu son temps!

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 42

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE COMPTABLE AGREE pour revision de comptes. S'adresser à Charles Lanthier & fils, 99, rue Marion, Norwood. 40-466-42P.

ATTENTION! Réalisez des profits étonnants en vendant des produits d'utilité domestique dans votre entourage. Pas de chômage dans notre ligne. $2.50 à $3.00 de l'heure possible. Ouvertures dans votre comté. Produits Familex, Dépt. 16, 1600 Delorimier, Montréal, P.Q.

SOFA, FAUTEUILS ET TAPIS NETTOYES avec expertise par les méthodes les plus modernes, à domicile ou à notre atelier. Aussi sofas refaits et remodelés. Prix les plus bas en ville. Pour estimation gratuite, appeler American Carpet and Upholstery Cleaners, JUstice 6-7353. 31-336-T.F

ON DEMANDE — Anciens fusils et pistolets pour collection. Signaler: CHapel 7-3929 ou s'adresser à Boite 501, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 42-501-43C.

A LOUER — St-Boniface. Une ou 2 chambres meublées. Près hôpital. Signaler: CHapel 7-4545. 42-512-42C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Possession immédiate. Signaler: WHitehall 3-9985. 41-484-42C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre meublée avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour une ou deux demoiselles propres et respectables. Libre: 1er février. Signaler: CHapel 7-6082. 40-467-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Masson. Logis non-meublé: 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. 2e étage. Libre: 15 janvier ou 1er février. Signaler: CEdar 3-5293. 40-468-42C.

A LOUER — St-Boniface, 193, rue Notre-Dame. Chambre avec facilités de cuisine. Signaler: CEdar 3-2894. 41-489-42C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Logis meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Usage du téléphone. Pour 1 ou 2 jeunes hommes ou couple bien tranquille. Libre. Signaler: CHapel 7-4919. 40-475-T.F.

A LOUER — Lorette. Logis moderne: 5 pièces. Bonne location. Pour information, s'adresser au gérant de la Coopérative de Lorette. 42-447-43N.C.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. 1 logis: 4 pièces et 1 de 5 pièces. Signaler: CHapel 7-8178, le jour, ou WHitehall 3-2134, le soir. 41-499-42C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis non-meublé: 3 pièces. Salle de bains et entrée privées. Adultes de préférence. Signaler: EDison 4-7398. 42-505-42C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Chambre meublée pour homme. 42-511-43C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour personne qui travaille. Libre maintenant. — Logis privée: 5 pièces. 1er étage. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-4737. 42-510-42C.

A LOUER — St-Boniface, 135, rue Masson. Chambre meublée, 2e étage. Usage du téléphone. Jeune homme tranquille de préférence. Signaler: CHapel 7-4919. 42-509-T.F.

DESIRE ACHETER — District de St-Pierre. Ferme pour pâturage. Bonne eau essentielle pour troupeau. S'adresser à Boite 504, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 42-504-42C.

ON DEMANDE — Bungalow moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Centre de St-Boniface ou Norwood. Paierait comptant. Pas d'agent. Signaler: CHapel 7-9970. 41-493-42C.

A VENDRE — "Larousse", XXe siècle: 6 volumes. "Larousse" médicale, agricole. "La France": 2 volumes; "La Mer"; "Les Arts ménagers français", de Flamarion. Livres inédits, belle reliure. Sujets: romans, poèmes et philosophie. S'adresser à M. Laignel, 276, rue Goulet, St-Boniface, après 4 h. 30 p.m. 41-482-42C.

A VENDRE — Bicyclettes pour hommes, filles et garçons. A bas prix. S'adresser à 231, rue Bertrand, téléphone: WHitehall 3-2766. 40-465B-42C.

A VENDRE — St-Vital. Maison moderne: 6 pièces. Garage. Chauffage: gaz. District résidentiel. Signaler: CHapel 7-8540, après 4 heures. 39-461-T.F.

A VENDRE — Formules de reçus bilingues. Livrets de 25 reçus: 15c. Livrets de 50 reçus: 25c. (Ajouter 5c pour frais de poste). Prix spéciaux pour commandes de 10 livrets ou plus. S'adresser à Boite 422, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 36-422-T.F.

A VENDRE — Ste-Agathe. Maison moderne: 6 pièces. Située près école et église à l'angle de 2 routes principales. Chauffage: huile. Eau courante. Vaisselle et mobilier complet. Garage commercial 32' x 54'. Autre bâtiment 14' x 22'. Lot: 105' x 456'. Argent comptant pour régler succession. S'adresser à Mme Paul Joyal, Ste-Agathe, Man. Téléphone: Ste-Agathe 32. 39-444-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 5 pièces. Soubassement à grandeur. Garage. Prix: $9,500. Signaler: CHapel 7-7453. 40-479-42C.

URGENT DEVONS DEMENAGER — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F

A VENDRE — St-Boniface. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz, installé en décembre. District exclusivement résidentiel. A proximité de basilique et du collège. Garage. Possession pour accommoder acheteur. Pas d'agents. Signaler: CHapel 7-4923. 42-502-43P.

A VENDRE — Boucherie. Equipement moderne. "Cold Storage", chambre froide. Logis attenant. Située, rue principale à Zenon Park, Sask. Pour plus d'information, s'adresser à Roland Roy. Téléphone: Zenon Park 21. 42-503-42C.

A VENDRE — Garage. Centre canadien-français. Jonction: 2 grandes routes. Bonne école enseignant cours supérieurs. Equipement complet. Agences: machines aratoires, essences, etc. Résidence moderne si désiré. Pour informations, s'adresser à La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 42-507-43P.

A VENDRE OU A LOUER — St-Adolphe, 16 milles de Winnipeg. Sur chemin Ste-Marie. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage automatique: huile. Soubassement à grandeur. Eau courante. Grand lot. Garage si désiré. Près écoles élémentaire et secondaire. S'adresser à J.-A. Leclerc, St-Adolphe. Téléphone: 306-24. 42-506-42C.

A VENDRE

Rue St-Joseph — $6,800. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Cave à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $5,000.

Rue Dumoulin — $11,500. Maison en stuc; 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot. Comptant requis: $2,000.

Rue Horace — $13,900. Semi-duplex: 4 et 4. Chauffage: huile. Lot: 35'. Garage. Comptant requis: $2,500.

S'adresser à
A.-C. DESAULNIERS
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
41-496-42C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Maison de famille: 8 pièces, 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

St-Boniface — Près école Provencher. Duplex: 4 et 3. Entrée privée. Double plomberie. Comptant requis: $5,-800.

St-Boniface — 355, rue Des Meurons. Maison: 6 pièces. Doit être déménagée pour le 1er juin. Accepterait toute offre raisonnable.

St-Boniface — Près école Provencher. $13,600. Bungalow: 4 pièces. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Lot: 50'. Termes faciles.

St-Boniface — Près hôpital. $12,600. Maison de famille: 7 pièces. 3 chambres à coucher. Garage. Comptant requis: $6,000.

Norwood — Près Holy Cross. $6,900. Maison semi-moderne. 4 pièces. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $1,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. $11,-400. Maison: 7 pièces. Cave à la grandeur. Chauffage: huile. Revenu: $60. Garage. Comptant requis: $2,500.

St-Vital — Près Loblaw. $13,500. Bungalow. Stuc. 4 pièces. 7 ans. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 50'. A termes.

Immeuble appartement — $41,000. 5 logis, 3 et 4 pièces. Revenu annuel: $4,716. Poêles et réfrigérateurs. Chauffage: huile. Comptant requis: $23,000. Balance à termes.

Ferme — 195 acres. Au nord du village de St-Pierre. Pourra être vendue au complet ou subdivisée en trois parties: 125, 40 et 30 acres. Vente immédiate. Appelez M. Carrière.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-5388
39-465-42C.

A VENDRE

Rue Des Meurons — Maison pour famille: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Taxe: $160. $3,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près écoles. Maison: 4 chambres à coucher. Taxe: $177. Lot: 50' x 120'. $4,000 comptant. Balance à termes.

Parc Windsor — Boulevard Drake. Propriétaire permuté. Donnera possession immédiate. Bungalow: 3 chambres à coucher. 3 ans. $13,700. $5,000 comptant. Balance à intérêt: 5%.

Norwood — Semi-duplex: 4 et 3. Lot: 50'. Garage double. $3,500 comptant. Balance: 7¼% d'intérêt.

St-Boniface — Près hôpital. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 50' x 120'. $8,500. Environ $3,500 comptant. Balance comme loyer à 6% d'intérêt.

St-Vital — Bungalow neuf. Possession immédiate. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. $5,000 comptant. Balance à termes avantageux.

Garage — Avec logis attenant: 5 pièces. 30 milles de la ville. Agence de machines aratoires "Case", d'engrais chimique "Elephant Brand", d'autos et de camions "Dodge". Gros chiffre d'affaires. $20,000 comptant. Balance comme loyer.

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 10 pièces. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $155. $5,000 comptant, balance à termes.

Fermes — 55 milles au sud de Winnipeg, sur bord de rivière Rouge. 440 acres. Bonne terre noire. Grande maison: 10 pièces. Eau chaude et froide. Salle de bains complète. Tous autres bâtiments de ferme: $78 l'acre. Moitié comptant. Balance comme loyer.

Magasin général — 35 milles à l'est de la ville. Belle paroisse canadienne-française. Logis: 8 pièces, attenant. Lot: 2 acres. Eau en abondance. Chiffre d'affaires annuel: $40,000. Prix pour bâtisses, dont 2 hangars: un de 26' x 30', l'autre de 30' x 50' et équipement complet: $10,000. Marchandise: environ $7,000. Moitié comptant. Balance comme loyer.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
A. Vermette, représentant
CEdar 3-4869
39-448-42C.

An Open Letter To The Members of the Provincial Legislature

For the past forty-five years the French-Canadian Education Association of Manitoba (Association d'Education des Canadiens français du Manitoba) has played a major role in the preservation and growth within the province of the language, culture and religion which Canada and Manitoba inherited from pioneers of French extraction.

During that time, patience, dignity and constant effort have not only maintained the position occupied by this group in Manitoba but have also contributed to an improvement of the general attitude towards their language. Canadian bilingualism, once unpopular, is held in high esteem by a growing body of our fellow citizens today.

The desire to strengthen Canadian harmony and to resist foreign, particularly American influences, has contributed greatly to the survival and progress of bilinguism, which is after all a form of unity with diversity.

Is it too much to hope that the same improved climate could lead to a more satisfactory way of dealing with differences of opinion as to the proper place of religion in schools? Why can not improvement in one respect be taken as an indication that the times have changed and that new ways can be found to solve old problems?

Room for improvement

There is certainly room for improvement with regard to religious influence in our schools.

The school system, developed since 1890, tried to provide a common education for all, by distinguishing between secular and denominational teaching, and allotting a half hour of the school day for the second purpose.

Experience has shown however that the religious time can be used profitably only in those communities where the population shares approximately the same creed and culture.

In other communities, particularly in larger centres, the system breaks down, with the result that formal religion has little or no place in the public schools and that parents who attach great importance to this kind of education, must withdraw their children from the schools and provide for them, out of private or church funds, an education satisfactory to the government and to their conscience.

Unfair situation

In this way a situation has been created in Manitoba, where the power and money of government are used exclusively in favor of some citizens who are satisfied with a non-religious type of education, while some others who desire a more religiously-centred school must fend for themselves.

It appears to us that the more modern understanding of the role of the state in helping voluntary efforts, the contemporary concern for minority and weaker elements in the population of a democratic country, the respect for parental responsibility in the education of their children **all** urge that this kind of discrimination in the use of public funds be remedied as soon as possible.

Separation of Church and State does not eliminate co-operation and certainly should not be pushed to the point where public funds are made available only to those undertakings which divorce themselves in every way from religion. This is not impartiality towards creed but favoritism towards unbelief.

Discrimination: a challenge

It would be easy for the Association d'Education to rest upon its laurels in the belief that the increasingly favorable attitude towards our language would act as a secure shield for the other values which are dear to us.

However, we believe that the present discrimination against loyal citizens with regard to their most sacred convictions is a challenge to all of us, not only to our sense of justice but also to our wisdom in finding alternative policies. The treatment of Indians at Grand Rapids and the industrial strife at Brandon were localized problems, but no one doubts for a moment that the principles involved have required, and justified attention by the provincial government in the name of all citizens.

Therefore, at our recent 24th biannual convention, we voiced the dissatisfaction of our 70,000 Manitobans on this subject. Most of us are able to take advantage of the favorable clauses of the law but at least six of our local groups are involved in the daily struggle to pay for and operate parochial schools, without the help of public funds.

New methods for new times

If the public schools can not be adapted to the legitimate requirements of such people, some part of the funds which would be used to educate their children in public schools should be extended to the schools which they maintain in accordance with government standards and their own conscience.

Fifty years ago, the freedom to build and operate schools of distinctive character, without public funds, was not too difficult to exercise. Today, however, when provincial grants account for 50 per cent or more of the cost of education and that cost has doubled and redoubled, private and parochial schools must have such grants if freedom of choice in education is to be respected.

The path of progress

We feel that the wise and noble spirit which has guided the Macfarlane Commission in its study and recommendations regarding these schools should be imitated by every responsible citizen and legislator of the province.

We express this opinion all the more confidently in that we have seen the transformation referred to above take place in the field of our language.

We state our belief also with the consciousness that our own fellow citizens of French expression in Quebec have long given to this country and to the world a magnificent example of true religious tolerance in education.

Let there be no doubt about our position. We feel the time has come for Manitoba to take another look at its school system. Let it be brought up to date.

L'Association d'Education des
Canadiens français du Manitoba.

St-Boniface, Man.
26 janvier 1961.

☆ ☆ ☆

NDLR: On publiera un texte français de cette lettre la semaine prochaine.)

Winnipeg

Décès

M. RENE BOIVIN

M. René Boivin, de 531, avenue Sargent, est décédé le lundi 16 janvier à l'hôpital Victoria de Winnipeg, à l'âge de 63 ans. Il était né à Montréal, P.Q., et exerça le métier de fourreur durant 40 ans, se retirant du commerce en 1958.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Adeline; un fils, Rodolphe; une fille, Mme A. Briscoe; une soeur, Mme J. Gingras, de Montréal, et quatre petits-enfants.

Les funérailles de M. Boivin eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur le jeudi 19 janvier. L'inhumation se fit au lot familial dans le cimetière de St-Boniface.

• • •

M. T. GAGNON

M. Théophile Gagnon, de 387, avenue William, est décédé à l'hôpital St-Boniface le vendredi 20 janvier, à l'âge de 76 ans.

Le défunt laisse dans le deuil six frères et cinq soeurs.

Les prières furent récitées en la chapelle funéraire Desjardins, le lundi soir 23 janvier à 8 h., et le service funèbre fut chanté en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg le mardi matin 24 janvier.

L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

• • •

M. ISIDORE PETER

A l'hôpital Princess Elizabeth de Winnipeg est décédé le samedi 21 janvier, à l'âge de 61 ans, M. Isidore Peter, de 546, avenue Dufferin.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie; six fils, Léo, Omer, Georges, Eugène, René et Edouard; deux filles, Mmes A.-J. Laflèche et G. Mondor.

Le service funèbre fut chanté le mercredi 25 janvier à 10 h. 30 a.m. en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

La maison funéraire Philippe Coutu avait charge des funérailles.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Chauffage: gaz, eau chaude. $14,700. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Maison de revenu: moderne. Près basilique. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $149, plus 4 pièces pour propriétaire. Prix: $19,900.

St-Boniface — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $11,500. Comptant requis: $2,500.

Ste-Anne, Man. — Maison: 16' x 20'. Prix: $600.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
40-473-42C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant ou plus, appeler à H. Ledoyen, CHapel 7-6350, ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 42-508-T.F.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances: feu, automobile, s'adresser à SYLVESTRE REALTY, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5050. 40-469-T.F.

POUR TOUT ACHAT, VENTE DE PROPRIETE OU PLACEMENT D'HYPOTHEQUE, s'il vous plait, appeler Paul Gagnon à CEdar 3-6217 ou Ray Thériault, à LEnox 3-6017. 34-396-T.F.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriétés de ville ou de campagne fermes, commerces ou hôtels. Prêts. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 24-196A-T.E.

SOUMISSIONS

Avis de soumissions pour la construction de la librairie publique de St-Boniface dans le parc Windsor, à St-Boniface, Manitoba.

Des soumissions cachetées pour la construction de la bibliothèque publique de St-Boniface dans le parc Windsor seront reçues jusqu'au mardi 14 février 1961 à midi au bureau de l'architecte.

Les soumissions devront être conformes au Système de soumissions avec dépôts de Winnipeg, à 290, rue Burnell, Winnipeg 10, Man. Les soumissions pour les sous-entrepreneurs seront acceptées jusqu'à midi le lundi 13 janvier 1961.

Les soumissions devront être mises dans une enveloppe cachetée sur laquelle on devra indiquer "pour la librairie publique de St-Boniface au parc Windsor, à St-Boniface, Man.". Une garantie de soumission ayant valeur de 5 pour cent de la soumission doit accompagner la soumission.

Les recommandations aux soumissionnaires, les spécifications et plans peuvent être obtenus par les entrepreneurs, sur dépôt de $50.00, au bureau des architectes.

La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Zunic & Sobkowich, Architectes,
Angle Marion et Taché,
St-Boniface, Manitoba

A VENDRE

St-Pierre — Ferme: 460 acres. Maison: 7 pièces. Eau courante, chaude et froide. Poulailler: 750 pondeuses. Autres bâtiments. Puits artésien. Machines aratoires au complet. $46,000. $20,000 comptant. Echangerait pour propriété de ville. Cause de vente: maladie.

Ferme — 17 milles de la ville. 240 acres. 225 en culture, 50 en guéret d'été, balance, guéret d'automne. Pas de bâtiments. $10,800. $5,400 comptant.

Norwood — Rue Eugénie. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. $12,200. Comptant requis: $2,600.

Garage — 30 milles de la ville. Equipement complet. Centre canadien-français. Echangerait pour ferme ou propriété de ville. Bon chiffre d'affaire. Cause de vente: maladie.

S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
41-497-42C.

A VENDRE

Norwood — Rue Eugénie. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, huile. Grand lot. Garage. Près de tout. $12,900. $3,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Boniface — Près basilique. Immeuble appartement: 21 pièces. 6 plomberies. Revenu annuel: $4,380. $32,000. $10,000 comptant. Propriétaire assumera balance.

St-Vital — Bungalow, style "Ranch": 5 pièces, 3 chambres à coucher. 3 ans. $14,900, à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces. Soubassement à grandeur. Possession immédiate. $8,500. $2,000 comptant.

St-Pierre — Ferme: 460 acres. Bâtiments modernes. Puits artésien. Mille poulets. Prix complet: $46,-500. Moitié comptant. Propriétaire échangerait contre propriété de ville.

Lorette, Man. — Maison: 4 pièces, située sur lot de 2 acres. Poulailler pour 500 poules. Prix: $3,900, $1,500 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
Roger Lejeune,
327, rue Archibald
Téléphone le soir seulement: CEdar 3-6091
39-456-42C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of NICHOLAS LENIUS (sometimes known as Nick Lenius) late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Retired Railway Employee, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 17th day of February, A.D. 1961.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 17th day of January, A.D. 1961.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for: Mary Lenius, Administratrix.

SOUMISSIONS

Avis de soumissions pour la construction de la librairie publique de St-Boniface dans le parc Coronation, à St-Boniface, Manitoba.

Des soumissions cachetées pour la construction de la bibliothèque publique de St-Boniface dans le parc Coronation seront reçues jusqu'au mardi 14 février 1961 à midi au bureau de l'architecte.

Les soumissions devront être conformes au Système de soumissions avec dépôts de Winnipeg, à 290, rue Burnell, Winnipeg 10, Man. Les soumissions pour les sous-entrepreneurs seront acceptées jusqu'à midi le lundi 13 janvier 1961.

Les soumissions devront être mises dans une enveloppe cachetée sur laquelle on devra indiquer "pour la librairie publique de St-Boniface au parc Coronation, à St-Boniface, Man.". Une garantie de soumission ayant valeur de 5 pour cent de la soumission doit accompagner la soumission.

Les recommandations aux soumissionnaires, les spécifications et plans peuvent être obtenus par les entrepreneurs, sur dépôt de $50.00, au bureau des architectes.

La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Zunic & Sobkowich, Architectes,
Angle Marion et Taché,
St-Boniface, Manitoba

SOUMISSIONS

Avis de soumissions pour la construction de la librairie publique de St-Boniface dans le parc Provencher, à St-Boniface, Manitoba.

Des soumissions cachetées pour la construction de la bibliothèque publique de St-Boniface dans le parc Provencher seront reçues jusqu'au mardi 14 février 1961 à midi au bureau de l'architecte.

Les soumissions devront être conformes au Système de soumissions avec dépôts de Winnipeg, à 290, rue Burnell, Winnipeg 10, Man. Les soumissions pour les sous-entrepreneurs seront acceptées jusqu'à midi le lundi 13 janvier 1961.

Les soumissions devront être mises dans une enveloppe cachetée sur laquelle on devra indiquer "pour la librairie publique de St-Boniface au parc Provencher, à St-Boniface, Man.". Une garantie de soumission ayant valeur de 5 pour cent de la soumission doit accompagner la soumission.

Les recommandations aux soumissionnaires, les spécifications et plans peuvent être obtenus par les entrepreneurs, sur dépôt de $50.00, au bureau des architectes.

La plus haute ou aucune soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Zunic & Sobkowich, Architectes,
Angle Marion et Taché,
St-Boniface, Manitoba